

Juin 2010

Tableau de bord des zones franches urbaines en Île-de-France

Rapport d'activité 2009



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



Tableau de bord des 26 zones franches urbaines

Rapport d'activité 2009
Juin 2010

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Département : Démographie habitat équipement et gestion locale *Christine Corbillé, Directrice du département*

Étude réalisée par *Olivier Mandon*

Maquette réalisée par *Monique Chevrier*

N° d'ordonnement : 2.04.013

Crédit photo de couverture : DREIF/GOBRY – La courneuve, parc, cité les 4000 nord, autoroute A1

Sommaire

INTRODUCTION	5
A - Réunion club des 26 ZFU du 25 juin 2009	6
Principaux enseignements	7
1 – Éléments de contexte de la géographie prioritaire et de la réglementation du dispositif ZFU	7
2 – Les prestations sociales des caf dans les ZFU et leur environnement (CTRAD).....	9
3 – La ZFU de Clichy-Montfermeil et l'action économique développée par la Communauté d'agglomération	11
4 – La ZFU La Courneuve-Plaine/Commune	13
5 – La politique des quartiers du CRIF et la mise en œuvre du métier d'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat.....	14
B - Réunion club des 26 ZFU du 21 décembre 2009	17
Principaux enseignements	18
1 – Le devenir de la réglementation intervenant au sein des ZFU, la réforme de la TP, les dispositifs contractuels et la géographie prioritaire	18
2 – La ZFU Évry-Corbeil	20
3 – La ZFU Blanc-Mesnil/Dugny	22
4 – La ZFU de Neuilly-sur-Marne	24
5 - La ZFU d'Aulnay-sous-Bois.....	26
C - Synthèse statistique des 26 ZFU	28
C.1 - La dynamique économique dans l'environnement des ZFU franciliennes entre 2006 et 2008 – établissements SIRENE	28
C.2 - Les prestations sociales des CAF dans les ZFU franciliennes en 2008.....	42
CONCLUSION	45
D – ANNEXES	47
D.1 - Liste des 26 ZFU en Île-de-France	47
D.2 - Note méthodologique sur les données du tableau de bord 2010.....	48
D.3 - Données complémentaires CAF(s) – CTRAD.....	50
D.4 - Analyse des prestations sociales 2007 dans les CAF d'Île-de-France par le CTRAD.....	67
D.5 - La ZFU de Clichy-Montfermeil et la CA	69
D.6 - La ZFU La Courneuve – Plaine Commune.....	75
D.7 - La ZFU Blanc-mesnil/Dugny	76
D.8 - La ZFU de Neuilly-sur-Marne.....	79

Introduction

Les actions et les réflexions relatives au développement des quartiers en ZFU par l'intermédiaire de l'emploi et l'insertion sociale par l'économie de leurs habitants sont au cœur du suivi des ZFU franciliennes initié dès leur création. La question de la rénovation urbaine est aussi en fond d'observation. Aujourd'hui, ces thèmes illustrent l'essentiel de l'action de l'État en matière de politique de la ville. Cependant, la fin du dispositif ZFU semblant être envisagée dès 2011, les acteurs du développement économique des quartiers en difficulté sont de plus en plus préoccupés par la poursuite de leur action et l'aide qu'ils pourront continuer à apporter aux entreprises locales. Depuis la mise en place du dispositif des ZFU, les villes ont investi le champ économique de ces quartiers. Le maintien d'actions envers les entrepreneurs locaux est souhaité. Courant 2010, l'État devait annoncer la réforme de la géographie prioritaire et les nouvelles actions en matière de politique de la ville. Les pistes de réflexion envisageaient une nouvelle génération de CUCS, un PNRU 2,.. etc. À l'occasion de l'installation du Conseil national des Villes, le 25 mai 2010, le Premier Ministre a rappelé les leviers mis en place pour l'amélioration de la vie des quartiers :

- politique de rénovation urbaine
- articulation entre volet social et rénovation urbaine
- politique publique en direction des jeunes « talents et initiatives locales »
- participation et association des habitants des quartiers pour lutter contre le retrait de l'espace public ou la défiance

et les champs de réflexion et d'action pour adapter les politiques d'intervention de l'État :

- péréquation et DSU
- modalités de sortie des 100 ZFU en France
- réforme de la géographie prioritaire

Un projet de loi lié à la réforme du zonage de la politique de la ville, aux modalités de contractualisation mais aussi à la péréquation et la DSU est annoncé pour 2011. La question économique des quartiers en difficulté semble encore floue.

Depuis 1997, l'IAU Île-de-France travaille étroitement avec la Préfecture de Région Île-de-France et le Conseil Régional Île-de-France pour alimenter l'observation des 26 ZFU. Le travail de suivi, d'observation et d'analyse de l'action publique permet de mieux appréhender les enjeux et les actions économiques des territoires les plus en difficulté. Plus de dix années après, et de nombreuses publications, l'observation statistique du dispositif ZFU est devenue plus contrainte. Le rapport d'activité 2009 permet tout de même de mettre en avant celle issue des partenariats avec l'ensemble des CAF d'Île-de-France et la CTRAD, et avec le Secrétariat Général à la Ville et l'ONZUS. L'ensemble des foyers allocataires dans les ZUS et ZFU sont ainsi observés depuis plusieurs années. Il s'agit de suivre, en 2008, leur situation sociale au regard de celle des habitants franciliens eux-mêmes allocataires. Le rapport 2009 présente également des informations économiques sur le tissu des entreprises implantées en ZFU. Les années 2006, 2007 et 2008 sont conjointement étudiées.

La poursuite du club des 26 ZFU permet d'accentuer l'observation des actions des villes et des acteurs du développement économique et de l'emploi dans les ZFU. Un regard particulier est porté sur l'insertion par l'économie, notamment lors de PRU. Une autre problématique est analysée : l'accompagnement des entrepreneurs dans les quartiers en difficulté. Il s'agit de mettre en avant de nouvelles actions publiques liées à l'entrepreneuriat, comme celles du Conseil Régional, ou celles des villes et des acteurs économiques intervenant en ZFU.

A- Réunion club des 26 ZFU du 25 juin 2009

Étaient présents :

Sandrine ACOMAT service économique des Mureaux, chargée de mission entreprise, référente ZFU Mureaux

Julie ARVY chargée de mission commerce à la mairie d'Orly

Marion BACHELET, chargée d'études sur la politique de la ville à la DARES, chargée entre autres des ZFU

Linda BENIHADDADENE, conseiller ZFU CCIP 93

Géraldine BOURDON, chargée de mission à la CAF 93

Michael BOURGEOIS, chargé de mission DIV devenue secrétariat général inter-ministériel des villes

Sophie BOUVIER direction régionale de l'Acsé, mission politique de la ville

Célia BRIFFAULT, chargée d'études CAF 93

Jean Pierre CHAUVEL, IAU îdF

Sandrine CIRIO, mairie de Chennevières responsable de la direction politique de la ville, ZFU et logement social

Thierry COLETTE chargé de mission à Plaine-commune pour la ZF de la Courneuve

Christine CORBILLÉ, IAU îdF

Xavier DESRAY, chargé de mission au service prospectives et évaluation de l'unité développement CRIF

Damien DURAND, chargé de mission à la Direction régionale de l'Acsé

Nadia EI MASSASSI, agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat à l'association Espace pour entreprendre

Brigitte GUIGOU, IAU îdF Martin

HERVOUET, stagiaire IAU îdF

Jamila JAAIDANE, chargée du développement économique des quartiers en difficulté

Mathilde KINDELBERGER, chargée de mission création d'entreprise à la maison de l'emploi d'Aulnay sous Bois, référente ZF pour Aulnay

Wil LECHALIER, délégué territorial pour l'emploi et le développement économique, département 93, CRIF

Pascale LEROY, IAU îdF

Gwenola LUCAS, chargée de projet inter-entreprise de la ville de Nanterre

Olivier MANDON IAU îdF

Naike PANGA, agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat de la ville de Nanterre, depuis début juin

Françoise PICHON-VARIN, Chargée de mission rénovation urbaine à la DREIF

Armelle QUIROGA, CTAD CAF IDF

Gaelle RIGAL-ROY, chargée de mission mairie de Bondy

Arielle SALHI, chargée de mission CAF 93

Patrick SILLARD, secrétariat général du CIV devenu secrétariat permanent des ZUS

Adeline STAWINSKI, chargée d'études au CAF IDF

Julien TUILLIER, chargé d'études en économie à la CCIP 93

Ordre du jour :

- Les missions des premiers « agents de sensibilisation » en ZFU - CRIF
- L'évolution de l'actualité réglementaire du dispositif ZFU au 1^{er} janvier 2009,
- Les débats relatifs à la redéfinition de la géographie prioritaire,
- L'analyse des prestations sociales de la CAF en ZUS et ZFU d'Île-de-France,
- La ZFU de La Courneuve :
 - articulation de la gestion de la ZFU et Plaine Commune,
 - développement de la ZFU,
 - articulation entre l'emploi local et la pépinière d'entreprises.
- La ZFU de Clichy-Montfermeil :
 - développement économique, de l'emploi et de la formation de la CA et la ZFU,
 - articulation avec le PRU.

Principaux enseignements :

Le club des 26 ZFU aborde les débats relatifs à la redéfinition actuelle de la géographie prioritaire. Depuis 2008, l'État a annoncé une progressive refonte de son action en matière de politique de la ville. Des travaux parlementaires ont été publiés en 2009. Une année de prorogation a été annoncée pour les CUCS. Cependant, la fin des dispositifs et des réflexions devrait aboutir d'ici 2011 à de nouveaux zonages géographiques d'intervention exceptionnelle de l'État. Un recentrage de son action devrait privilégier un nombre plus restreint de zones. Les périmètres des ZUS seraient aussi redéfinis. Le dispositif ZFU ne semble pas concerné par un arrêt définitif à compter de 2011. Cependant, sa fin réglementaire, en 2011, engendre des interrogations quant à la suite d'aides financières ou non pour les entreprises dans certains quartiers considérés en grande difficulté. Aucune décision n'est, à ce jour, arrêtée. Une fin progressive du dispositif ZFU est en cours avec 3 années à taux dégressif. Le niveau d'exonération reste instable pour les années à venir.

Un travail spécifique des CAF d'Île-de-France permet de mesurer, en 2007, l'ensemble des prestations sociales dont bénéficient les 1 900 000 foyers allocataires vivant en ZUS ou en ZFU, soit 5 000 000 de personnes. Cela représente un francilien sur deux. L'activité des allocataires et des conjoints est logiquement beaucoup plus défavorable pour ceux vivant en ZFU. Comme en ZUS, 9% d'entre eux sont au chômage et 45% sont inactifs. Le niveau de précarité atteint 50% lorsque les foyers sont localisés en ZFU. 9% des 390 000 jeunes de 16 à 19 ans pour lesquels les CAF versent des prestations en Île-de-France sont en dehors d'un système de formation ou d'apprentissage. Ce taux atteint 14 % en ZUS et 15% en ZFU.

Le site de Clichy/Montfermeil développe des actions en matière d'emploi et de développement économique au sein de sa ZFU. Le portage de la ZFU est assuré par la Communauté d'Agglomération créée en même temps. Aujourd'hui, ce site bénéficie du PRU francilien le plus important d'un point de vue financier. Le PRU transforme fortement le quartier. Un travail considérable de collaboration avec des chantiers d'insertion est mis en œuvre. Plaine Commune présente la spécificité de gérer plusieurs ZFU. Celle de La Courneuve n'a pas de grandes disponibilités foncières et immobilières pour mettre en œuvre un fort développement économique. Mais, par exemple, des projets de parc d'activités de 4 000m² sont en cours. Elle

bénéficie aussi d'un PRU démarré depuis les années 80. Il permet de suivre les évolutions en matière d'installation des entreprises dans les nouveaux projets d'hôtels d'activités. Une des préoccupations actuelles est la sortie progressive des entreprises des pépinières. Les offres immobilières et les évolutions réglementaires du dispositif ZFU ne permettent pas de prévoir un parcours résidentiel d'entreprise en ZFU. Pour accompagner le développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers en difficulté, le CRIF précise les missions de l'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat, avec comme objectif un poste par ZFU. Le témoignage de titulaires de ce nouveau métier illustre la demande locale d'accompagnement.

1- Éléments de contexte de la géographie prioritaire et de la réglementation du dispositif ZFU

Avenir des dispositifs contractuels et de la géographie prioritaire

L'évolution des dispositifs contractuels de la politique de la ville est actuellement à l'étude. Il est décidé que la liste des ZUS sera révisée tous les 5 ans, et pour la première fois en 2009.

L'État veut profiter de la modification de la liste des ZUS pour étudier également le principe des contrats urbains et a minima engager une réflexion sur ce point. Une concertation a débuté en mars 2009, appuyée par un livre vert édité par la délégation interministérielle de la ville et portant sur la géographie prioritaire, la forme institutionnelle de la politique de la ville et sa déclinaison contractuelle au plan local.

Cette concertation s'est traduite par la saisine des préfets de département, qui doivent organiser, selon leurs modalités propres, des concertations au plan local. En parallèle des associations nationales, représentants d'élus, CNV ont été saisis pour émettre aussi un avis sur différents points explicités dans une circulaire d'accompagnement du livre vert. Prévue pour la mi-mai 2009, les analyses des préfets doivent être formalisées dans des synthèses de la DIV. Les parlementaires, Mrs ANDRÉ et HAMEL, réalisent une mission d'études sur la géographie prioritaire et doivent proposer un schéma opérationnel pour guider la révision de la liste des ZUS et la future contractualisation¹. Leur mission s'achèvera le 15 septembre 2009. Les CUCS, arrivés à

¹ En septembre 2009, le rapport parlementaire André/Hamel est remis au Premier Ministre.

échéance à mi-parcours à la fin 2009, vont être prorogés durant l'année 2010. En parallèle à ce cadrage, la concertation locale met en avant l'attachement des élus à la forme contractuelle de la politique de la ville, et dans l'ensemble le rejet d'appels à projet nationaux qui court-circuitent le dialogue entre les élus et les acteurs locaux de l'État. La forme contractuelle devrait donc être maintenue.

Au sujet du cadrage national, le SG du CIV travaille, depuis 6 mois, en collaboration avec l'INSEE sur la production d'une quinzaine d'indicateurs sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville : ZUS, CUCS non ZUS, les 2400 quartiers que comprend l'actuelle géographie prioritaire des quartiers bénéficiaires de la politique de la ville. Ils sont consultables sur les sites Internet de l'INSEE et du SIG Ville¹. Ces indicateurs permettent de comparer des situations socio-économiques dans les différents quartiers et laissent apparaître des disparités considérables. Des quartiers où, en 2005, le revenu médian est de 5 000 € par habitant à des quartiers, où le revenu est à plus de 20 000 € sont identifiés. Au niveau national, le revenu annuel médian annuel est de 16 300 €. Afin d'assurer une équité dans le traitement, on s'appuiera sur ces informations pour introduire un cadrage national.

¹ Liste indicative des indicateurs :

- Population 1999
- Population 2006
- Population des ménages 2006
- Densité médicale 2006
- Indicateur de chômage 2006
- Nombre de résidences principales 2006
- Part de bas revenus hors prestations sociales 2005
- Part de bénéficiaires de la CMUC 2007
- Part des 18-24 ans bénéficiaires de la CMUC 2007
- Part de HLM 2006
- Part de retards d'au moins 2 ans en 6ème 2008
- Part des employés et ouvriers dans les salariés 2006
- Part des ménages de 6 personnes et plus 2006
- Revenu médian par unité de consommation 2005
- Taux d'activité 2006 des 25-64 ans

Le dispositif ZFU est assez hors champ de la discussion sur la géographie prioritaire, puisque la contrainte politique imposée est la révision de la liste des ZUS. D'un autre côté, les ZFU ont une existence réglementaire autonome, car elles ont été définies au départ en s'appuyant sur les ZUS, mais très vite avec un propre zonage. Les modalités réglementaires des ZFU ne vont pas être changées par la concertation actuelle et avec une échéance pour 2011.

Débat

L'IAU îdF suggère que l'objectif de la réflexion sur la géographie prioritaire pourrait être une réduction des territoires d'intervention. Selon le SG à la Ville, aucun arbitrage n'existe encore à ce stade des réflexions en cours. La contrainte essentielle est celle de la révision générale des politiques publiques avec comme objectif à terme de concentrer les moyens de l'État, sur un nombre plus limité que celui des 2400 quartiers concernés actuellement par la géographie prioritaire. Une logique de rationnement de la ressource doit être appliquée.

Nous sommes dans un paysage flou et il n'est pas possible de dire aujourd'hui quelle géographie l'État retiendra. En conclusion nous avons une gamme de possibilités très importante.

Le conseil Régional d'Île-de-France souligne la particularité de la région. Le SG à la Ville confirme que les indicateurs sont différents en Île-de-France. Les quartiers franciliens sont plutôt globalement à des niveaux d'indicateurs « plus favorables » ce qui ne veut pas dire que les quartiers sont moins en difficulté mais les revenus sont un peu plus élevés que dans les autres régions. On voit une graduation liée notamment à la taille des agglomérations. Par exemple, des quartiers de l'agglomération de Lyon sont dans une situation similaire avec des niveaux de revenus un peu plus importants que les petites agglomérations de 50 000 habitants. Dans le traitement technique des indicateurs, il faut différencier les situations en fonction de la taille des agglomérations. De ce point de vue là, l'agglomération parisienne est très atypique et nécessite un traitement technique à part, des indicateurs sociaux-économiques, que ce soit pour le niveau des revenus, ou le taux de chômage dont les niveaux peuvent être très élevés.

La suppression du principe de zonage appelant des exonérations est une hypothèse envisageable. Le principe du zonage serait alors remplacé par un autre moyen d'action, il est probable que les exonérations seront maintenues. C'est pourquoi la concertation est à ce point importante.

Évolution réglementaire du dispositif ZFU

Un éclairage particulier sur l'évolution de la réglementation dans les ZFU doit être porté sur les exonérations de cotisations sociales. Le projet de réforme de la loi porte sur un plafonnement des salaires ouvrant droit à exonération, une modification du mode de calcul des exonérations de cotisations sociales, ainsi que sur un projet de suppression de la sortie dégressive après 5 ans d'exonération à taux plein. La suppression de la dégressivité a été rejetée, la formule de calcul n'avait pas été précisée dans la loi de finances. Le décret publié le 10 mars 2009, applicable en 2009, 2010 et 2011, le précise sachant qu'il y a des travaux en cours, de longue date, avec la direction de la sécurité sociale. Malheureusement, l'édition de la circulaire à venir met beaucoup plus de temps que prévu. L'ACOSS³ devait publier des fiches pédagogiques sur le sujet.

Débat

Selon la CCIP 93, les premiers retours concernant la réaction des entreprises sont divers. Une partie comprend assez bien que plus les salaires sont élevés, moins les exonérations doivent être fortes. Mais pour celles qui viennent de s'installer en ZFU, le mécontentement est grand car elles n'ont appris les nouvelles mesures applicables au 1^{er} janvier 2009 que par le décret paru fin mars 2009. Elles pourraient avoir à rembourser des sommes assez conséquentes sur les 6 premiers mois de l'année. Certaines entreprises font le choix de ne plus appliquer les exonérations sociales mais seulement la partie fiscale. Elles n'ont donc plus cette obligation d'embaucher en ZUS. D'autres ont décidé de geler les salaires et leur plan de recrutement.

La plupart des entreprises est en train de faire des arbitrages comptables. Le système réglementaire des ZFU est « détricoté ». Les exonérations sont de plus en plus complexes, et occasionnent de nombreux contentieux. Par

exemple, les entreprises préfèrent basculer vers la réduction Fillon⁴.

Plus particulièrement dans la ZFU de La Courneuve, l'application des modifications révèle des instructions contradictoires de l'URSSAF au sujet de la rétroactivité du dispositif. Si les entreprises aujourd'hui remboursent l'URSSAF en remettant à jour leurs bordereaux de début d'année, elles risquent de subir des redressements financiers avec des pénalités. Il semble plus prudent d'orienter les entreprises directement vers les services de l'URSSAF.

2- Les prestations sociales des CAF dans les ZFU et leur environnement (CTRAD)

Dans le cadre de cette réunion, la CTRAD présente une analyse spécifique des prestations sociales perçues parmi les franciliens et plus particulièrement au sein des quartiers en difficulté. Cette analyse concerne les statistiques de 2007. Le volet C1 et les annexes de ce rapport d'activité présentent en complément des données quantitatives pour l'année 2008.

Le profil des allocataires CAF en ZFU à partir des données 2007 est abordé selon 3 types de prestations :

- les aides aux familles,
- les aides au logement,
- les aides au logement pour tous les ménages modestes et pas seulement les familles.

avec 3 types de minima sociaux :

- le RMI,
- l'API,
- le RMI qui est devenu le RSA (revenu de solidarité active) avec un champ d'application beaucoup plus large.

³ l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale, caisse nationale des URSSAF

⁴ La loi n°2003-47 du 17 janvier 2003 a mis en place une réduction générale de cotisations patronales de Sécurité sociale applicable aux cotisations dues sur les rémunérations versées à compter du 1^{er} juillet 2003 (dite réduction Fillon). Cette réduction remplace l'allègement Aubry II ainsi que la réduction unique dégressive sur les bas salaires. La réduction, calculée chaque mois civil pour chaque salarié, est égale au produit de la rémunération mensuelle brute versée au cours du mois civil multipliée par un coefficient déterminé par application d'une formule de calcul. Cette formule de calcul varie selon que l'effectif de l'entreprise est compris entre 1 et 19 salariés au plus, ou est supérieur à 20 salariés. En application de la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, les modalités de calcul de la réduction de cotisations dite Fillon sont modifiées au titre des heures effectuées à compter du 1^{er} octobre 2007.

Les CAF touchent un nombre élevé d'allocataires : 1 900 000 foyers en Île-de-France. Avec les personnes qui vivent dans ces foyers, on atteint près de 5 000 000 de personnes, soit 1 francilien sur 2. Les données ici présentées concernent 23 ZFU, et pas encore les 3 ZFU créées en 2006.

On dénombre dans les 23 ZFU plus de 94 000 foyers allocataires, soit 5 % des foyers allocataires. Les données à la Région présentent des disparités départementales importantes : dans la Seine-saint-Denis, 25% des foyers allocataires vivent en ZUS, 22% dans le Val d'Oise. Pour les ZFU, les taux varient également selon les départements, avec plus de 10 % dans le Val d'Oise.

La CTRAD présente :

- l'activité des allocataires et des conjoints,
- la précarité des allocataires, au travers de la dépendance aux prestations familiales et le niveau de ressources,
- l'activité des jeunes plus spécifiquement sur les enfants de 16 à 19 ans des allocataires,
- un éclairage sur les 3 ZFU intervenant lors de cette réunion du club.

Activité des allocataires et des conjoints : en Île-de-France, 60 % ont un emploi, soit salarié, soit travailleur indépendant, 6 % sont au chômage et 34 % sont inactifs⁵. Pour les ZFU, la situation est beaucoup plus difficile : 10 % sont au chômage, 47 % soit un sur deux n'a pas d'activité. En ZUS la situation est proche de celle des ZFU : 9 % au chômage et 45 % d'inactifs.

Ces inégalités sont plus accentuées dans certaines zones, par exemple, dans la Seine-Saint-Denis, toutes ZFU confondues, 1 adulte allocataire sur 2 est inactif. Les choses vont changer avec la mise en œuvre du RSA car il va falloir obligatoirement s'inscrire au chômage.

Pour étudier *la précarité des foyers allocataires*, les CAF ne prennent pas en compte les étudiants, les personnes de 65 ans et plus qui peuvent avoir le minimum vieillesse, ou qui ne sont pas imposables, mais uniquement les foyers allocataires pour lesquels il existe un maximum d'informations fiables. Elles définissent la dépendance par le fait que les prestations perçues représentent plus de la moitié des ressources des allocataires, soit les revenus déclarés et les prestations perçues en décembre de chaque

année. 25% des foyers allocataires franciliens dépendent pour 50 % ou plus des prestations. En ZFU, le chiffre passe à 36 %, et en ZUS à 34 %. La Seine-Saint-Denis présente un poids plus important d'allocataires dépendant des prestations : 41 %.

Pour la précarité observée via le niveau de ressources, l'indicateur nommé le seuil de bas revenu, établi avec l'INSEE, représente 60 % du revenu disponible médian avant impôt à partir de l'enquête des revenus fiscaux, sur la population de moins de 65 ans. Pour décembre 2007, ce seuil est fixé à 871 € par UC (unité de consommation). L'unité de consommation représente 1 pour l'allocataire, 1.2 si l'allocataire est mono-parental, 0.5 pour les conjoints et les enfants à charge de 14 ans ou plus et les éventuelles autres personnes à charge, et 0.3 pour chaque enfant de moins de 14 ans. Ce niveau est très proche du seuil de pauvreté. Plus d'un tiers des foyers allocataires franciliens a un bas revenu, ce chiffre est plus important en ZFU : plus de 1 sur 2, comme en ZUS. Pour la Seine-Saint-Denis, zone la plus « difficile », le chiffre passe à 6 allocataires sur 10 ayant un bas revenu.

Situation des jeunes de 16 à 19 ans, pour lesquels les CAF versent des prestations (jeunes hors de tout système de formation mais actif pouvant toucher un salaire de moins de 55% du SMIC ou au chômage). Sur les 390 000 jeunes franciliens âgés de 16 à 19 ans pour lesquels des prestations sont versées et qui vivent dans le foyer allocataire, 9 % sont en dehors d'un système de formation ou d'un système d'apprentissage. Dans toutes les ZFU confondues, le chiffre atteint 15 % et 14 % pour les ZUS. Dans l'ensemble des ZFU des départements du Val d'Oise, de l'Essonne et de Seine-et-Marne, le chiffre est de 17%.

Le poids des jeunes allocataires de 16 à 19 ans vivant dans un foyer à bas revenu atteint 28 %, répartis également dans les ZFU et les ZUS.

La CTRAD a porté *un éclairage spécifique sur trois ZFU*. Pour « le plateau, cité des ânes » à Sartrouville, il y a 2 700 foyers allocataires en 2007, pour « les 4000 » à La Courneuve, on dénombre 4 300 foyers allocataires, et 6 200 foyers allocataires au sein de la ZFU « les grands ensembles du haut et du bas » à Clichy-Montfermeil.

Pour chaque ZFU précitée, la CTRAD a repris les données déjà présentées et les a comparées avec des zones hors ZFU, c'est à dire les quartiers de la commune hors périmètre ZFU et la commune entière. Cela permet de constater que la situation est plus difficile pour les foyers

⁵ Cf. Glossaire.

allocataires des ZFU que pour ceux vivant hors ZFU, même si les indicateurs ne sont pas extrêmement différents. Ainsi, à Sartrouville, les allocataires à bas revenu dans les ZFU représentent 42 % et à peine 40 % hors ZFU, et les allocataires dépendant des prestations sont plus importants aussi : 30 % contre 20 % hors ZFU.

Pour La Courneuve, la situation est très semblable 60 % des foyers allocataires de la ZFU à bas revenu, plus de 40 % dépendants des prestations. Le taux de jeunes de 16 à 19 ans vivant dans un foyer à bas revenu est très élevé : près de 60 %.

Pour l'exemple de Clichy sous Bois/Montfermeil, les jeunes de 16 à 19 ans enfants des allocataires hors système de formation représentent un pourcentage très élevé : plus de 15 %. 70 % des allocataires vivent dans un foyer à bas revenu. Le poids est du même ordre de grandeur pour les jeunes de 16 à 19 ans vivant dans un foyer à bas revenu. Les allocataires dépendant des CAF représentent plus de 40 %.

3- La ZFU de Clichy-Montfermeil et l'action économique développée par la Communauté d'agglomération

La CA⁶ est un établissement public qui a une dizaine d'années d'existence et ne regroupe que deux collectivités. Comme le disent régulièrement les élus : « une ville pauvre + une ville pauvre ne donnent pas une CA riche ». La CA a voulu se doter d'une compétence en matière d'emploi, de formation et de développement économique, même si en tant que CC au départ ce n'était pas une obligation. Un service emploi et un service d'insertion pour les bénéficiaires du RMI ont été mis en place. Depuis une dizaine d'années, la CA reçoit 700 personnes par an qui recherchent un emploi, inscrites ou non à l'ANPE. 40 % des personnes qui fréquentent ce service ne sont pas inscrites à l'ANPE et sont peut-être par ailleurs considérées comme des inactifs. Dans le cadre d'une convention avec le département, 750 familles allocataires du RMI sont suivies. La Seine-Saint-Denis présente une particularité : le département « sous-traite » aux collectivités le suivi des bénéficiaires du RMI, depuis la création du RMI devenu aujourd'hui RSA.

Historiquement, il n'y a aucune tradition économique sur le territoire de la CA, sauf sur

Montfermeil où existait une petite Zone d'activité (ZA) excentrée par rapport au centre ville. Dans la commune de Clichy, il y avait peu d'activités économiques, et peu de culture économique, même au niveau des élus. L'entreprise Leclerc et quelques magasins situés à la limite de Livry-Gargan existaient, et les élus ne trouvaient pas utile de s'attacher à accentuer le développement économique.

Dès la création de la CA, la ZFU a été créée, ainsi qu'un PIC URBAN. Les deux collectivités, que tout sépare, politiquement et sociologiquement, ont eu le courage politique, ayant des difficultés partagées, de mettre en place un certain nombre de services en commun dont celui « emploi-formation-insertion ».

Pour ce qui concerne le développement économique, il y a toujours une hésitation de la part de la CA à se saisir de cet objet, et il n'y a pas encore de directeur en charge du développement économique. La CA bénéficie aussi d'un énorme PRU, paraît-il le plus coûteux en Île-de-France, avec 600 millions d'euros de budget. Des questions se posent. Que fait-on sur un territoire où il n'y a pas d'ANPE, où il y a essentiellement des entreprises de moins de 5 salariés, avec parmi elles, 60 % de 0 salarié, de petites entreprises du bâtiment et de services ? Que fait-on sur un territoire où finalement les seuls employeurs sont les collectivités et l'hôpital, un Leclerc et un Simply-market ?

Les travaux du PRU ont démarré en 2007, et pour ceux qui ont connu Montfermeil avant et après il est vrai que le paysage urbain a énormément changé, avec des contraintes de chantier aujourd'hui pour les habitants. Le programme de démolition est massif avec 60 % de co-proprétés dégradées, ce qui est une particularité sur ce territoire. Il n'y a pas que de l'habitat de type HLM et aidé, les villes sont confrontées à des co-proprétés dégradées et/ou extrêmement dégradées.



Cité HLM
Crédit photo : DREIF/GOBRY

⁶ Communauté d'Agglomération

Quelques caractéristiques du territoire et du PRU : un fort enclavement évoqué avec l'absence de transports en commun. Les maîtres d'ouvrage sont Orly-Parc, Opievoy, I 3F et OPH FTRP. C'est I 3F qui s'est investi sur le territoire à l'occasion de ce PRU avec 50 % des projets de construction. Il est le partenaire majeur dans le cadre de chantiers d'insertion, d'autant qu'il n'hésite pas à avoir des rapports directs avec les entreprises travaillant dans le PRU et à les rappeler à l'ordre quand elles ne respectent pas leurs engagements. Entre le moment de la signature du PRU et celui où l'on voit les logements sortir de terre, il faut du temps. Avant la signature de la charte d'insertion, la CA a commencé à faire des clauses d'insertion. Le contexte réglementaire souhaité par l'ANRU dans sa charte nationale d'insertion demande que les collectivités déclinent une charte locale d'insertion stipulant que 5 % du nombre d'heures travaillées doivent être dédiées à des habitants du périmètre.

Nous sommes dans la même logique que la ZFU, sachant que le PRU est dans le périmètre de la ZUS et recouvre aussi une partie du périmètre de la ZFU. C'est également satisfaisant pour le CUCS et le périmètre d'éducation prioritaire. 226 000 heures sont à consacrer à l'insertion puisque le Préfet à l'égalité des chances a souhaité que les chartes d'insertion fassent apparaître le calcul. L'exercice a été difficile car les bailleurs n'ont pas tous les mêmes modes de calcul. La CA est arrivée à être en capacité de les consommer dans les 10 ans à venir.



Vue aérienne de Montfermeil et Clichy sous Bois
Crédit photo : DREIF/GOBRY

Le principal levier pour les clauses d'insertion est le marché public. La CA a mobilisé la sous-traitance par le biais de structures d'insertion par l'activité économique. Il est très difficile de faire travailler les régies de quartier sauf pour des travaux d'entretien d'espace de vie donc des entreprises, mais pas pour des actions pures de bâtiment.

Une deuxième option est la mutualisation des heures via la mise à disposition de salariés. La CA travaille très bien avec une ETTI, (entreprise temporaire d'insertion), et commence à travailler avec un GEIQ (groupement d'employeurs par l'insertion et la qualification) spécialisé en bâtiment. Un seul existe à Pantin, adossé au groupe Vinci, ce qui n'est pas toujours simple (Bouygues, Vinci... sont des partenaires).

Une troisième option et favorite des entreprises est l'embauche directe mais essentiellement par des entreprises d'intérim.

La CA a aussi créé une structure d'accueil du public « DEFI » (Développement, Emploi, Formation et Insertion) qui est un service d'accueil où le public est reçu. Une mission locale avec un périmètre géographique plus large que celui de Clichy-Montfermeil. 80 % du public sont représentés par les jeunes de Clichy-Montfermeil. La CA est installée au cœur du territoire, dans le quartier Les Bosquets, et un travail étroit se fait avec la mission locale. Cependant, il n'existe pas de PLIE mais un dispositif In'Europe est aujourd'hui mis en place et un PACTE⁷ est en cours de définition. L'avantage de ce territoire, même s'il souffre de son enclavement, est que les structures locales travaillent ensemble, la qualité du partenariat est à souligner.

Le GUD (guichet unique de DEFI) permet d'assister les maîtres d'ouvrages et de repérer des marchés potentiels. Le guichet travaille de façon très rapprochée avec la Direction de projet et il y a eu une véritable rencontre entre les professionnels du social, les urbanistes et la Direction de projet du PRU, direction déléguée à la CA.

Débat

La demande dans les métiers du bâtiment et l'implication des jeunes et de certaines populations à rentrer dans des formations professionnalisantes peuvent rencontrer des problèmes de niveau de connaissance quant à l'accès même aux formations. Y-a-t-il besoin de prévoir d'autres programmes de formation ? Par exemple un programme d'adaptation assez court mais intense pour leur permettre d'accéder à ces formations ?

⁷ Dans le prolongement du Schéma Régional du Développement Economique (SRDE) et de la délibération cadre CR 86-07 Emploi et territoire du 27 septembre 2007 du CRIF, le Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique correspond à une démarche de contractualisation pluriannuelle (3 ans) entre la Région et des partenaires locaux. Il apporte une offre de services intégrés autour de trois piliers d'actions : le pilier Développement économique, le pilier Emploi et le pilier Formation.

La CA a mené une action sur les métiers de la construction en collaboration avec la Région. La CA a souhaité mettre en place des contrats de professionnalisation, car les jeunes veulent être rapidement rémunérés. Il y a parallèlement des difficultés de mobilisation, pour les populations de + de 50 ans.

Pour conclure et répondre à la question du développement économique et son articulation avec le PRU/ZFU, les collectivités ont mis du temps à répondre à cette question. Les financements de l'ANRU ne prévoyaient pas au départ de développement économique dans le cadre de la rénovation urbaine, mais maintenant il y a une vraie réflexion menée dans les 2 villes. Pour l'aménagement de bas d'immeuble avec les bailleurs, des études sont menées. Les enjeux liés aux types de commerces à installer sont forts sachant que la CA préfère favoriser les commerces plutôt que les entreprises.

L'IAU îdF s'interroge sur l'existence ou non d'une stratégie sur le type d'activités qui va s'implanter.

Selon la CA, grâce au pacte territorial pour l'emploi, la formation et pour le développement économique notamment, il va y avoir un effet structurant dans la réflexion. Il est symbolique quand il n'y a pas de responsable des affaires économiques. Ces questions cheminent mais on sent une hésitation entre les 2 collectivités. Il existe d'autres projets d'aménagement du territoire, comme la construction d'une mosquée en plein périmètre de la zone franche.

4- La ZFU La Courneuve – Plaine commune

Plaine Commune comprend 8 communes pour 330 000 habitants et 4 ZFU : Épinay-sur-Seine, Stains et La Courneuve qui sont de 2^{ème} génération, et Aubervilliers plus petite et qui est un morceau de la ZFU intercommunale Aubervilliers-Drancy. Elle est de 3^{ème} génération car créée en 2006.

Quelques caractéristiques au sujet de la ZFU La Courneuve :

En terme de surface, le parc d'habitation de la ville couvre tout le nord de la ville soit la moitié. Le parc d'activités occupe une partie de l'est ce qui fait qu'en terme de proportion habitée cela regroupe le quartier des 4 000 Sud, Nord et aussi le quartier du centre-ville qui lui n'est pas complètement dans le périmètre de la ZUS. Comme le périmètre avait été étendu, celui de la zone franche est plus large que celui de la ZUS, et c'est la pointe est qui a été rajoutée.

En terme de population : 21 000 habitants vivent dans la ZFU pour 37 000 à La Courneuve soit plus de la moitié et 15 000 en ZUS.

La gouvernance des 4 ZFU est commune au sein de Plaine Commune, avec un large partenariat de la Chambre de commerce, l'URSSAF, la Chambre des métiers etc..

Le périmètre de la ZFU a été déterminé en intégrant des zones de développement économique possible, quelques friches avaient été repérées, quelques terrains potentiels, quelques locaux privés où il était possible d'avoir une extension. Mais, comme beaucoup de ZFU, le secteur comporte peu de disponibilité foncière et encore moins de locaux d'activités à court terme. Une recherche systématique avait été faite au démarrage. À son origine, il y avait un projet de pépinière en cours, un projet de renouvellement du centre commercial à proximité de la pépinière, le tout intégré dans un PRU qui n'avait pas ce nom à l'époque mais qui existait au moment du démarrage de la ZFU. Il y a deux friches industrielles dont une où il était possible de faire quelques locaux d'activités.



*Pépinière d'entreprises
Crédit photo : ZFU La Courneuve*

Un certain nombre de développements économiques ont été possibles : un parc d'activités de 4 000 m² a été créé, destiné à recevoir des entreprises de l'extérieur puisque la divisibilité est relativement faible : 300 m². Un investissement en immobilier d'entreprises s'est donc révélé impossible. D'autres locaux d'activités vont se construire mais près de la fin proche du dispositif ZFU. Aujourd'hui, les interventions pour le développement économique de la ZFU sont au maximum de ce qui avait été identifié en terme d'immobilier au démarrage de l'opération.

Quelques éléments en lien avec le PRU : celui de La Courneuve a démarré dans les années 80 avec les premières démolitions de barres. Aujourd'hui, le programme suit son cours avec

un travail sur les clauses d'insertion. Il y a un potentiel de développement économique sur les constructions encore à venir, où les reconstructions n'ont pas encore été toutes programmées. Certains des locaux existants vont être démolis, puis reconfigurés mais à plus lointaine échéance. Il y a un travail quotidien pour dégager des potentialités immobilières existantes dans des locaux reconfigurés.

L'impact statistique est comparable dans toutes les ZFU. Des difficultés existent à suivre le réel impact en termes d'établissements et d'emplois en ZFU mais il est possible de dire que la ZFU a une bonne progression de l'ordre de 40% environ du nombre d'établissements entre 2005 et 2009. En termes d'emplois, on est passé de 1900 à 2600 en 5 ans, sans forcément inclure les entreprises éligibles au dispositif ZFU.

En conclusion, il est très difficile de mesurer quantitativement les embauches des habitants des ZFU par le biais du dispositif, ce qui n'est pas satisfaisant.

En 2005, une pépinière a ouvert au cœur d'un pôle économique. Ce dernier a été constitué avec l'école de la 2^{ème} chance et le centre commercial reconfiguré. Aujourd'hui, la pépinière accueille 20 entreprises ce qui représente un peu plus de 100 emplois. L'impact ZFU concerne l'ensemble des entreprises de la pépinière. Il est opportun de s'interroger sur les risques liés à la fin du dispositif. Cela concerne 2 500m² de bureaux et d'ateliers donc des typologies d'entreprises potentiellement diversifiées.

En lien avec ces questions d'immobilier déjà évoquées, de très grosses difficultés sont constatées en sortie de pépinière, notamment actuellement lors de la première vague de sortie du dispositif. Globalement, les entreprises devaient y rester 3 ans (2005-2008), mais une prorogation d'une année a été décidée. En fait, le contexte réglementaire actuel ne permet pas de prévoir un vrai parcours résidentiel d'entreprise en ZFU.

Les entreprises faisant partie de la pépinière ont généré des emplois et une demande d'accompagnement a été fortement exprimée en lien avec la maison de l'emploi. Celle-ci centralise les demandes des entreprises et, régulièrement, reçoit des jeunes du quartier qui déposent leur CV en majorité pour des stages ou de l'apprentissage. Des rencontres entrepreneurs-demandeurs d'emploi dédiées aux entreprises en ZFU ont aussi été organisées, notamment avec celles de la pépinière qui ont besoin de recruter des

habitants des ZUS, et elles ont rencontré un succès satisfaisant.

5- La politique des quartiers du CRIF et la mise en œuvre du métier d'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat, le témoignage d'un agent à la ZFU Orly-Choisy-le-Roi

Cela fait un an que ce projet est mis en place par le CRIF, afin de favoriser, développer la « culture de l'initiative », l'initiative économique. L'ambition est de disposer d'un poste d'agent de sensibilisation par ZFU et les territoires bénéficiant d'un PACTE seront prioritaires dans l'application de ce dispositif.

Actuellement, 4 postes ont été votés dans le cadre de l'engagement financier du CRIF. D'ici la fin 2009, il y en aura 6 de plus dont le dossier est en cours d'instruction ou en projet. Sur l'est de Paris par exemple, où un poste sera dédié à l'entrepreneuriat collectif. Le Carrefour jeunesse et entreprise de Québec accompagne cette démarche.

Ce métier d'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat a été développé à l'intention d'un public scolaire en difficulté, amené à être accompagné pour monter des projets pédagogiques collectifs. Par exemple, un proviseur a mis un terrain à disposition d'un groupe d'élèves qui le cultive et qui va vendre les récoltes.

Installé à Espace entreprendre de la ZFU Orly/Choisy-le-Roi, l'agent de sensibilisation intervient vers un public scolaire, de jeunes adultes inactifs via les missions locales, les PLIE, les chantiers d'insertion, ainsi que vers la population active occupée. Il espère aussi toucher des personnes salariées et intervenir directement dans des entreprises ayant déjà marqué de l'intérêt pour ce type de formation. Sachant que la crise actuelle engendre des licenciements et que l'entrepreneuriat peut être une porte de sortie pour les futurs licenciés. Les « jeunes seniors » font également partie du public ciblé, qu'ils soient en pré-retraite obligatoire ou au chômage, ou des personnes en reconversion à l'âge de 40-50 ans.

Le CRIF incite les collectivités locales à s'intéresser à ce nouveau métier, sachant que la Région ne finance que les associations dans le cadre d'emploi aidé. La DRTEFP va certainement accompagner le dispositif. Les collectivités locales sont plus enclines à financer des locaux d'activités que des

fonctions, des services qui en termes de retours sur investissement sont moins visibles.

Le CRIF aide au financement pendant 6 ans et aujourd'hui, le FSE incite à l'émergence de projets. Pour la période 2007-2013, l'ensemble des financements FSE est majoritairement ciblé sur les zones en difficulté. La cellule FSE de notre Région incite donc à les utiliser, ainsi que les fonds FEDER sur les propres dispositifs du développement économique des quartiers en difficulté.

Les meilleures structures pouvant porter ce type de poste sont celles qui connaissent le sujet de la création d'entreprise, ainsi que des

associations quand elles sont labellisées sur l'entrepreneuriat collectif. Comme exemple, une association souhaiterait qu'à l'échelon régional, il y ait une création de poste de sensibilisation à l'entrepreneuriat en direction des femmes, d'autres sur l'aspect migrant, etc.. Les acteurs sont de plus en plus nombreux à solliciter le CRIF sur une thématique spécifique et intéressant l'ensemble de la Région. Il y aussi le projet de soutenir des maisons de quartiers, des CCAS, ou d'autres associations se trouvant dans les quartiers qui souhaitent s'investir dans le portage de ce type de poste.

B- Réunion club des 26 ZFU du 21 décembre 2009

Etaient présents :

Michaël BOURGEOIS, chargé de mission développement économique au secrétariat général de la ville

Silvie BOUVIER, Directrice régionale adjointe de l'Acsé établissement qui sera amené à entrer dans la DGIRCS au titre de la RGPP

Célia BRIFFAULT, chargée d'études à la CAF de Seine St Denis

David COHIN, chargé d'études pour le service des actions économiques de l'assemblée permanente des chambres des métiers

Christine CORBILLE, IAU îdF

Nathalie DORVILLE, chargée de mission ZFU de Blanc-Mesnil, en interco avec Dugny

Joana GIRARD, Conseillère politique de la ville, CCIP 93

Mathilde KINDELBERGER, chargée de mission création d'entreprise à Aulnay sous Bois et chargée d'animation de la pépinière d'Aulnay

Benoît LEGER, chargé de développement à la CDC IDF

Olivier MANDON, IAU-îdF

Rodolphe MASSON, directeur de la pépinière du Trident à Corbeil Essonne

Sandrine MOREL, CCIP 93

Marie-Christine NUCHY, DREIF, division habitat, remplaçante de Françoise PICHON-VARIN

Claudine PIERSON, chargée des territoires sensibles à la CDC

Simon QUANTIN, chargé d'études à l'évaluation des politiques de la ville, du Ministère des affaires sociales, à la Dares

Gaëlle RIGAIL-ROY, chargée de mission développement économique pour la Mairie de Bondy

Benoît SENECHAL chargé de développement territorial 93 à la CDC IDF

Aline STAWINSKI, chargée d'études pour les CAF de la RIF

Ordre du jour

- L'actualité nationale du développement économique et des ZFU par le Secrétariat Général à la Ville,
- La ZFU de Corbeil/Essonne,
 - Présentation de la ZFU et son environnement
 - Devenir de la ZFU
 - Pépinière d'entreprises et sa gestion
- La ZFU du Blanc-Mesnil,
 - Présentation de la ZFU et son environnement
 - Orientation de sa politique de développement
 - Passage d'une politique de zonage à des objectifs de projet
 - Articulation avec d'autres dispositifs en politique de la ville
- La ZFU de Neuilly-sur-Marne
 - Présentation de la ZFU
 - Projets de développement économique
 - Articulation avec le PRU
- La ZFU d'Aulnay-sous-Bois
 - Présentation de la ZFU

Principaux enseignements

Cette réunion du club des 26 ZFU fait, à nouveau, état de l'actualité du dispositif ZFU et de la géographie prioritaire. Fin d'année 2009, la réforme de la Taxe Professionnelle vient compléter les modifications à venir des recettes des communes. Celles en ZFU sont aussi concernées. Les lectures des textes annonceraient des avantages pour les ZFU bien moins importants que prévus et malgré un maintien du dispositif. La fin des aides du dispositif ZFU semble s'affirmer⁸.

Au sein des communes d'Evry et Corbeil, la ZFU de première génération est gérée par la Communauté d'Agglomération Seine Essonne. Même si le territoire présente des atouts stratégiques en terme de développement, la CA constate une fuite des entreprises dites intermédiaires. La question actuelle vise à améliorer l'offre immobilière et foncière de la ZFU afin d'assurer un parcours résidentiel ascendant pour les entreprises. La pépinière de la ZFU a la particularité d'avoir une gestion déléguée à une entreprise privée. Ce partenariat public/privé a permis à l'ancien responsable ZFU de la CA de rejoindre l'entreprise gestionnaire de la pépinière. La pépinière concentre son action sur l'accompagnement des entreprises et la CA intervient plus précisément sur les questions d'emploi ou d'accompagnement de personnes présentes dans la pépinière. La CA constate que l'offre immobilière ne répond pas aux besoins des entreprises sortant de la pépinière. Des projets de type couveuse sont à l'ordre du jour.

La ZFU Blanc-Mesnil/Dugny de 3^{ème} génération a souhaité, par l'intermédiaire du dispositif ZFU, développer une politique de développement économique. Les axes de ses actions se sont concentrés sur la connaissance de son tissu économique, la dynamisation économique de la ZFU, un renforcement de la communication sur le dispositif ZFU et notamment l'articulation entre le développement des activités économiques de la ZFU avec celui de l'emploi. La demande de l'emploi semble reculer sur son secteur, excepté pour les jeunes.

Dans la Seine-saint-Denis, la ZFU de Neuilly-sur-Marne, de 3^{ème} génération, constate une progression régulière de la dynamique économique du territoire. La création d'emplois est plus difficile à mesurer, même si ses projections établissent un peu moins de 2 emplois créés par entreprise implantée. Le PRU

⁸ Cependant, en avril 2010, le SG à la ville informe que les suppressions annoncées ne seraient finalement pas forcément aussi lourdes de conséquence. Un rapport spécifique avec les URSSAF doit être établi pour chaque entreprise concernée.

permet à la ville de développer son action économique, notamment par l'acquisition d'une zone artisanale. Un périmètre de sauvegarde du commerce est également mis en place. Même si les entreprises en ZFU semblent générer de l'emploi, la ville n'est pas encore satisfaite de ses actions. Elle souhaite accentuer des partenariats avec une ETTI pour renforcer l'accompagnement des personnes.

La ZFU d'Aulnay-sous-Bois, de 2^{ème} génération, bénéficie d'un environnement économique beaucoup plus favorable avec l'aéroport de Roissy. Cependant un PRU permettra d'accentuer le développement économique de la ZFU. Il prévoit la disparition d'un centre commercial « le Gallion ». La question de la disparition des commerces se pose. La sortie progressive du dispositif ZFU devrait plus fragiliser les PME/PMI que les TPE au sein de la ZFU. Mais elles sont beaucoup moins représentées en nombre.

1- Le devenir de la réglementation intervenant au sein des ZFU – la réforme de la TP, les dispositifs contractuels et la géographie prioritaire

- la réforme de la Taxe Professionnelle

En décembre 2009, la commission mixte paritaire a débattu sur le texte supprimant la taxe professionnelle, en la scindant entre deux cotisations : une foncière et une sur la valeur ajoutée. Il avait été annoncé que tous les avantages d'exonération zonée, ZFU, Zone de revitalisation rurale, seraient préservés. À la lecture des textes, ces avantages seraient bien moindres : pour les entreprises entrées dans le dispositif et bénéficiant déjà des exonérations fiscales et de la taxe professionnelle actuelle, elles continueront à en bénéficier jusqu'à la fin des 3 ans d'exonération. Il resterait 2 ans sur la période à courir, et pour les articles concernant les ZFU de 1^{ère} et 2^{ème} générations encore en vigueur jusqu'au 31/12/2009, ils seraient à contrario supprimés.

Il n'y aurait plus pour les entreprises en ZFU d'exonération de taxe professionnelle. C'est assez complexe car il y a différentes mesures et le texte a beaucoup varié. On était parti sur un principe de dispense de taxe sur la valeur ajoutée pour les entreprises de –de 500 000 € de chiffre d'affaires annuel. Mais, dans la dernière mouture votée par la commission mixte paritaire, le chiffre d'affaires était de 152 000 €.

Dans la pratique, cela reviendrait à dire que les entreprises n'atteignant pas ce CA ne paieraient pas la cotisation sur la valeur ajoutée. La situation des ZFU au niveau de l'exonération de la TP serait plus ou moins similaire à ce qui se passerait sur l'ensemble du territoire national.

La question reste posée pour les entreprises bénéficiant d'un CA de + 152 000 €. En dehors du cas des entreprises déjà entrées dans le dispositif, il n'y aurait pas de nouvelles mesures d'exonération pour les nouvelles entreprises.

Tous les acteurs de la politique de la ville n'ont pas été consultés ni associés à ce type de mesure. Le SG à la Ville a contacté le ministère du budget pour savoir qui avait été consulté sur ce type de mesure, mais aucune réponse n'a actuellement été donnée. Il y a eu plusieurs versions concernant la rédaction du texte.

- l'évolution du dispositif ZFU

Pour l'après 2011, le SG attend un accord ministériel pour lancer certains travaux. Une réflexion collégiale va être engagée avec un travail partenarial afin d'envisager différentes pistes de réflexion sur l'accompagnement du dispositif :

- La transposition du dispositif d'exonération fiscale tel qu'il existe actuellement. Mais il semble peu plausible.
- Le maintien d'une partie des exonérations avec différentes hypothèses possibles liées aux créations d'emplois et d'entreprises avec ou sans lien avec des filières particulières, etc..
- Un développement de l'aide des partenaires publics et privés, afin d'accompagner ces territoires.

- la nouvelle géographie prioritaire

Pour l'instant rien n'est arbitré. Il y a eu du retard pris par rapport aux réflexions relatives à la géographie prioritaire et qui devraient avancer en 2010. La position au SG est de faire que les ZFU ne soient pas impactées par la révision de cette géographie prioritaire.

Actuellement, les textes font référence aux ZUS pour déterminer les ZFU. A priori l'idée est de prolonger la vie des ZFU, par modification de la loi dont la rédaction n'est pas encore arbitrée.

Au sujet des dispositifs contractuels, les arbitrages ne sont pas encore tranchés et aucune date à laquelle ils le seront ne peut aujourd'hui être avancée. La fin de l'année 2010 semble être contraignante pour une

nouvelle annonce de politique publique, le dispositif prenant fin à cette même période. L'ACSE ou la DREIF n'ont pas d'éléments supplémentaires sur le sujet.

La crainte des acteurs du développement économique des ZFU est l'avenir des entreprises. Selon leurs témoignages, ces territoires sont attractifs et les demandes d'implantation existent encore.

Pour conclure, le SG a programmé une étude sur l'évaluation qualitative des ZFU. Sa publication a été retardée car elle doit être validée par le conseil d'orientation de l'ONZUS. Il y aura publication de plusieurs études dans le cadre de cette évaluation. Les évaluations économétriques ont été menées par l'INSEE en partenariat avec l'ONZUS. Les différents bilans tirés de ces études semblent montrer des situations similaires entreprises en ZUS ou en ZFU. Les différentes entreprises sont évaluées selon leur trajectoire, qu'elles soient dans un périmètre ZFU ou PRU. Les premiers enseignements sont l'impact visible sur l'emploi, la création d'emplois, et l'implantation d'entreprises. Il est surtout fort la première année, puis une situation proche de la situation antérieure pour les ZFU est constatée. La conclusion est que le coût par rapport à l'emploi et l'implantation des établissements est relativement élevé.

Un des objectifs est de savoir s'il y a un effet « concurrentiel » des ZFU, qui attirerait des entreprises situées dans les territoires avoisinants. Il n'y a pas d'impact significatif. Une autre étude porte sur la situation des entreprises implantées dans les ZFU avant le classement de la ZRU de l'époque ou de la ZUS de l'époque, sur la création et les caractéristiques des emplois. On ne constate pas de répercussion sur la répartition des salaires, pas de hausse significative des salaires, pas de re-distribution de la ré-injection de la plus-value obtenue par l'entreprise quant à l'investissement, et l'impact sur la santé financière de l'entreprise n'est pas important.

Une autre étude porte sur la probabilité de retour à l'emploi ou de maintien au chômage pour les résidents du quartier. L'impact est quasiment nul car ces publics ne sont initialement pas les mieux armés pour accéder à l'emploi et cela concerne quelques dizaines de milliers de personnes.

2- La ZFU ÉVRY/CORBEIL

- **L'implication de la Communauté d'agglomération Seine Essonne**

La ZFU d'Évry/Corbeil se situe sur 2 territoires intercommunaux : la CA Seine Essonne qui comprend Corbeil, le Coudray, St Germain, Étiole et Choisy, et la CA d'Évry Centre Essonne.

La particularité est donc cette double intercommunalité avec des histoires locales et des comportements de développement complètement différents. La ville d'Évry est une ville nouvelle, alors que Corbeil une ville au caractère historique et culturel. Aujourd'hui le traitement médiatique les stigmatise par leurs quartiers en difficulté.

Ces quartiers ont une image très négative qui influe sur le contexte économique du secteur. La lettre de commande donnée par les élus à la CA Seine Essonne est de changer l'image du quartier et de travailler sur une amélioration qualitative du tissu économique existant.

Les objectifs :

- changer l'image, rénover les zones d'activités existantes, en améliorant la signalétique, les services aux entreprises, en améliorant les transports en commun. Le territoire n'est pas intégré dans le Grand Paris, donc pas en ce qui concerne les déplacements en site propre, les tramways etc..

- aider le développement économique : le tissu actuel se compose surtout de TPE qui correspondent à des créations de son propre emploi (pour échapper aux dispositifs d'assistance dans le cadre du chômage) et de grosses entreprises industrielles datant du siècle dernier. Quelques exemples : Ineo sur le territoire de Corbeil, les Grands Moulins de Paris, la SNECMA, ALTIS pour lequel il a de grosses incertitudes pour l'avenir, et qui rapporte 60 % de TP au niveau de l'agglomération.

La ZFU n'est pas en mesure d'offrir un parcours résidentiel ascendant pour reprendre les termes du logement, aux entreprises qui sortent de pépinière, ou qui se sont créées sur un coin de bureau chez un particulier et qui, aujourd'hui, souhaiteraient se développer.

La CA constate une fuite d'entreprises intermédiaires, et au-delà de grosses entreprises dans des domaines vieillissant comme les Moulins de Paris. Cette fuite s'explique aussi par des besoins liés aux recrutements dans des secteurs très pointus pour lesquels les entreprises ont du mal à trouver des salariés du territoire et qui vont recruter à Paris, Fontainebleau, loin des agglomérations de Corbeil et Évry. Partent

aussi des entreprises qui font partie des pôles de compétitivités, comme le Genopôle (avec un GIP) qui s'est créé autour de la recherche bio-médicale, et localisé dans des secteurs géographiques à une encablure de la ZFU.



Évry, centre ville, quartier des pyramides
Crédit photo : DREIF/GOBRY

Pour essayer de dynamiser et mettre toutes ces actions en cohérence, la CA les inscrit dans des plans de programmation territoriaux, ou supra-territoriaux que sont le FEDER, un dossier In'Europe qui comprend un certain nombre d'actions de développement économique. Pour le secteur des transports, le dossier In'Europe présente une action relative aux transports en commun pour mettre en relation les quartiers d'habitat difficile, les zones sensibles, et les pôles d'activités du territoire. Un travail est aussi en cours pour l'amélioration des axes de déplacement et leur signalétique.

La CA prépare aussi un dossier GP3, avec les financements couplés Région/État comprenant des actions mixtes de développement économique et aménagement du territoire. Dans le dossier In'Europe, par le volet FSE, un financement européen sur des actions de développement économique est mobilisable via la Maison de l'emploi.

- **Les missions de la pépinière**

La gestion de la pépinière est déléguée à une entreprise privée, dont le représentant est l'ancien responsable ZFU de la CA Seine Essonne.

La CA a toujours joué le rôle de guichet unique pour suivre et accompagner les entreprises de la ZFU et la pépinière. La CA continue à avoir une permanence au sein même de la pépinière. L'objectif est de pouvoir informer les porteurs de projets de la ZFU et d'éviter de les perdre car ils sont fortement demandeurs d'aides lorsqu'ils veulent réaliser des démarches administratives.

Outre l'hébergement, l'accompagnement revêt une activité importante car les élus de Corbeil Essonne, souhaitent de la pépinière un vrai service mutualisé en pépinière. En 2007, ils ont lancé une délégation de service public et le cabinet de gestion privée Interface a été retenu. La mission de la pépinière est d'accompagner les porteurs de projets qui veulent y entrer, les aider à monter leur dossier de sélection, dossier à la fois d'étude de marché et prévisionnel pour qu'ils puissent passer en commission et défendre leur projet devant une banque.

Le comité de sélection est essentiellement composé d'élus de Corbeil et de l'agglomération, et ils reçoivent les porteurs de projets. Ce n'est pas une commission « fermée » comme il en existe dans certaines pépinières, le porteur de projet vient présenter son dossier.

C'est une pépinière généraliste, et non de haute technologie. Les projets ne sont pas forcément innovants, même s'il y en a quelques-uns dans le domaine de l'environnement. Il se crée beaucoup d'entreprises de BTP dans le quartier. Elles se retrouvent en pépinière, dont une partie s'est spécialisée dans la pose de panneaux « photovoltaïques » ou dans la récupération d'eau.

En plus du réseau du cabinet Interface, est mis à disposition le réseau local avec la CCI et la Chambre des métiers qui interviennent aussi pour les pépinières. Par exemple, une réunion mensuelle d'information collective est programmée sur un thème particulier. Le dernier a permis à l'URSSAF de venir parler de la ZFU. D'autres acteurs viennent régulièrement comme l'AFPA, des banquiers locaux etc...

L'idée est de mettre à disposition sur place les réponses à leurs questions car les chefs d'entreprise ont très peu de temps à consacrer aux démarches administratives.

Pour les entreprises en ZFU et au sein de la pépinière, l'attractivité territoriale existe toujours. Depuis 2004, elle n'a pas faibli. La pépinière, avec 28 entreprises, est entièrement remplie et il n'existe plus de locaux disponibles à ce jour. La liste d'attente s'agrandit. En 2009, 46 porteurs de projets souhaitant s'implanter en pépinière ont été reçus. Dans la ZFU, entre 2004 et 2007, une centaine de porteurs de projets viennent chaque année tenter de s'implanter. Cela correspond à un rythme annuel de création de 30 à 40 entreprises.

En étant présente au sein de la pépinière, la CA réfléchit avec les élus à d'autres projets dans l'accompagnement plus qualitatif des personnes. Lorsque la demande d'implantation

est trop forte, la pépinière accompagne les porteurs de projet dans la préparation de leur installation. De fait, nombreux souhaitent ensuite attendre une disponibilité de locaux dans la pépinière. La durée d'hébergement est alors de 4 ans. Pour l'emploi, 180 postes ont été créés dans les entreprises de la pépinière. Il existe deux entreprises qui ont un réseau national, c'est à dire qu'elles travaillent sur Corbeil et dans toute la France. La maison de l'emploi intervient aussi au sein de la pépinière, ainsi que la maison de la création d'entreprise pour l'accompagnement du porteur de projet.



Corbeil, quartier des Tarterêts
Crédit photo : DREIF/GAUTHIER

Aujourd'hui, à la sortie de la pépinière, l'offre immobilière n'est pas adaptée. Au niveau du volume disponible, l'offre est suffisante, mais peu compatible avec les besoins de ces entreprises. Il existe le projet de création d'une 2^{ème} pépinière ou une extension de celle déjà existante. Le foncier, dont la CA dispose, actuellement pour créer une 2^{ème} pépinière, est largement supérieur aux besoins seuls d'une extension de pépinière. Il est probable qu'un produit mixte sera réalisé. Il sera de type hôtel d'entreprises avec une partie dédiée à la pépinière ou une autre de type couveuse car, aujourd'hui, la maison de l'emploi a également mis en place un dispositif de couveuse.

Pour faire face à la fin éventuelle du dispositif ZFU, la CA souhaite requalifier les zones d'activités existantes et créer des équipements qui puissent vivre en dehors de tout dispositif ZFU. Aujourd'hui, la CA est prête pour attirer des entreprises autrement que par un dispositif d'exonération tel que la ZFU et pense en avoir les moyens. La CA bénéficie d'un nœud ferroviaire suffisamment important et qualitatif pour attirer ces entreprises.

La ZFU a permis de développer la montée en puissance des enjeux liés au développement économique des deux villes. Les coopérations entre tous les acteurs locaux en ont été renforcées.

3- La ZFU Blanc-Mesnil/Dugny

La ZFU Blanc-Mesnil est en intercommunalité avec Dugny et située dans un territoire typique « années 60 », donc composé de beaucoup de grands ensembles.

Un centre commercial « Les Tilleuls » est situé au cœur de la ZFU, entouré de tours d'habitation de type R+5, R+12. Il est aussi composé d'un R+1, le 1^{er} étage était constitué d'appartements dont la vocation est d'être muté en activités économiques, et le RDC réservé aux activités commerciales.



Centre commercial Les Tilleuls
Crédit photo : ZFU du Blanc Mesnil

La particularité du territoire est d'être en limite de la N17 (ex RN2). À l'extrémité de la ZFU, conjointement à la N17, il existe un marché dit : « le marché d'aviation » dont la mutation est actuellement prévue. Il existe une grande disparité de la signalétique au cœur de la ZFU. Actuellement, une réflexion se porte sur la mise à plat du territoire ZFU afin d'anticiper la sortie progressive des entreprises du dispositif. **Dans un premier axe d'actions, le souhait est d'améliorer la connaissance de ces quartiers**, à la morphologie urbaine qui se particularise par l'importance des grands ensembles d'une part, et une césure de l'autoroute A1 d'autre part. Cette ZFU comprend également 2 parcs d'activités au nord et au sud, et le Bourget sur son extrémité ouest. Enfin, elle est dotée d'une grande richesse en termes de desserte routière avec l'A1 et la N17 au bord du Bourget et l'ex N.2 qui traverse de façon horizontale la ZFU du Blanc-Mesnil. À une logique de projet s'attache l'idée d'objectif, à savoir considérer le territoire, dynamiser l'économie, renforcer la communication et agir sur l'emploi. Les enjeux économiques du territoire ont été formalisés dans les conventions partenariales telles que le PRU. L'objectif est de travailler sur l'attraction et la création de l'activité économique dans les quartiers, d'intensifier les PRU. Par rapport à l'emploi, il faut favoriser la création d'emplois sur le périmètre, l'accès et

le retour à l'emploi des résidents et aider la mise en œuvre des clauses d'insertion.

Parler des enjeux du territoire, c'est déjà savoir dans quel contexte environnemental se trouve cette ZFU. Il faut savoir que cette ZFU a un contexte global très intéressant, car elle se situe dans un territoire où nous avons des projets d'économie publique et privée, ainsi que des projets d'aménagement. Enfin et surtout, elle se situe sur le futur pôle du Bourget. Elle est concernée par le prolongement de la ligne 7 du métro et par le métro automatique du Grand Paris. Elle bénéficie du marché d'emploi issu du pôle d'excellence de l'économie dédié à l'aviation et au tourisme d'affaires du Bourget, ainsi que de ses équipements scientifiques et culturels.

Le 2^{ème} axe de ce projet, est de dynamiser l'économie et comprendre les caractéristiques de la ZFU en matière foncière et immobilière. À ce jour, la ZFU se compose d'environ 180 entreprises, avec, entre 2004 et 2007, une augmentation régulière de nouvelles implantations d'environ 20% par an.

La particularité de l'implantation de ces entreprises est de se faire sur l'axe N 17, et sur le centre commercial des Tilleuls. La ZFU présente une très faible offre immobilière et foncière. Les disponibilités se situent dans le centre commercial mais également sur le bord de l'ex N2, et pour une petite part à l'est de l'A1, sur le bord de l'ex N2.



Signalétique
Crédit photo : ZFU du Blanc Mesnil

Les acteurs de la ZFU travaillent sur des projets et des conventions afin d'aboutir à un projet économique global. La commune avec une superficie de + de 900 000 m² exploitables permet différents projets dont la réalisation d'une résidence de tourisme d'affaires, sur Notre Dame des Cartes, et d'une pépinière. Elle s'interroge sur sa localisation dans la ZFU ou à proximité. Un autre projet de résidence de

tourisme d'affaires sur le secteur aviation est en réflexion.

La ville a également initié un travail dans le cœur de la ZFU. L'idée est de travailler sur l'attractivité du pôle commercial, situé non loin d'une halle d'Auchan.



Le Marché Aviation
Crédit photo : ZFU du Blanc Mesnil

Au niveau conventions et projets, la ville tente de trouver une articulation avec le PRU du secteur Nord.

Un autre axe de travail sur la ZFU est celui de la communication : d'après un travail sur la demande d'informations. Il s'agit de poursuivre et développer l'information, avec une thématique sur la sortie dégressive des entreprises du dispositif ZFU. Un travail étroit a lieu avec la CCIP. Il consiste à faciliter le suivi des entreprises. Une fiche d'information de chaque entreprise est réalisée, à chaque fois qu'il y a une demande pour un meilleur accompagnement. Cette fiche était manuscrite mais son informatisation est en cours afin de la partager avec différents services pouvant être concernés.

La ville souhaite un travail transversal avec le PRU, mais également avec le service développement économique et cette « fiche entreprise » permettra, à terme, un suivi personnalisé. L'offre d'informations s'illustre par des documents aujourd'hui axés sur l'exonération. L'idée est de la développer en créant une **newsletter au sujet de Blanc-Mesnil**. D'autre part, la ville va réactualiser le site Internet et la plaquette ZFU.

Des réunions mensuelles avec les partenaires, validées ensuite par le comité technique de pilotage avec les élus, sont organisées. Des concertations avec les commerces du secteur en lien avec le bailleur Vilogia sont régulières. Ce travail de communication a aussi comme objectif de pallier la mauvaise image du quartier des Tilleuls. La ville met en avant son impossibilité à agir sur le patrimoine social du quartier, propriété d'un bailleur. Un

changement récent de bailleur n'a pas facilité une évolution favorable de son implication.

La question de la transformation des locaux disponibles en bas d'immeuble se pose. Ils sont souvent vides ou mal occupés. Il y a 22 cellules existantes pour 19 propriétaires, dont 50 % sont mobilisables et au fur et à mesure, les cellules se ferment car les commerçants souffrent d'insalubrité et de l'image négative de ce secteur. Ces espaces, ainsi que le 1^{er} étage, pourraient être, par exemple, transformés en « mini centre d'affaires ».

Une expérience à Argenteuil a rencontré une problématique similaire. Il s'agissait de créer une structure ad hoc intégrant en même temps la question des commerces, la requalification des pieds d'immeubles et le travail avec les bailleurs sur un redécoupage éventuel du foncier. Il a été souhaité de faire des copropriétés entre le rez de chaussée, appartenant à l'EPARECA, le premier niveau qui appartiendrait à une structure porteuse du développement économique, et le reste de l'immeuble toujours propriété du bailleur. Ce sont des problématiques sur lesquelles les communes doivent se faire aider. La ville du Blanc-Mesnil trouve intéressante l'idée de créer une structure spéciale, partagée par un comité technique préalable à la validation, et voir avec la CDC pour faire un travail de construction d'un dispositif spécifique et le proposer aux bailleurs.

Enfin, **le dernier axe est l'action sur l'emploi**, domaine dans lequel l'offre n'est pas en concomitance avec les activités. La ville travaille surtout sur une politique qui favorise l'embauche locale dès l'implantation d'une activité économique. À titre d'exemple, la clause d'embauche sera activée en 2010. Actuellement, la clause d'insertion nécessite un poste pour pouvoir se développer. Les objectifs en matière d'emplois inscrits dans la convention s'élèvent à 400 emplois à créer. En 2008, la ville a atteint 38,4 % de l'objectif.

La particularité du secteur est une diminution des demandeurs d'emplois, excepté pour les jeunes. Si effectivement la ZFU peut bénéficier des exonérations, celles-ci tendent à donner la priorité aux emplois inférieurs à 1 500 € en terme de rémunération. Il y a donc une réflexion à porter sur les types d'emplois à créer ou aider.

4- La ZFU de Neuilly-sur-Marne

La ZFU de Neuilly-sur-Marne est de dernière génération (2006). Dans la commune, on dénombre 33 500 habitants et + de 11 000 pour la ZFU (1/3 de la population communale). La commune compte 1 387 entreprises et, en 2008, 441 à l'intérieur de la ZFU (1/3 des entreprises dans la commune).

La démarche ZFU vise à enclencher une dynamique économique, à augmenter le nombre d'entreprises et à créer des emplois. Cette ZFU est divisée en deux territoires :

- Une zone industrielle (ZI) des Chanoux qui se situe au nord-est de la commune et qui permet de disposer immédiatement d'une offre immobilière⁹. Cette ZI était en récession économique avant la création de la ZFU. Cela s'explique par la présence de bâtiments privés destinés à de grosses entreprises, comme dans le secteur de la métallurgie, et qui ne sont pas adaptés aux entreprises souhaitant s'implanter dans la ZFU. Ce sont des entreprises tertiaires et de type TPE. Certains propriétaires ont eu l'idée de cloisonner leurs locaux. Cela permet à un certain nombre d'entreprises de s'implanter à l'intérieur de ces grands locaux.
- Le quartier des Fauvettes, quartier ZUS de la commune qui regroupe 1/3 des habitants et 58 % de l'habitat social constitué de tours et de barres d'immeubles où se concentrent les travaux du PRU sont impactés. Au Nord de ce secteur d'habitat, se trouve une petite ZI en limite de commune et à proximité des hôpitaux psychiatriques¹⁰.



Les Fauvettes

Crédit photo : ZFU de Neuilly sur Marne

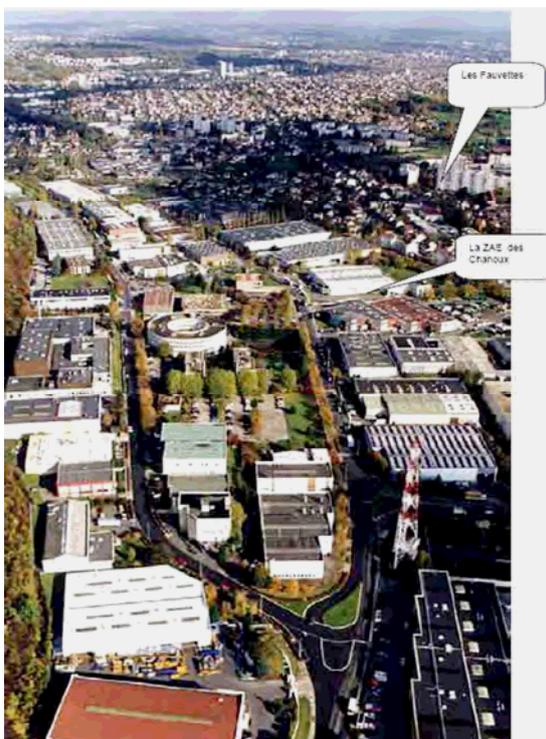
Eléments du tissu économique dans la ZFU :

- En termes de flux, 69 entreprises se sont implantées entre janvier et novembre 2009. Entre 2006 et 2009, 245 entreprises se sont implantées dont 38 appartiennent au domaine de la construction, 30 au commerce de gros, et 20 aux services aux entreprises.
- Parmi les secteurs d'activité les plus représentés se trouvent la construction spécialisée, le commerce de gros et de détail. En gros, le BTP et le commerce sont les deux activités principales des entreprises qui s'implantent. Certains secteurs sont très peu représentés comme les activités culturelles.
- En ce qui concerne l'artisanat, en octobre 2008, la commune dénombrait 336 entreprises inscrites à la Chambre des Métiers, dont 116 en ZFU (soit environ 35 % ce qui est relativement important sachant qu'elles sont beaucoup moins nombreuses dans le quartier ZUS des Fauvettes). La plupart se sont installées dans le quartier des Chanoux qui offre plus de disponibilités immobilières. En octobre 2009, le territoire communal compte 332 entreprises artisanales, soit une

⁹ 13 000 m² disponibles en 2007, 9 848 m² en 2008 et, 7 000 m² en 2009, soit la moitié des locaux vacants occupés.

¹⁰ Il faut savoir que les activités hospitalières psychiatriques sont en récession et, en 2010, il est question de bâtir un quartier d'habitat.

petite baisse par rapport à 2008, dont 126 en ZFU soit 38 %.



Vue aérienne : Les Fauvettes et la ZI des Chanoux
Crédit photo : ZFU de Neuilly sur Marne

Bien que les créations d'entreprises aient été ralenties en 2009, les implantations en ZFU demeurent stables.

- Au niveau des créations d'emplois, les données sont incertaines car la ville n'a pas de critères bien définis. Chaque année, une lettre de demande d'informations est envoyée aux entreprises de la ZFU. Les retours sont de moins en moins importants. Entre 2006 et 2008, environ 300 emplois ont été créés. En 2009, la ville a évoqué beaucoup de difficultés pour obtenir des chiffres : il y aurait eu environ 140 postes créés, donc au total, entre 2006 et 2009, 440 emplois créés (pour 245 entreprises), soit un peu moins de 2 emplois par entreprise. 90 % sont des TPE.

Le PRU prévoit des interventions fortes sur l'habitat, sur les équipements publics et commerciaux et également en matière de circulations. La convention ANRU a été signée en juillet 2007. Le budget global prévisionnel du projet est de 207 millions € dont 150M€ financés par l'ANRU. Un complément de subvention de 1 500 000 € a été versé. Il concerne 7 bailleurs, dont les plus importants sont France Habitation et OPH 93. La ville est

fortement impliquée pour ce qui concerne les travaux des Tram. Au total, 78 opérations sont inscrites dont 65 éligibles à l'ANRU.

Les travaux ont débuté en 2008. Neuf chantiers sont livrés et sont pour une grande partie des équipements de ville. Cinq chantiers visent la réhabilitation des immeubles de l'OPIEVOY et la construction d'une cité artisanale. La commune a racheté un morceau de terrain qui comportait des boxes pour construire en limite de ZFU. Il correspond à une petite zone artisanale des Fauvettes Nord, un bâtiment à destination des TPE. La ville s'oriente vers des entreprises de bâtiment. Cette construction possède 12 ateliers dont 6 petites surfaces en rez-de-chaussée et 6 autres R+1 en mezzanine. Le bâtiment sera livré début janvier 2010. Le portage est assuré par la ville et la SEM locale est responsable de la construction.



Résidentialisation 200 logements LOGIREP
Crédit photo : ZFU de Neuilly sur Marne

Sur le territoire de la ZFU, un périmètre de sauvegarde du commerce est également mis en place et concerne le centre ville. La ville doit faire face à un problème de grande vacance des locaux. Cela concerne notamment un centre commercial dit de la patinoire comprenant 30 boutiques dont une locomotive, le Super U. L'offre commerciale de ce quartier est plutôt bien pourvue. Mais la difficulté vient du fait qu'il y existe une dominante de services concurrents comme la prolifération de banques et de Kebabs.

La Caisse des Dépôts et Consignations a un projet de développement de l'offre immobilière dans la ZFU. La ville a initié la création d'un hôtel d'entreprises dont l'investissement sera porté par 3 partenaires : la CDC, la SEM locale (la Seminolle), et un partenaire privé, la société Equilic. L'idée est de développer un hôtel d'entreprises de 2500 m², qui va permettre de créer une offre nouvelle de locaux pour TPE, avec de très petites surfaces (des bureaux de 20 m², extensibles à 40, soit une quarantaine de bureaux). Cet hôtel serait situé avenue du 8

mai 45, en plein cœur à la fois de la ZFU et du projet ANRU.

Les enjeux liés à l'emploi

En 2007, la ville a créé un groupe solidarité-emploi qui regroupe le pôle-emploi, la mission locale, le projet de ville RSA et trois services municipaux : MOUS, PRU et le service économique et foncier. Ce groupe a deux objectifs : essayer de pourvoir au mieux les postes proposés par les entreprises de la ZFU par le public ZUS, et répondre aux objectifs d'insertion dans le cadre du PRU.

Pour ce qui est de la première mission, les résultats ne sont pas satisfaisants. Il n'y a pas de PLIE, mais les partenaires ont cependant fédéré 120 mises en relation, donc 120 CV proposés aux entreprises. Les résultats concrets ne sont pas à la hauteur des espérances avec seulement une dizaine d'emplois pourvus, ce qui est décevant et démobilise les partenaires.



Cité artisanale
Crédit photo : ZFU de Neuilly sur Marne

En revanche, la ville intervient sur la clause d'insertion avec 80 000 heures d'insertion à pourvoir. Sachant que les travaux ont débuté en 2008, la charte a été également signée en 2008 mais certains travaux ont été exécutés avant. Certaines des heures n'ont pas été pourvues et actuellement, au lieu de prendre 5 % des heures travaillées, on en prend 6 % afin de rattraper un retard arithmétique.

La ville procède par embauche directe mais un contact avec une entreprise d'insertion, une ETTI, a été pris. Il s'agit de déléguer un travail d'accompagnement des personnes, compétence difficile à assurer directement par la ville.

Un partenariat avec pôle-emploi a été développé. Ce partenariat n'existe que par écrit. Il est très difficile d'avoir un retour sur les candidats. Ce retour existe quand le pôle-emploi saisit directement l'offre de l'entreprise.

5- La ZFU d'Aulnay-sous-Bois

La ZFU d'Aulnay représente 16 % de la population de la commune. Les quartiers Nord d'Aulnay sont en ZFU. Ils sont très proches des accès autoroutiers et de l'aéroport de Roissy. Leur implantation revêt une dimension stratégique.

Bilan chiffré de la ZFU.

La ZFU est de 2^{ème} génération, donc le bilan concerne 5 années, entre 2004 à 2008 :

- en 2004 : 467 entreprises
- en 2008 : 598 entreprises

En 2008, 44 entreprises ont fait une demande d'exonération des taxes foncières. Le nombre d'entreprises concernées par la ZFU est donc moindre que les années précédentes. Les demandes d'exonération de TP représentent 163 entreprises soit une légère augmentation durant la période. En ce qui concerne les exonérations de charges sociales, 102 entreprises sont concernées pour 44 embauches en 2007, et 107 embauches en 2008.

En termes d'emplois dans la ZFU, le nombre des chômeurs a baissé de 19 % entre 2006 et 2008. 27 % des embauches sont effectuées dans la ZFU, contre 15 % d'embauches pour les autres ZFU du département. Le bilan est donc très bon au sein de la ZFU.

Les recrutements sont pratiqués dans le secteur du BTP, de la sécurité où les habitants des quartiers sont formés. Il est à noter que les jeunes accédant au marché du travail ont tendance à quitter le quartier.

L'immobilier d'entreprises de la ZFU correspond à une pépinière de 38 bureaux et 9 ateliers. Il est complété par un hôtel d'activités, une zone artisanale, et un important pool de commerces, « Le Gallion ». Les commerçants sont très sensibles aux réaménagements futurs du PRU car le Gallion est très prochainement amené à disparaître.



Hôtel d'activités
Crédit photo : M2E

Dans le cadre du PRU, la N 2 coupe Aulnay en deux mais est amenée à évoluer. Il y aura des constructions sur un territoire de 21 000 m². En revanche, il n'existe encore aucune visibilité sur le type d'activités à envisager : entrepôts, commerces, habitat, centre commercial . La ville est encore à la recherche d'un promoteur, et le projet ne débutera pas avant 2011, c'est à dire pas avant la fin du dispositif ZFU. On peut le regretter pour les entreprises. En ce qui concerne la sortie des entreprises du dispositif ZFU, la ville constate que l'hôtel d'activités et la pépinière sont attractifs même sans exonérations. L'accompagnement proposé aux créateurs suffit à les motiver pour s'y installer. Des difficultés pourront en revanche se poser pour les commerces et les plus grosses entreprises. Mais les PME, PMI ne représentent pas l'ensemble du territoire.



Pépinière d'entreprises
Crédit photo : M2E

Débat

L'IAU îdF suggère que les TPE ne semblent pas inquiètes de la fin des exonérations ZFU dans cette commune. La ville constate en effet que beaucoup de TPE actuellement ne bénéficient pas d'exonérations des charges sociales ou très peu. Par contre les PME sont plus concernées avec des emplois à basse qualification, donc elles en bénéficient assez favorablement. Elles ne se posent pas encore la question ; pour le moment, la ville n'a pas encore de retour alarmant.

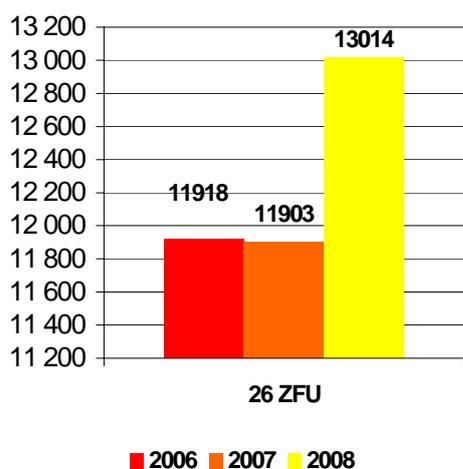
Un retard dans la programmation du PRU est annoncé. En effet, dans le cadre de la prochaine disparition du centre commercial le Gallion, le PRU prévoit de reloger les commerçants. Il y a une incertitude quant au fait de savoir si, avant la fin du dispositif, les commerçants seront remplacés et dans quel lot. Au Gallion, il y a un marché régional 3 fois par semaine. Ce marché va prendre une très grande importance à l'emplacement où sont les commerces. Les commerces vont être déplacés au profit d'un hall pour permettre l'extension du marché.

C- Synthèse statistique des 26 ZFU

C-1 la dynamique économique dans l'environnement des ZFU franciliennes entre 2006 et 2008 – établissements SIRENE

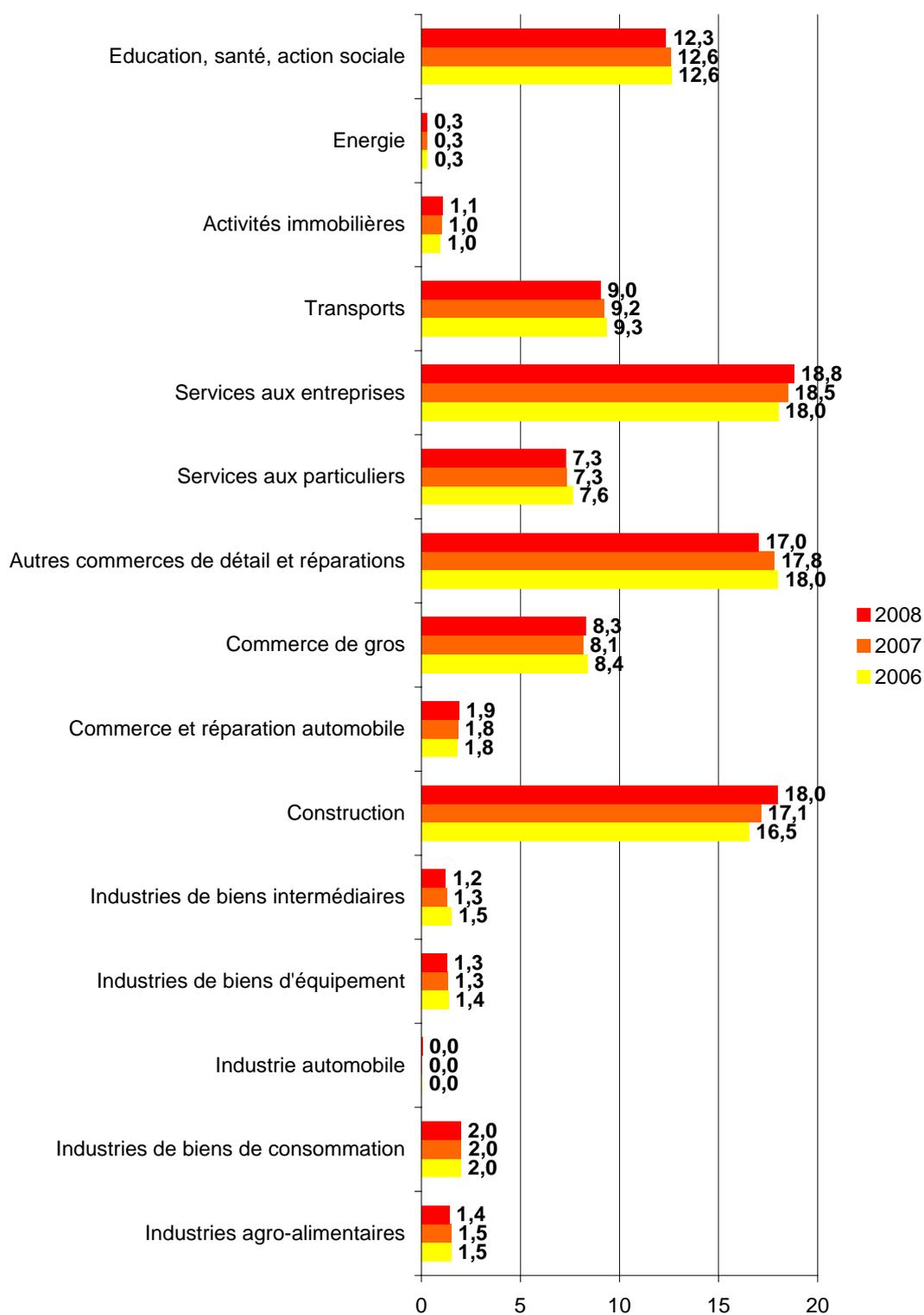
Le rapport d'activité 2009 couvre trois années statistiques d'observation de la dynamique économique au sein des 26 ZFU d'Île-de-France. Le nombre d'établissements d'entreprise et les secteurs d'activité des stocks du tissu local est présenté selon le Répertoire SIRENE, INSEE – SG Ville avec une exploitation IAU îdF.

Le nombre d'établissements existants au sein des 26 ZFU entre 2006 et 2008 (en effectif)

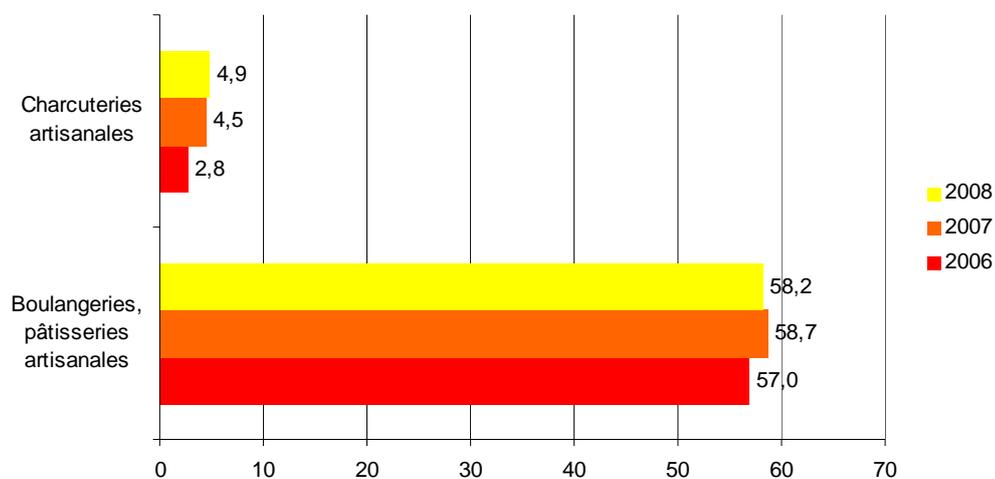


	2006	2007	2008
Argenteuil	378	417	433
Aubervilliers	390	474	580
Aulnay-sous-Bois	363	392	439
Bondy	407	373	395
Champigny-sur-Marne/Chennevières	523	384	414
Choisy-le-Roi/Orly	240	254	275
Clichy-sous-Bois/Montfermeil	1114	1066	1184
Epinay-sous-Sénart	235	644	719
Epinay-sur-Seine	189	239	258
Evry/Corbeil.	645	197	221
Garges-lès-Gonesse/Sarcelles	2529	2571	2808
Grigny/Viry-Châtillon	701	629	685
La Courneuve	427	450	482
Le Blanc-Mesnil/Dugny	156	138	159
Les Mureaux	333	304	332
Mantes-la-Jolie	457	442	486
Meaux	535	509	527
Melun	210	232	258
Montereau-Fault-Yonne	218	210	210
Neuilly-sur-Marne	283	296	338
Sartrouville	245	247	260
Sevran	198	192	207
Stains	171	188	197
Trappes	303	340	374
Villiers-le-Bel	247	262	281
Vitry-sur-Seine	421	453	492
Total	11918	11903	13014

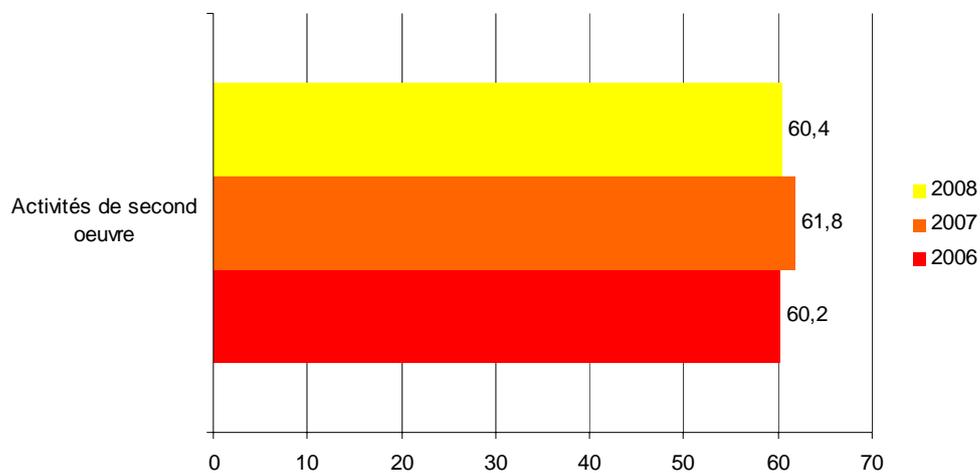
Les secteurs d'activité des établissements existants au sein des 26 ZFU entre 2006 et 2008 (en %)



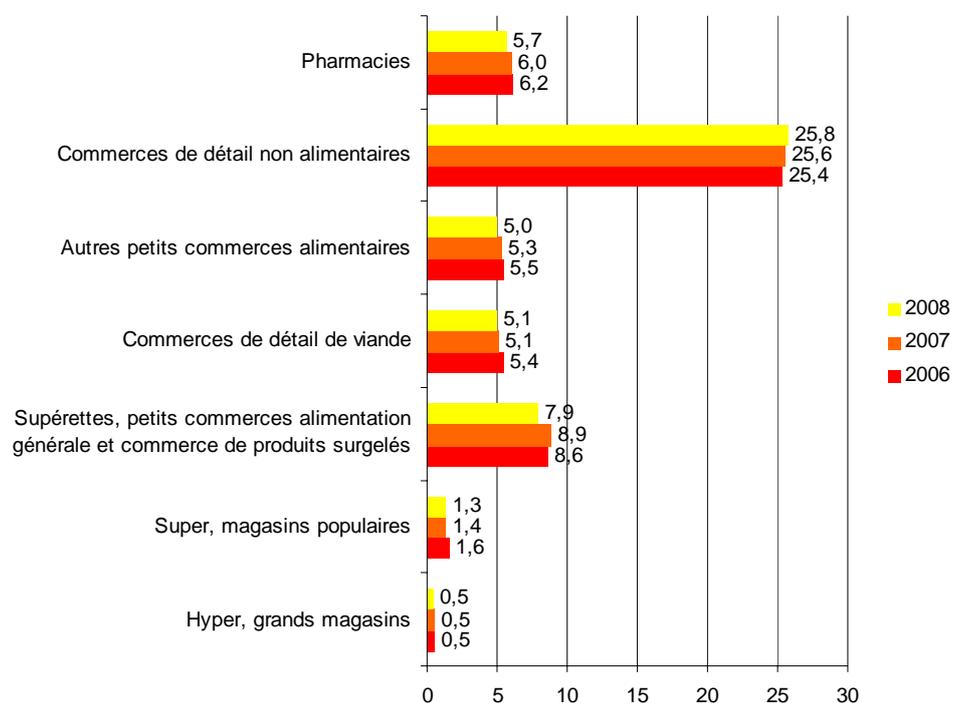
Secteur d'activité – industrie agroalimentaire (moins de 2% des établissements implantés) dont



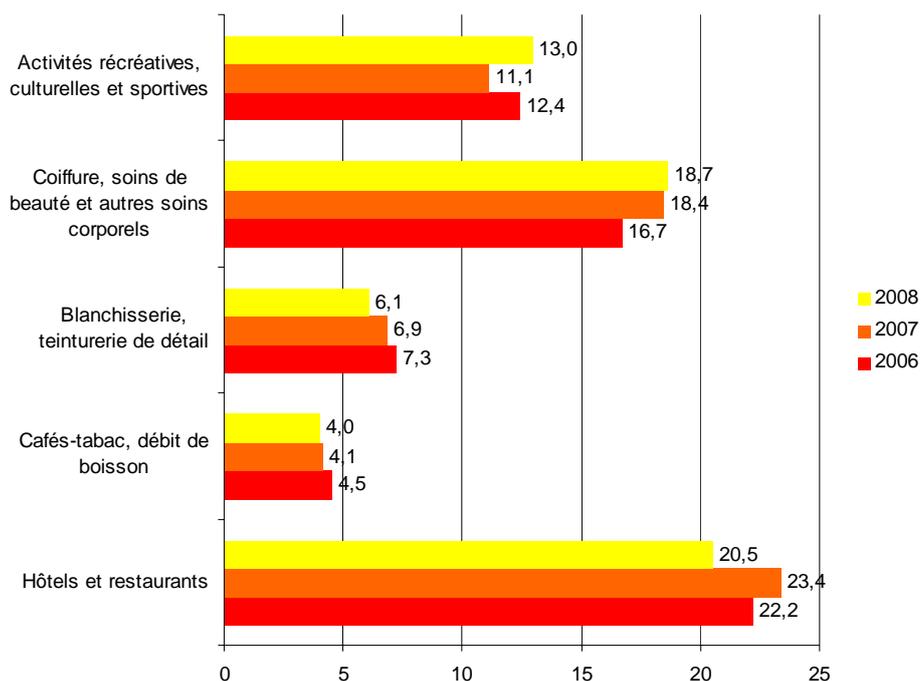
Secteur d'activité – construction (moins de 17% des établissements implantés) dont



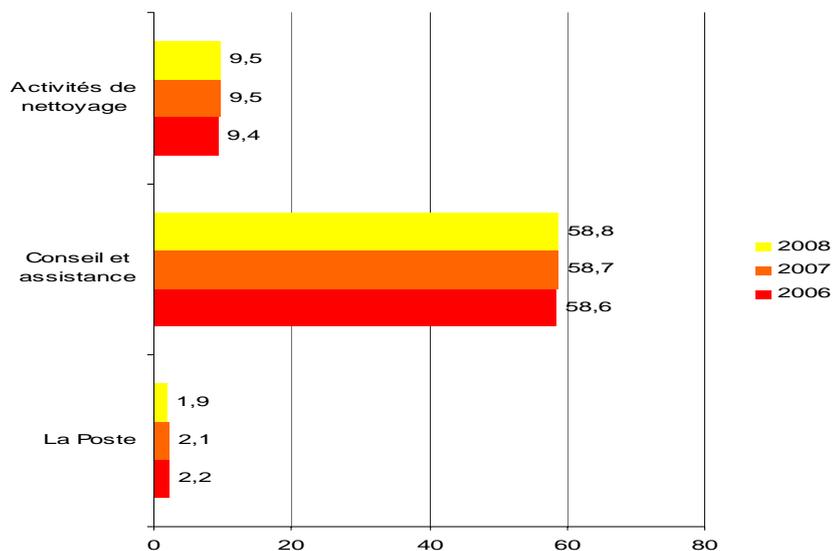
Secteur d'activité – Commerce de détail et réparation (moins de 18% des établissements implantés) dont



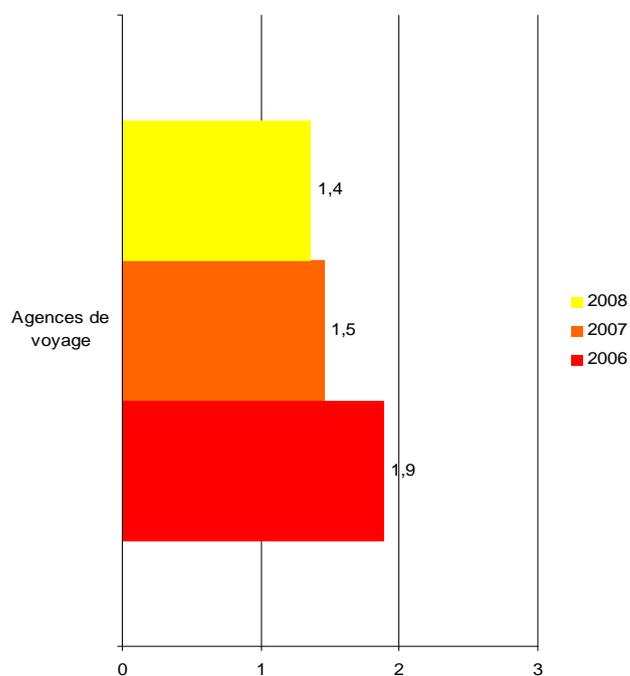
Secteur d'activité – Service aux particuliers (moins de 8% des établissements implantés) dont



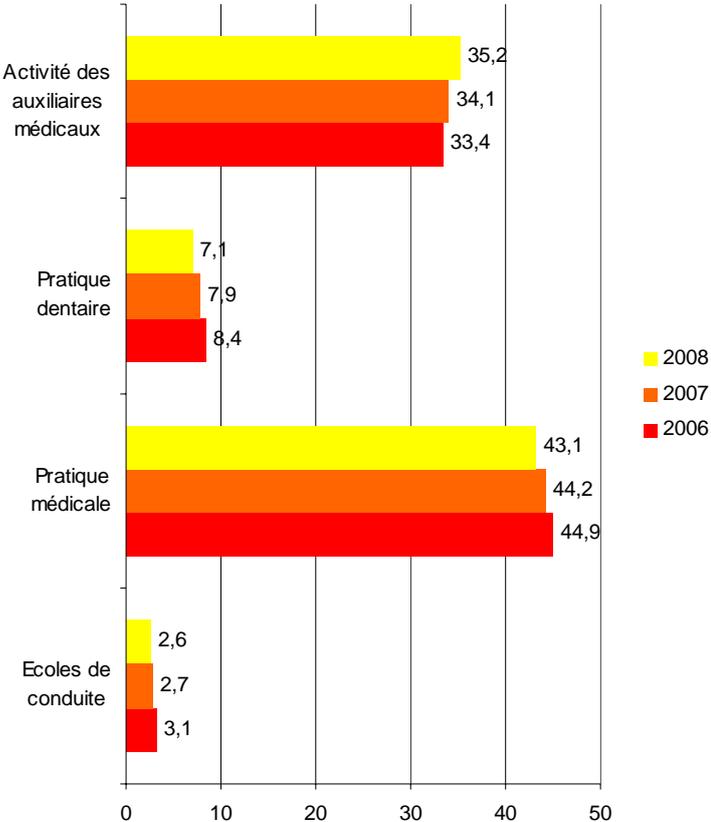
Secteur d'activité – Service aux entreprises (moins de 18% des établissements implantés) dont



Secteur d'activité – Transport (moins de 10% des établissements implantés) dont



Secteur d'activité – Education, santé, action sociale (moins de 13% des établissements implantés) dont



Les secteurs d'activité des établissements existants au sein des 26 ZFU (2006, 2007, 2008) en effectif

2006	Argenteuil	Aubervilliers	Aulnay-sous-Bois	Bondy	Champigny-sur-Marne/Chennevières	Choisy-le-Roi/Orly	Clichy-sous-Bois/Montfermeil	Epinay-sous-Sénart	Epinay-sur-Seine	Evry/Corbeil	Garges-lès-Gonesse/Sarcelles	Grigny/Viry-Châtillon	La Courneuve
Industries agroalimentaires	10	4	5	7	6	3	16	5	4	4	22	15	8
<i>dt Boulangeries, pâtisseries artisanales</i>	5	4	2	1	3	2	10	1	2	4	15	7	4
<i>dt Charcuteries artisanales</i>	1		1	1							1		
Industries des biens de consommation	3	31	2	7	18	2	39	13	5	2	40	12	10
Industrie automobile		1						2					
Industries des biens d'équipement	4	8	3	9	12	3	18	3	5	1	40	8	4
Industries des biens intermédiaires	2	20	7	10	14	4	9	12	8	3	16	12	5
Construction	70	49	46	90	116	60	299	97	33	17	394	78	72
<i>dt Activités de second oeuvre</i>	49	31	30	54	73	43	171	59	24	13	196	48	47
Commerce de gros	6	9	5	8	6	3	22	17	2	9	32	11	14
Commerce et réparation auto	19	73	33	41	51	17	101	71	17	9	213	79	36
Commerce de détail et réparations	74	40	97	42	74	51	163	97	28	53	492	110	82
<i>dt Hyper, grands magasins</i>							1				2	2	
<i>dt Super, magasins populaires</i>	4		1	2	2	1	3		1	1	2		1
<i>dt Supérettes, petits commerces alimentation générale et commerce de produits surgelés</i>	9	5	6	2	3	3	14	6	1	6	40	9	15
<i>dt Commerces de détail de viande</i>	3	3	4	4	4	2	9	4	2	1	22	6	5
<i>dt Autres petits commerces alimentaires</i>	1		5	4	4	4	12	8	4	4	18	7	4
<i>dt Commerces de détail non alimentaires</i>	15	14	12	9	16	10	29	41	7	16	145	41	19
<i>dt Pharmacies</i>	6	4	4	3	3	4	11	2	3	3	23	8	6
Services aux particuliers	26	36	26	14	27	15	76	50	21	24	195	43	44
<i>dt Hôtels et restaurants</i>	3	12	11	1	6	1	16	18	4	6	39	9	18
<i>dt Cafés-tabac, débit de boisson</i>	2	1	1		3	1	6	2	1		7	2	1
<i>dt Blanchisserie, teinturerie de détail</i>	2	4		2	2		5	1	2	3	15	3	1
<i>dt Coiffure, soins de beauté et autres soins corporels</i>	8	1	3	2	1	3	17	5	3	4	36	9	6
<i>dt Activités récréatives, culturelles et sportives</i>	1	8	4	4	9	2	9	7	4	3	15	5	2
Services aux entreprises	58	54	58	72	89	28	165	186	45	20	489	186	58
<i>dt La Poste</i>	6	1	1	1	1	1	5	1	1	1	7	3	1
<i>dt Conseil et assistance</i>	24	34	34	38	55	15	99	118	19	9	302	124	26
<i>dt Activités de nettoyage</i>	5	1	7	12	7	1	12	18	8	4	35	19	7
Transports	37	40	49	70	62	29	77	45	20	24	239	58	46
<i>dt Agences de voyage</i>			2		1	1	1	3		1	7	1	1
Activités immobilières		6	1	3	5	6	20	3	4		18	12	1
Activités financières	1		1				2	2	2		3	4	2
Education, santé, action sociale	68	19	30	34	43	19	107	42	41	23	336	73	45
<i>dt Ecoles de conduite</i>	2	1	2	1	3	1	4	1	1	1	10	4	1
<i>dt Pratique médicale</i>	30	4	15	15	9	5	36	22	11	7	159	36	12
<i>dt Pratique dentaire</i>	13	1	3	3	3	3	10	2	4	5	30	2	3
<i>dt Activité des auxiliaires médicaux</i>	18	7	5	8	20	9	36	8	22	7	113	21	24
Total	378	390	363	407	523	240	1 114	645	235	189	2 529	701	427

2006	Le Blanc-Mesnil/Dugny	Les Mureaux	Mantes-la-Jolie	Meaux	Melun	Montereau-Fault-Yonne	Neuilly-sur-Marne	Sartrouville	Sevran	Stains	Trappes	Villiers-le-Bel	Vitry-sur-Seine
Industries agroalimentaires	3	7	13	11	5	4	6	4	4	1	2	1	9
dt Boulangeries, pâtisseries artisanales	3	5	6	6	3	4	3	3	1	1	2	1	4
dt Charcuteries artisanales			1										
Industries des biens de consommation	1	3	5	8	1	2	13	2	1	3	2	8	5
Industrie automobile				1									
Industries des biens d'équipement	1	6	5	5	2	1	8	3	4	3	1	2	3
Industries des biens intermédiaires	1	7	2	11	1	1	17	1	8	2	1	6	2
Construction	25	31	54	105	26	55	33	46	27	21	34	43	49
dt Activités de second oeuvre	18	16	29	76	18	18	22	35	18	17	21	31	29
Commerce de gros	3	7	6	10	5	2	5	7	3	1	5	8	11
Commerce et réparation auto	10	31	22	25	7	17	33	15	19	18	3	20	19
Commerce de détail et réparations	39	76	111	94	44	35	35	50	36	44	55	38	84
dt Hyper, grands magasins		1		1		1				2			1
dt Super, magasins populaires	1	1	1	2	3	1	1		1		1	2	2
dt Supérettes, petits commerces alimentation générale et commerce de produits surgelés	2	11	16	10	4	6	3	3	3	1	3	1	3
dt Commerces de détail de viande	4	4	8	7	3	4	1	4		1	5	1	5
dt Autres petits commerces alimentaires	4	5	3	6	4	3	2	3	1		4	2	5
dt Commerces de détail non alimentaires	8	22	17	36	10	8	10	8	10	12	9	13	7
dt Pharmacies	2	5	6	5	5	3	3	3	4	2	3	3	8
Services aux particuliers	23	29	46	41	19	15	24	21	10	13	17	13	42
dt Hôtels et restaurants	7	4	9	10	3	3	5		1	3	2	4	7
dt Cafés-tabac, débit de boisson	1	2	1	1	2	2	1	1				1	2
dt Blanchisserie, teinturerie de détail	3	1	2	2	2		2			2	2	2	8
dt Coiffure, soins de beauté et autres soins corporels	3	6	6	7	7	1	5	4	2	1	4	3	5
dt Activités récréatives, culturelles et sportives	1	5	4	4	1	1	5	8	2		2		7
Services aux entreprises	15	86	78	127	42	27	54	30	32	25	37	45	40
dt La Poste		1	3	3	2	1	1	2	1	1		1	1
dt Conseil et assistance	7	64	43	70	25	15	38	13	13	9	13	29	22
dt Activités de nettoyage	2	7	4	14	2	2	4	3	3	5	12	3	4
Transports	23	13	17	23	11	27	19	24	18	23	32	23	64
dt Agences de voyage		1	2										
Activités immobilières	1	5	8	6	5		3	1		1	1	1	3
Activités financières	1	8	2		1							5	2
Education, santé, action sociale	10	24	88	68	41	32	33	41	36	16	113	34	88
dt Ecoles de conduite	1		2	1	1		3	1	2		1		3
dt Pratique médicale	2	8	52	24	11	7	14	17	15	11	87	21	46
dt Pratique dentaire	1	3	6	7	5	1	3	5	2	4		3	4
dt Activité des auxiliaires médicaux	5	7	23	31	18	21	11	15	11	1	21	8	32
Total	156	333	457	535	210	218	283	245	198	171	303	247	421

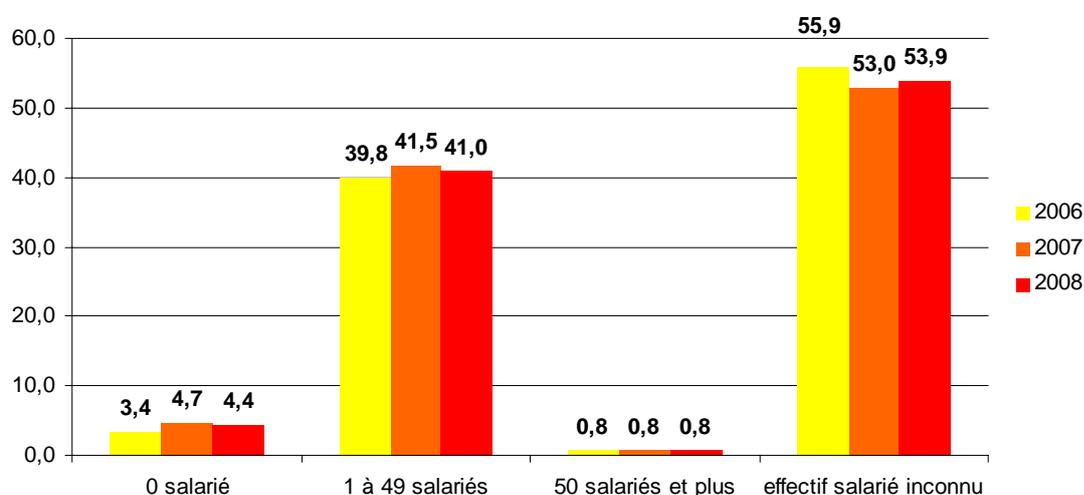
2007	Argenteuil	Aubervilliers	Aulnay-sous-Bois	Bondy	Champigny-sur-Marne/Chennevières	Choisy-le-Roi/Orly	Clichy-sous-Bois/Montfermeil	Epinay-sous-Sénart	Epinay-sur-Seine	Evry/Corbeil	Garges-lès-Gonesse/Sarcelles	Grigny/Viry-Châtillon	La Courneuve
Industries agroalimentaires	10	5	6	6	2	6	18	5	3	4	23	13	10
<i>dt Boulangeries, pâtisseries artisanales</i>	6	4	3		2	3	10	1	2	4	15	6	7
<i>dt Charcuteries artisanales</i>	1		1	1			2				1		
Industries des biens de consommation	4	40	4	11	14	2	35	15	4	2	39	10	7
Industrie automobile		1						2					
Industries des biens d'équipement	4	8	4	8	7	4	16	5	4	1	41	10	3
Industries des biens intermédiaires	1	24	7	10	7	3	6	13	7	3	12	11	5
Construction	81	51	47	82	79	63	298	101	31	21	458	76	76
<i>dt Activités de second oeuvre</i>	59	33	34	47	55	49	169	69	24	15	239	44	48
Commerce de gros	7	14	6	5	1	6	21	16	2	9	33	10	11
Commerce et réparation auto	19	76	39	31	23	15	85	64	14	10	224	78	38
Commerce de détail et réparations	76	59	101	33	60	53	144	86	29	45	504	92	92
<i>dt Hyper, grands magasins</i>		1									2	1	
<i>dt Super, magasins populaires</i>	3			1		1	3		1		2		2
<i>dt Supérettes, petits commerces alimentation générale et commerce de produits surgelés</i>	9	7	11	1	2	3	15	7		6	39	8	16
<i>dt Commerces de détail de viande</i>	3	3	4	4	3	2	6	1	2	3	20	6	4
<i>dt Autres petits commerces alimentaires</i>	2	1	6	3	3	4	11	5	2	5	16	5	4
<i>dt Commerces de détail non alimentaires</i>	12	24	15	8	15	10	22	34	9	16	158	27	22
<i>dt Pharmacies</i>	6	4	5	3	3	4	9	4	3	2	22	8	6
Services aux particuliers	27	47	30	14	17	13	72	40	22	27	195	34	44
<i>dt Hôtels et restaurants</i>	3	14	11	2	4	1	16	15	4	7	40	7	22
<i>dt Cafés-tabac, débit de boisson</i>	2	1	1		1	1	6	1	2		5	2	
<i>dt Blanchisserie, teinturerie de détail</i>	2	3	1	2	2		4	1	2	3	15	2	
<i>dt Coiffure, soins de beauté et autres soins corporels</i>	9	5	3	3	2	3	16	3	3	6	38	8	6
<i>dt Activités récréatives, culturelles et sportives</i>	2	11	4	3	7	1	7	4	5	3	16	4	2
Services aux entreprises	67	68	56	68	82	38	169	196	49	22	511	169	66
<i>dt La Poste</i>	6	1	1	1	1	1	5	2	1	1	7	3	1
<i>dt Conseil et assistance</i>	36	45	30	37	52	21	99	127	25	12	308	113	31
<i>dt Activités de nettoyage</i>	5	3	7	7	7	3	13	19	8	3	34	19	8
Transports	39	45	58	66	52	33	78	47	21	30	220	48	41
<i>dt Agences de voyage</i>			1		1	1	1	3		1	5		1
Activités immobilières	1	7	1	3	6	5	18	4	6	2	19	10	2
Activités financières	1		1	1				2	2		3	2	2
Education, santé, action sociale	80	29	32	35	34	13	106	48	45	21	289	66	53
<i>dt Ecoles de conduite</i>	2	1	1	1	2	1	4	1	1	1	8	2	3
<i>dt Pratique médicale</i>	34	13	17	19	9	5	36	23	10	9	118	36	13
<i>dt Pratique dentaire</i>	13	2	3	1	1	3	9	2	4	3	27	1	3
<i>dt Activité des auxiliaires médicaux</i>	25	7	6	7	16	3	36	13	24	6	109	14	27
Total	417	474	392	373	384	254	1 066	644	239	197	2 571	629	450

2007	Le Blanc-Mesnil/Duval	Les Mureaux	Mantes-la-Jolie	Meaux	Melun	Montereau-Fault-Yonne	Neuilly-sur-Marne	Sartrouville	Sevran	Stains	Trappes	Villiers-le-Bel	Vitry-sur-Seine
Industries agroalimentaires	1	6	10	9	8	3	6	4	4	2	2	2	11
<i>dt Boulangeries, pâtisseries artisanales</i>	1	5	4	6	6	3	3	3	1	1	2	2	5
<i>dt Charcuteries artisanales</i>			1	1									
Industries des biens de consommation	1	2	6	7	1	3	14	2	1	3	2	7	4
Industrie automobile				1									
Industries des biens d'équipement		2	5	8	1	2	7	3	5	3	1	2	4
Industries des biens intermédiaires	1	1	1	8		1	11	2	8	2		6	2
Construction	29	24	72	105	34	52	30	48	26	26	40	38	50
<i>dt Activités de second oeuvre</i>	22	14	33	79	27	21	24	37	18	20	24	24	31
Commerce de gros	2	8	3	10	10	2	5	6	2	2	6	11	12
Commerce et réparation auto	7	32	26	28	8	19	42	14	18	16	4	21	19
Commerce de détail et réparations	36	77	104	87	48	35	34	47	29	44	64	39	101
<i>dt Hyper, grands magasins</i>		2		1		1				2			1
<i>dt Super, magasins populaires</i>	2	1	1	2	3	1	1				1	2	2
<i>dt Supérettes, petits commerces alimentation générale et commerce de produits surgelés</i>		10	16	9	5	7	4	3	3	1	4		2
<i>dt Commerces de détail de viande</i>	3	5	8	7	4	4	1	3		1	6	1	4
<i>dt Autres petits commerces alimentaires</i>	4	6	4	5	5	3	1	3	1		4	3	7
<i>dt Commerces de détail non alimentaires</i>	7	25	17	37	13	7	9	8	3	12	9	14	9
<i>dt Pharmacies</i>	1	4	5	5	5	3	3	3	3	1	4	3	9
Services aux particuliers	11	27	36	40	22	11	26	18	7	13	20	17	43
<i>dt Hôtels et restaurants</i>	5	4	4	13	4	1	5	1	4	3	2	7	5
<i>dt Cafés-tabac, débit de boisson</i>	1	2	1	1	1	1	1	1				1	4
<i>dt Blanchisserie, teinturerie de détail</i>	1	1	1	1	2		2		2		3	1	9
<i>dt Coiffure, soins de beauté et autres soins corporels</i>	2	7	7	7	7	2	6	4	1		5	3	5
<i>dt Activités récréatives, culturelles et sportives</i>		1	4	2	2	1	4	5			2	1	6
Services aux entreprises	14	72	75	111	39	28	55	33	35	30	44	54	49
<i>dt La Poste</i>		1	2	2	2	1	1	3	1	1		1	1
<i>dt Conseil et assistance</i>	7	49	39	60	21	18	36	15	16	12	16	40	27
<i>dt Activités de nettoyage</i>	2	6	8	11	4	2	5	3	3	6	14	3	6
Transports	23	10	20	20	10	23	20	25	19	27	35	22	65
<i>dt Agences de voyage</i>			2										
Activités immobilières	3	4	5	4	7		5	1	2	1	1	1	4
Activités financières	1	10	2	1	1							4	1
Education, santé, action sociale	9	29	77	70	43	31	41	44	36	19	121	38	88
<i>dt Ecoles de conduite</i>	1		3	1	1		2		2		1		2
<i>dt Pratique médicale</i>	3	10	41	24	12	7	21	18	15	11	87	22	48
<i>dt Pratique dentaire</i>	1	3	5	7	5	1	4	5	2	4	1	3	5
<i>dt Activité des auxiliaires médicaux</i>	3	11	22	31	19	20	12	17	11	3	27	11	30
Total	138	304	442	509	232	210	296	247	192	188	340	262	453

2008	Argenteuil	Aubervilliers	Aulnay-sous-Bois	Bondy	Champigny-sur-Marne/Chennevières	Choisy-le-Roi/Orly	Clichy-sous-Bois/Montfermeil	Epinay-sous-Sénart	Epinay-sur-Seine	Evry/Corbeil	Garges-lès-Gonesse/Sarcelles	Grigny/Viry-Châtillon	La Courneuve
Industries agroalimentaires	8	5	6	7	3	6	19	5	4	4	24	13	8
dt Boulangeries, pâtisseries artisanales	6	4	3	1	2	3	11	1	2	4	15	6	4
dt Charcuteries artisanales	1		1	1			2				1		1
Industries des biens de consommation	4	44	4	12	12	2	32	12	5	1	42	17	8
Industrie automobile		1						2			1		
Industries des biens d'équipement	3	10	6	7	7	4	19	6	4	3	40	12	3
Industries des biens intermédiaires	2	27	9	9	4	3	8	12	7	4	12	13	4
Construction	84	92	52	88	80	70	345	112	42	23	523	87	75
dt Activités de second oeuvre	63	61	37	51	53	57	189	71	32	17	270	50	46
Commerce de gros	9	15	6	5	2	6	24	22	2	12	43	10	12
Commerce et réparation auto	21	101	43	34	31	19	91	66	12	11	255	76	39
Commerce de détail et réparations	77	57	102	34	61	51	165	93	28	50	530	103	97
dt Hyper, grands magasins		1									2	1	
dt Super, magasins populaires	3			1		1	3		1		2		2
dt Supérettes, petits commerces alimentation générale et commerce de produits surgelés	8	7	8	2	2	3	14	6		6	32	8	16
dt Commerces de détail de viande	4	3	4	4	3	2	7	4	2	2	20	7	4
dt Autres petits commerces alimentaires	1	1	5	3	3	3	11	7	3	3	19	5	4
dt Commerces de détail non alimentaires	16	24	14	8	20	10	26	33	10	15	160	29	24
dt Pharmacies	7	4	5	3	3	4	8	4	3	2	22	8	6
Services aux particuliers	26	53	34	12	19	16	78	47	21	30	207	39	48
dt Hôtels et restaurants	3	14	11	2	3	3	16	15	2	7	39	6	21
dt Cafés-tabac, débit de boisson	2	1	1		1	1	5	2	2	1	6	2	1
dt Blanchisserie, teinturerie de détail	2	2	1	2	1		5	1	2	2	15	2	
dt Coiffure, soins de beauté et autres soins corporels	7	5	3	2	4	3	18	6	3	6	42	8	6
dt Activités récréatives, culturelles et sportives	1	13	8	3	8	2	10	6	5	4	17	7	3
Services aux entreprises	75	84	66	78	92	44	200	223	53	26	553	179	80
dt La Poste	5	1	1	1	1	1	5	2	1	1	7	3	1
dt Conseil et assistance	39	50	36	43	59	26	111	145	26	13	343	114	39
dt Activités de nettoyage	6	4	8	7	10	6	18	22	8	4	43	25	10
Transports	40	52	69	66	51	32	79	48	21	36	233	51	49
dt Agences de voyage			1	1		1	1	2		1	6		1
Activités immobilières	2	6	1	3	9	5	18	8	9		26	12	3
Activités financières	1		1	1				2	2		3	3	3
Education, santé, action sociale	81	33	40	39	43	17	106	61	48	21	316	70	53
dt Ecoles de conduite	1	1	1	1	2	1	4	1	1	2	10	2	2
dt Pratique médicale	33	13	19	22	13	5	37	23	11	8	131	38	13
dt Pratique dentaire	13	2	3	1	1	3	9	2	3	3	27	1	3
dt Activité des auxiliaires médicaux	28	9	13	8	19	7	37	23	26	6	115	14	29
Total	433	580	439	395	414	275	1 184	719	258	221	2 808	685	482

2008	Le Blanc-Mesnil/Dugny	Les Mureaux	Mantes-la-Jolie	Meaux	Melun	Montereau-Fault-Yonne	Neuilly-sur-Marne	Sartrouville	Sevran	Stains	Trappes	Villiers-le-Bel	Vitry-sur-Seine
Industries agroalimentaires	1	8	11	11	8	2	6	5	4	1	2	2	11
<i>dt Boulangeries, pâtisseries artisanales</i>	1	6	4	8	5	2	3	4	1	1	2	2	6
<i>dt Charcuteries artisanales</i>			1	1									
Industries des biens de consommation	1	4	8	7	1	4	17	2	1	4	2	7	6
Industrie automobile				2									
Industries des biens d'équipement		2	5	8	1	2	8	3	3	3	2	3	4
Industries des biens intermédiaires	1	1	1	9	1		12	1	8	2		6	3
Construction	34	24	98	111	45	58	41	46	31	27	46	45	60
<i>dt Activités de second oeuvre</i>	25	16	40	80	36	22	33	34	22	19	27	25	37
Commerce de gros		9	3	8	9	4	4	8	2	4	5	10	13
Commerce et réparation auto	6	33	30	37	14	17	39	15	20	17	12	18	21
Commerce de détail et réparations	40	80	108	84	49	35	41	50	29	41	67	47	96
<i>dt Hyper, grands magasins</i>	1	1		1		1				2			1
<i>dt Super, magasins populaires</i>	2	1	1	2	3	1	1				1	2	2
<i>dt Supérettes, petits commerces alimentation générale et commerce de produits surgelés</i>		12	14	9	5	6	4	3	3	2	4		2
<i>dt Commerces de détail de viande</i>	3	6	8	6	4	4	1	3		1	5	1	4
<i>dt Autres petits commerces alimentaires</i>	4	5	3	5	3	4	2	3	1	1	5	2	5
<i>dt Commerces de détail non alimentaires</i>	7	27	24	33	12	7	9	11	4	10	12	17	10
<i>dt Pharmacies</i>	1	4	5	5	5	2	3	3	3	1	4	3	8
Services aux particuliers	14	30	44	38	27	12	29	16	10	13	23	16	47
<i>dt Hôtels et restaurants</i>	6	3	5	9	3	1	6	1	4	2	2	5	6
<i>dt Cafés-tabac, débit de boisson</i>	1	2	1	1	1		1	1				1	4
<i>dt Blanchisserie, teinturerie de détail</i>	1	1	1	2	2		2			1	3	1	9
<i>dt Coiffure, soins de beauté et autres soins corporels</i>	2	7	10	9	8	2	6	5		1	5	3	6
<i>dt Activités récréatives, culturelles et sportives</i>		2	4	3	4	1	3	3	1	2	4	1	8
Services aux entreprises	17	77	78	116	40	23	64	39	39	30	53	55	63
<i>dt La Poste</i>		1	2	3	2	1	1	3	1	1		1	1
<i>dt Conseil et assistance</i>	10	51	40	68	19	17	38	19	18	13	26	38	39
<i>dt Activités de nettoyage</i>	2	5	8	8	4	1	5	3	4	2	13	2	5
Transports	32	17	20	21	6	23	22	28	20	35	32	22	71
<i>dt Agences de voyage</i>			2										
Activités immobilières	1	4	5	7	8		5	1	3	1	1		4
Activités financières	1	11	2	1	1			1				5	
Education, santé, action sociale	11	32	73	67	48	30	50	45	37	19	129	45	93
<i>dt Ecoles de conduite</i>	1		2	1	1		2		2		2		2
<i>dt Pratique médicale</i>	4	11	39	23	14	6	26	18	15	12	86	22	51
<i>dt Pratique dentaire</i>	1	3	4	5	5	1	4	5	2	4	1	3	5
<i>dt Activité des auxiliaires médicaux</i>	4	9	21	29	22	20	15	18	13	2	33	13	32
Total	159	332	486	527	258	210	338	260	207	197	374	281	492

La taille des établissements implantés au sein des 26 ZFU (en %)



La taille des établissements implantés par ZFU en 2006

	en effectif				en %			
	0 salarié	1 à 49 salariés	50 salariés et plus	effectif salarié inconnu	0 salarié	1 à 49 salariés	50 salariés et plus	effectif salarié inconnu
Argenteuil	15	113		250	4,0	29,9	0,0	66,1
Aubervilliers	12	162	8	208	3,1	41,5	2,1	53,3
Aulnay-sous-Bois.	20	134	3	206	5,5	36,9	0,8	56,7
Bondy	14	205	2	186	3,4	50,4	0,5	45,7
Champigny/Chennevières	14	244	5	260	2,7	46,7	1,0	49,7
Choisy-le-Roi/Orly	10	97	2	131	4,2	40,4	0,8	54,6
Clichy/Montfermeil	45	530	4	535	4,0	47,6	0,4	48,0
Corbeil - Evry.	18	264	6	357	2,8	40,9	0,9	55,3
Epinay-sous-Sénart.	8	81	3	143	3,4	34,5	1,3	60,9
Epinay-sur-Seine.	10	66		113	5,3	34,9	0,0	59,8
Garges-les-Gonnesse/Sarcelles	69	993	18	1449	2,7	39,3	0,7	57,3
Grigny/Viry-Châtillon	23	271	11	396	3,3	38,7	1,6	56,5
La Courneuve.	14	134	2	277	3,3	31,4	0,5	64,9
Le Blanc-Mesnil, Dugny.	5	53		98	3,2	34,0	0,0	62,8
Les Mureaux	16	152	4	161	4,8	45,6	1,2	48,3
Mantes-la-Jolie	18	171	2	266	3,9	37,4	0,4	58,2
Meaux	16	256	6	257	3,0	47,9	1,1	48,0
Melun.	14	75	1	120	6,7	35,7	0,5	57,1
Montereau-Fault-Yonne	8	103	1	106	3,7	47,2	0,5	48,6
Neuilly-sur-Marne	7	124	7	145	2,5	43,8	2,5	51,2
Sartrouville.	10	60		175	4,1	24,5	0,0	71,4
Sevran.	6	82	4	106	3,0	41,4	2,0	53,5
Stains.	4	72	1	94	2,3	42,1	0,6	55,0
Trappes.	13	84	1	205	4,3	27,7	0,3	67,7
Villiers-le-Bel.	7	86	2	152	2,8	34,8	0,8	61,5
Vitry-sur-Seine.	14	132	3	272	3,3	31,4	0,7	64,6
Ensemble des 26 ZFU	410	4744	96	6668	3,4	39,8	0,8	55,9

La taille des établissements implantés par ZFU en 2007

	en effectif				en %			
	0 salarié	1 à 49 salariés	50 salariés et plus	effectif salarié inconnu	0 salarié	1 à 49 salariés	50 salariés et plus	effectif salarié inconnu
Argenteuil	18	148	1	250	4,3	35,5	0,2	60,0
Aubervilliers	11	218	10	235	2,3	46,0	2,1	49,6
Aulnay-sous-Bois.	20	170	2	200	5,1	43,4	0,5	51,0
Bondy	19	200	2	152	5,1	53,6	0,5	40,8
Champigny/Chennevières	20	176	2	186	5,2	45,8	0,5	48,4
Choisy-le-Roi/Orly	15	105	3	131	5,9	41,3	1,2	51,6
Clichy/Montfermeil	55	506	5	500	5,2	47,5	0,5	46,9
Corbeil - Evry.	28	282	8	326	4,3	43,8	1,2	50,6
Epinay-sous-Sénart.	14	80	3	142	5,9	33,5	1,3	59,4
Epinay-sur-Seine.	11	67		119	5,6	34,0	0,0	60,4
Garges-les-Gonesse/Sarcelles	117	1044	15	1395	4,6	40,6	0,6	54,3
Grigny/Viry-Châtillon	31	257	6	335	4,9	40,9	1,0	53,3
La Courneuve.	21	155	5	269	4,7	34,4	1,1	59,8
Le Blanc-Mesnil, Dugny.	8	48		82	5,8	34,8	0,0	59,4
Les Mureaux	12	148	2	142	3,9	48,7	0,7	46,7
Mantes-la-Jolie	22	178	4	238	5,0	40,3	0,9	53,8
Meaux	23	262	6	218	4,5	51,5	1,2	42,8
Melun.	14	92	1	125	6,0	39,7	0,4	53,9
Montereau-Fault-Yonne	7	103	1	99	3,3	49,0	0,5	47,1
Neuilly-sur-Marne	13	130	9	144	4,4	43,9	3,0	48,6
Sartrouville.	9	74	1	163	3,6	30,0	0,4	66,0
Sevran.	8	81	4	99	4,2	42,2	2,1	51,6
Stains.	12	73	1	102	6,4	38,8	0,5	54,3
Trappes.	17	105	1	217	5,0	30,9	0,3	63,8
Villiers-le-Bel.	12	101	1	148	4,6	38,5	0,4	56,5
Vitry-sur-Seine.	23	139	3	288	5,1	30,7	0,7	63,6
Ensemble des 26 ZFU	560	4942	96	6305	4,7	41,5	0,8	53,0

La taille des établissements implantés par ZFU en 2008

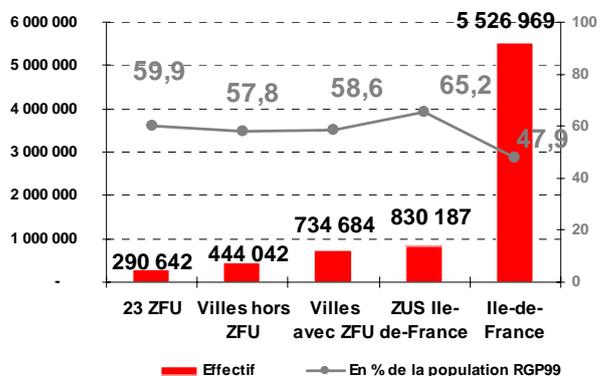
	en effectif				en %			
	0 salarié	1 à 49 salariés	50 salariés et plus	effectif salarié inconnu	0 salarié	1 à 49 salariés	50 salariés et plus	effectif salarié inconnu
Argenteuil.	18	150	1	264	4,2	34,6	0,2	61,0
Aubervilliers	18	271	8	283	3,1	46,7	1,4	48,8
Aulnay-sous-Bois.	23	176	3	237	5,2	40,1	0,7	54,0
Bondy	14	221	3	157	3,5	55,9	0,8	39,7
Champigny/Chennevières	11	181	2	220	2,7	43,7	0,5	53,1
Choisy-le-Roi/Orly	7	113	2	153	2,5	41,1	0,7	55,6
Clichy/Montfermeil	57	550	4	573	4,8	46,5	0,3	48,4
Corbeil - Evry.	35	310	8	366	4,9	43,1	1,1	50,9
Epinay-sous-Sénart.	9	94	3	152	3,5	36,4	1,2	58,9
Epinay-sur-Seine.	9	75		137	4,1	33,9	0,0	62,0
Garges-les-Gonesse/Sarcelles	129	1117	15	1547	4,6	39,8	0,5	55,1
Grigny/Viry-Châtillon	28	280	8	369	4,1	40,9	1,2	53,9
La Courneuve.	19	170	7	286	3,9	35,3	1,5	59,3
Le Blanc-Mesnil, Dugny.	5	52	1	101	3,1	32,7	0,6	63,5
Les Mureaux	20	152	1	159	6,0	45,8	0,3	47,9
Mantes-la-Jolie	22	206	3	255	4,5	42,4	0,6	52,5
Meaux	32	242	6	247	6,1	45,9	1,1	46,9
Melun.	17	98	1	142	6,6	38,0	0,4	55,0
Montereau-Fault-Yonne	14	93	1	102	6,7	44,3	0,5	48,6
Neuilly-sur-Marne	15	153	9	161	4,4	45,3	2,7	47,6
Sartrouville.	9	75	1	175	3,5	28,8	0,4	67,3
Sevran.	6	80	3	118	2,9	38,6	1,4	57,0
Stains.	10	75	2	110	5,1	38,1	1,0	55,8
Trappes.	17	122	1	234	4,5	32,6	0,3	62,6
Villiers-le-Bel.	7	113	2	159	2,5	40,2	0,7	56,6
Vitry-sur-Seine.	23	162	4	303	4,7	32,9	0,8	61,6
Ensemble des 26 ZFU	574	5331	99	7010	4,4	41,0	0,8	53,9

C-2 Les prestations sociales des CAF dans les ZFU franciliennes en 2008

Seules 23 ZFU sont analysées¹¹.

La population des foyers allocataires au sein des 26 ZFU

	Nb total alloc.	Population RGP2006	Personnes couvertes par la CAF	
			Effectif	En % de la population RGP99
23 ZFU	95 508	485 180	290 642	59,9
Villes hors ZFU	152 443	767 862	444 042	57,8
Villes avec ZFU	247 951	1 253 042	734 684	58,6
ZUS Ile-de-Franche	291 861	1 273 703	830 187	65,2
Ile-de-France	1 935 893	11 532 371	5 526 969	47,9



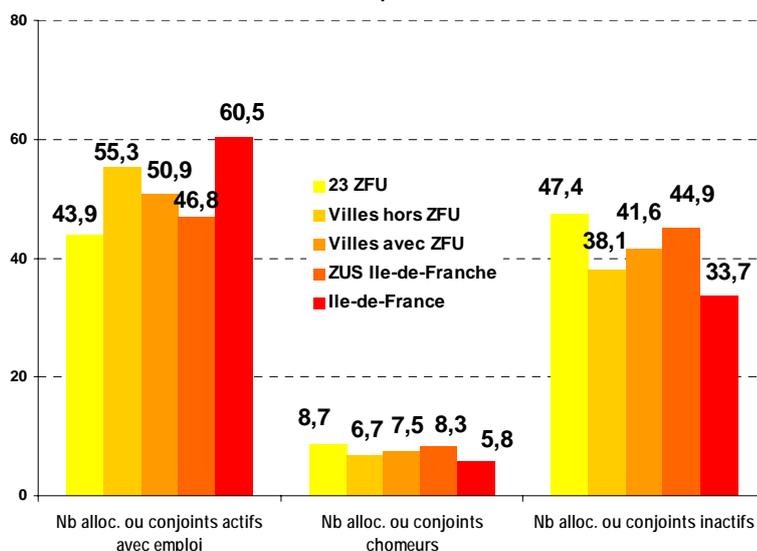
Sources : Caisses d'Allocations Familiales d'Ile-de-France, Base Communale Îlotée au 31/12/08 ; INSEE, Recensement 2006
* Concerne les territoires hors ZFU des communes avec une ZFU

L'activité de la population des foyers allocataires au sein des 23 ZFU « première et seconde » génération au 31/12/2008

	Nb alloc. ou conjoints actifs avec emploi	Nb alloc. ou conjoints chômeurs	Nb alloc. ou conjoints inactifs	dont		Nb total d'allocataires et conjoints
				Etudiants	Inactifs autres (hors étudiants)	
23 ZFU	63 324	12 608	68 346	1 129	67 217	144 278
Villes hors ZFU	128 732	15 490	88 634	4 786	83 848	232 856
Villes avec ZFU	192 056	28 098	156 980	5 915	151 065	377 134
ZUS Ile-de-Franche	201 320	35 795	193 502	8 387	185 115	430 617
Ile-de-France	1 783 097	170 509	995 172	134 105	861 067	2 948 778

Source : Caisses d'Allocations Familiales d'Ile-de-France, Base Communale Îlotée au 31/12/08

L'activité de la population des foyers allocataires au sein des 23 ZFU « première et seconde » génération au 31/12/2008 (%)



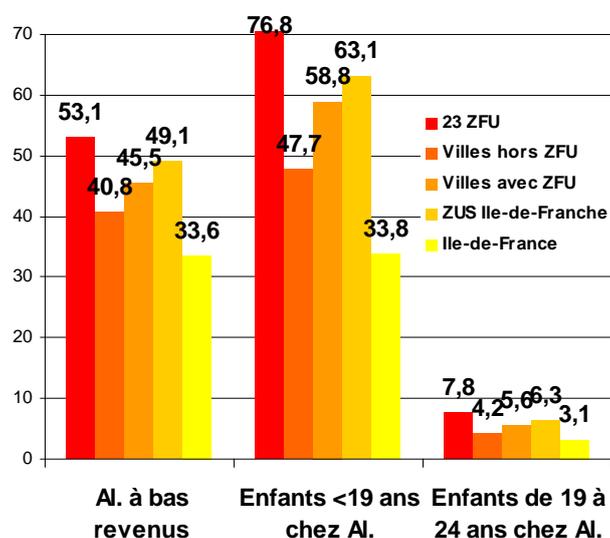
¹¹ Hors Choisy-le-Roi, Aubervilliers, Drancy/Bobigny/Pantin et Neuilly-sur-Marne

La population des foyers allocataires à bas revenu au sein des 23 ZFU au 31/12/2008 (en effectif)

	Nb total alloc.	Nb alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	Nb alloc. à bas revenus **	Enfants <19 ans vivant ds un foyer alloc. à bas revenus	Enfants de 19 à 24 ans vivant ds un foyer alloc. à bas revenus
23 ZFU	95 508	84 825	45 083	65 141	6 585
Villes hors ZFU	152 443	137 623	56 150	65 622	5 821
Villes avec ZFU	247 951	222 448	101 233	130 763	12 406
ZUS Ile-de-Franche	291 861	254 693	125 157	160 722	16 033
Ile-de-France	1 935 893	1 685 940	566 618	570 441	52 513

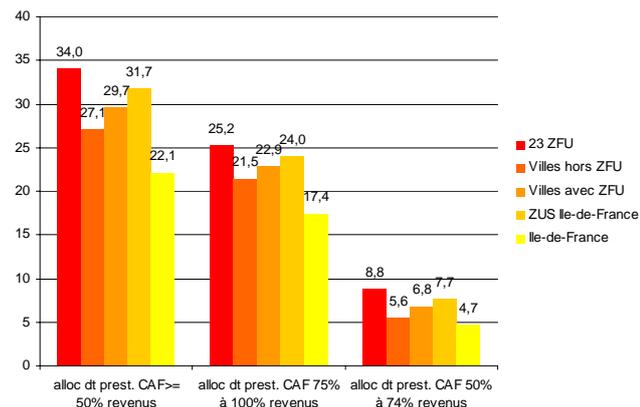
Source : Caisses d'Allocations Familiales d'Ile-de-France, Base Communale Ilôtée au 31/12/08
* Concerne les territoires hors ZFU des communes avec une ZFU

La population des foyers allocataires à bas revenu au sein des 23 ZFU au 31/12/2008 (%)



La population des foyers allocataires à bas revenu dont les bénéficiaires RMI, API, AAH au 31/12/2008 (en effectif), graphique (en pourcentage).

	Nb alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	Nb alloc. dont prestations CAF >= 50% des rev. disponibles**	dont	
			Nb alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	Nb alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles
23 ZFU	84 825	28 831	21 375	7 456
Villes hors ZFU	137 623	37 231	29 554	7 677
Villes avec ZFU	222 448	66 062	50 929	15 133
ZUS Ile-de-Franche	254 693	80 771	61 117	19 654
Ile-de-France	1 685 940	373 344	293 659	79 685



Source : Caisses d'Allocations Familiales d'Ile-de-France, Base Communale Ilôtée au 31/12/08
* Concerne les territoires hors ZFU des communes avec une ZFU
** Calculé parmi les allocataires dans le champ des revenus

Dépendance aux prestations CAF (effectif)

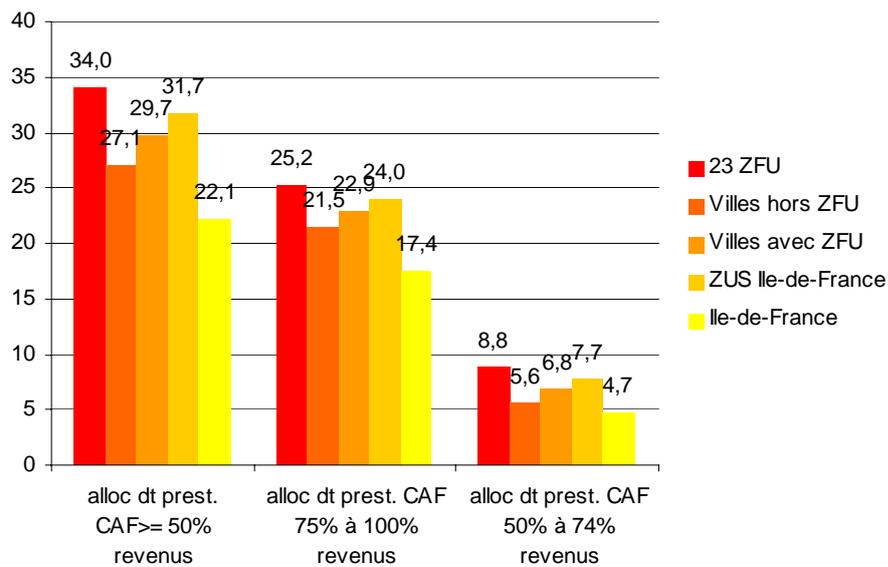
	Nb alloc. dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	Nb alloc. dont prestations CAF >= 50% des rev. disponibles**	dont	
			Nb alloc. dont presta. représentent 75 à 100% des rev. disponibles	Nb alloc. dont presta. représentent 50 à 74% des rev. disponibles
23 ZFU	84 825	28 831	21 375	7 456
Villes hors ZFU	137 623	37 231	29 554	7 677
Villes avec ZFU	222 448	66 062	50 929	15 133
ZUS Ile-de-Franche	254 693	80 771	61 117	19 654
Ile-de-France	1 685 940	373 344	293 659	79 685

Source : Caisses d'Allocations Familiales d'Ile-de-France, Base Communale Îlotée au 31/12/08

* Concerne les territoires hors ZFU des communes avec une ZFU

** Calculé parmi les allocataires dans le champ des revenus

Dépendance aux prestations CAF (pourcentage)



CONCLUSION

Le rapport d'activités 2009 présente, comme les précédents, le volet tableau de bord des ZFU et le volet présentation d'expériences et échanges du club des 26 ZFU. Le rapport d'activité 2008 n'avait pas pu intégrer d'analyses statistiques économiques sur le tissu d'entreprise dans les ZFU. Même si aujourd'hui, l'État a fortement réduit l'échange d'information statistique sur le sujet¹², le rapport d'activité 2009 présente une photographie des établissements d'entreprise implantés en ZFU entre 2006 et 2008. L'analyse des prestations sociales CAF des allocataires confirme, comme chaque année, la forte dépendance des foyers vivants en ZFU. Les échanges du club ont permis de poursuivre la connaissance des actions menées en matière d'emploi, d'insertion, de développement économique dans les ZFU dans un contexte d'incertitude quant à l'avenir de la politique de la ville. Les villes comme les acteurs du développement économique dans les quartiers en difficulté doivent attendre le résultat des réflexions actuelles. Cette période a débuté courant 2008. Comme il est dit au début du rapport d'activité, le CNV a annoncé des mesures pour 2011.

Au fur et à mesure des années, la dynamique économique en ZFU se poursuit. En 2005, 11 005 établissements d'entreprise composaient le stock dans les 23 ZFU d'Île-de-France. Les trois nouvelles ZFU créées depuis n'ont pas fortement modifié le poids des ZFU par rapport au tissu économique des communes. En 2006, le stock dans les 26 ZFU a atteint 11 918 établissements. Lors des deux années suivantes, ce stock a été respectivement de 11 903 et 13 014 établissements. Depuis 2005, il n'a pas été possible d'accéder aux informations statistiques concernant les nouvelles implantations d'entreprises. Il est cependant possible de constater que, malgré l'annonce de la fin du dispositif ZFU, les territoires concernés préservent leur tissu économique existant. Il ne semble pas reculer comme dans les années 90. En 2008, le stock d'établissements a même augmenté de 9%. La fin officialisée du dispositif pourrait inciter des porteurs de projet à s'installer en ZFU avant la disparition des aides financières. Entre 2006 et 2008, les secteurs d'activité les plus représentés sont toujours les mêmes avec des poids similaires de 18 à 19% des activités : les services aux entreprises, la construction et les

commerces de détail et réparations. Notons que ce dernier secteur d'activité a reculé d'un point durant la période (17% en 2008 contre 18 % en 2006). L'éducation, la santé et l'action sociale représentent près de 12,3% des activités en ZFU. Durant la même période, les activités liées au transport représentent 9% du tissu économique des ZFU. Parmi celles ayant un poids encore important en 2008, les services aux particuliers pèsent toujours 7,3% des activités des ZFU.

Les dynamiques économiques ne semblent donc pas s'émousser malgré la fin annoncée du dispositif des ZFU. Il a permis probablement d'enclencher un mouvement de création et d'installation d'entreprises dans les ZFU, porté à la fois par les collectivités territoriales, les entreprises, les dispositifs de l'État et de la Région, qui ne devrait pas s'arrêter dans l'immédiat. Mais il est cependant difficile d'augurer à plus long terme les conséquences de la fin des exonérations fiscales et financières diverses en faveur de ces territoires et de leurs entreprises.

L'absence d'observation longue en termes de création d'emplois ne permet pas de suivre vraiment fiable sur ce thème. Il a seulement pu être constaté qu'il y a eu création d'emploi. Par contre, plusieurs fois a été évoqué le problème de la non adéquation entre les emplois offerts et le niveau de qualification des actifs de ces quartiers.

En 2008, 59,9% habitants des 23¹³ ZFU sont couverts par la CAF. Le nombre de foyers allocataires en ZFU est de 95 508 en 2008. Il augmente faiblement par rapport à 2007, où il était de 94 158. En 2008, 291 861 foyers allocataires vivent dans les ZUS franciliennes. Leur nombre atteignait 287 123 en 2007. Cette progression reste cependant faible. Leur poids au sein de la population des ZUS est plus important que par le passé. Atteignant 65,2%, il dépasse même celui des allocataires CAF des ZFU. Cette modification intervient alors que le mode de recensement de la population (INSEE) résidente a lui-même évolué. Il n'est donc pas possible de les comparer.

Le poids de la population des foyers allocataires au sein des 23 ZFU atteint 43,9% contre 60,5% pour celui de l'ensemble des foyers allocataires franciliens. Lorsque l'on étudie la représentation des inactifs, la tendance s'inverse, le poids des franciliens inactifs étant de 33,7% contre 47,4% pour les foyers des ZFU. La situation est intermédiaire

¹² *CF les rapports d'activités du tableau de bord de l'IAU Île-de-France précédents.*

¹³ *Seules les ZFU de première et seconde générations ont été étudiées.*

en ce qui concerne les foyers allocataires des ZUS.

En 2008, la population des foyers allocataires à bas revenu est toujours fortement représentée au sein des ZFU (53,1%) par rapport à ce qu'elle est en Île-de-France (33,6%). Leur poids au sein des ZUS est de 49,1%. La dépendance aux prestations CAF¹⁴ reste aussi très importante parmi les allocataires vivant en ZFU (34%) ou en ZUS (31,7 %) comparée à celle constatée dans l'ensemble des allocataires en Île-de-France (22,1%).

Une analyse particulière a mis en avant la précarité de la population jeune de 16 à 19 ans. 15 % des jeunes vivant en ZFU bénéficient de prestations sociales et sont en dehors d'un système de formation ou d'apprentissage. En comparaison, ce taux est de 9 % parmi les jeunes franciliens.

Les statistiques des CAF ne semblent donc pas montrer de « rattrapage social » des habitants vivant en ZFU ou en ZUS.

Un des enseignements des échanges du club montre la forte requalification urbaine qu'engendre un PRU au sein de quartiers en difficulté. Les villes en bénéficiant y sont favorables. Les chantiers d'insertion mis en place en parallèle ont renforcé l'implication des acteurs locaux dans la recherche de l'adéquation entre les démarches de recherche d'emplois des chômeurs, l'emploi local et celui à créer dans le cadre des PRU. Par ailleurs, les liens entre PRU et ZFU passent aussi, selon les cas, à travers les réflexions engagées sur les aménagements de bas d'immeubles à destination d'activités ou de commerces, des constructions de bâtiments artisanaux ou de pépinière d'entreprises, ... qui intéressent à la fois le développement économique et l'aménagement.

Les villes ayant une ZFU mettent en exergue la difficulté de définir des parcours résidentiels d'entreprise en regard des évolutions réglementaires du dispositif. Ce sujet fait aussi référence aux disponibilités foncières et immobilières dans les ZFU. Cette problématique, présente depuis 1997, a engendré une implication plus forte des villes pour imaginer de nouveaux aménagements de zone d'activité ou de création d'hôtels d'activité. L'accompagnement des entreprises dans leur développement est aussi posé.

¹⁴ Rappelons que la dépendance aux prestations CAF est définie selon la proportion des revenus disponibles des allocataires. Il est considéré qu'il y a dépendance quand le revenu des prestations sociales dépasse 50% de l'ensemble des revenus du foyer.

La question du parcours résidentiel des entreprises en ZFU renvoie aussi à une problématique émergente pour différents acteurs du développement économique dans les quartiers en difficulté : l'entrepreneuriat. Que ce soit dans le cadre de réflexions relatives au souhait de création de parcours résidentiels d'entreprise ascendants ou pour aider des porteurs de projets à concrétiser leur idée de création d'entreprise, les acteurs du développement économique initient des réflexions et de nouveaux programmes pour faciliter l'entrepreneuriat. Depuis 2007, le Conseil Régional, en collaboration avec la Caisse des dépôts et consignation permet la création de poste d'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les ZFU.

Les villes ayant une ZFU se préoccupent aussi des réseaux pouvant faciliter les échanges entre entreprises implantées dans leur ZFU ou plus largement au sein de leur commune. Les entreprises en ZFU ou en ZUS composent un tissu économique fragile qui a besoin d'un accompagnement spécifique et d'aides directes.

À tout le moins, compte tenu de l'importance, soulignée à plusieurs reprises dans les réunions du club, qu'il y a à accompagner les porteurs de projet ou les jeunes entreprises pendant plusieurs années, il semble que cette action devra être poursuivie dans les quartiers en difficulté qui souhaitent y développer de l'activité économique.

Aux termes des échanges qui ont eu lieu, on est amené à poser quelques questions. Quel est le bon périmètre pour s'occuper de développement économique ? Que faut-il chercher à planter dans les quartiers en difficulté ? Faut-il privilégier le commerce, l'artisanat ? L'emploi sur place permet-il de redonner de l'attractivité à un quartier ? Ne faudrait-il pas mettre la priorité sur les transports permettant aux habitants de sortir aisément de leur quartier d'habitation et d'accéder plus facilement aux secteurs qui offrent des emplois ? L'important n'est-il pas de donner aux habitants des possibilités accrues d'accès à l'emploi au moyen de la formation, de l'information, de la mise en réseau, de l'accompagnement pour expliciter un projet et le mettre en œuvre, de l'appui sur une durée suffisamment longue pour pérenniser ce qui a été créé ? Autant de questions qui montrent que les enjeux liés à l'accès à l'emploi, tant en termes de qualité d'offre que de demande, sont indissociables de ceux liés à l'implantation d'entreprises dans les quartiers en difficulté

D- ANNEXES

D-1 Liste des 26 ZFU en Ile-de-France

Le dispositif ZFU existe depuis 1997. Depuis cette création trois générations de zonage ont vu le jour. Leur création a été établie durant trois périodes à taux pleins d'exonération financière :

« première génération » 1997-2001 : 9 ZFU

« seconde génération » 2003-2008 : 14 ZFU

« troisième génération » 2007-2012 : 3 ZFU

Le tableau de bord 2006 étudie donc 26 ZFU dont les neuf premières sortent progressivement du dispositif et 17 d'entre elles bénéficient à taux pleins des spécificités financières du dispositif.

Communes ayant une ZFU	Quartier des ZFU
Meaux	Beauval, La Pierre Collinet.
Montereau-Fault-Yonne	Z.U.P. de Surville.
Argenteuil	Val d'Argent.
Aulnay-sous-Bois	La Rose des Vents, Cité Emmaüs, Les Merisiers, Les Etangs.
Mantes-la-Jolie	Le Val Fourré.
Les Mureaux	Cinq Quartiers : Bécheville, Les Bougimonts, L'Île de France, La Vigne Blanche, Les Musiciens.
Grigny/Viry-Châtillon	La Grande Borne et le village de Grigny.
Evry/Corbeil	Les Tarterêts, Les Pyramides.
Epinay-sous-Sénart	Cinéastes-Plaine.
Epinay-sur-Seine	Orgemont.
La Courneuve	Les 4000.
Le Blanc-Mesnil/Dugny	Pont Yblon, Quartiers Nord (Cité 212, Grand ensemble des Tilleuls, Cité Floréal Aviation).
Melun	Quartier Nord.
Bondy	Quartier Nord.
Clichy-sous-Bois/Montfermeil	Grand Ensemble* (Haut et Bas).
Sartrouville	Le Plateau, Cité des Indes.
Sevran	Les Beaudottes.
Stains	Clos Saint Lazare, Allende.
Neuilly-sur-Marne	Les Fauvettes.

D-2 Note méthodologique sur les données du tableau de bord 2010

Les données qui ont alimenté les indicateurs du tableau de bord émanent des sources suivantes : SG Ville- INSEE SIERENE, CAF - CTRAD.

1. Le tissu économique : stock établissements d'entreprise – INSEE SIRENE

Le SG Ville développe depuis plusieurs années des partenariats nationaux avec l' INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) notamment dans le cadre de traitement du fichier Sirène. Pour le Tableau de bord de l'IAU îdF, un partenariat a été défini et le SG Ville transmettra des extractions de fichier durant les cinq années 2004-2009 du Tableau de bord.

Le fichier Sirène est un fichier d'entreprises. Il comporte tous les établissements (industriels, commerciaux, etc.) recensés à partir de leur immatriculation dans un centre de formalités des entreprises (dans chaque chambre de commerce, chambre des métiers, URSSAF). Ces données sont actualisées selon une périodicité mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Elles sont disponibles à l'échelle des communes, également à l'échelle des ZFU après îlotage.

Le tableau de bord présente des données sur le stock d'établissements d'entreprises présents en ZFU au 1^{er} janvier des années 2006, 2007 et 2008 dans l'ensemble des 26 ZFU.

Indicateurs retenus :

- Les établissements existants, taille et secteurs d'activité. Le tableau de bord présente des données de taille et d'activités des établissements présents en ZFU et en ville hors- ZFU au 1^{er} janvier de chaque année du tableau du bord. Un établissement est défini comme une unité physique de production de biens ou services telle que dépôt, usine... juridiquement dépendante de l'entreprise à laquelle elle appartient.

Dans le tableau de bord, pour des raisons de fiabilité des données, seuls ont été retenus les établissements ordinaires du secteur Industrie-Commerce-Services appartenant à des entreprises exerçant une activité marchande (l'unité exerce une activité marchande si la majorité des ressources provient de la vente de sa production de biens et services).

Sont exclus tous les établissements appartenant à des entreprises exerçant des activités de location, les personnes morales et organismes soumis au droit administratif, les organismes privés spécialisés, les groupements de droit privé et certaines sociétés civiles.

Sont exclus les établissements non marchands et les établissements n'exerçant aucune activité économique réelle.

Sont également exclus les établissements du secteur de l'agriculture.

Les cessations étant enregistrées avec retard, un certain nombre d'établissements peuvent avoir été comptabilisés alors qu'ils ne sont plus actifs.

2. Le profil social (CAF)

Les allocataires

Les allocataires au 31 décembre 2008 sont les bénéficiaires d'une ou de plusieurs prestations versées par les Caisses d'Allocations Familiales pour décembre 2008, ou ayant perçu, entre avril et septembre, une allocation de garde d'enfant à domicile ou une aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée, ou ayant reçu une allocation pour la rentrée scolaire 2008/2009 ou ayant perçu entre juillet et décembre une prime à la naissance de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).

Sont considérés comme enfant à charge, au sens des prestations familiales, les enfants de moins de 20 ans à condition, s'ils travaillent au-delà de 16 ans, de percevoir une rémunération inférieure à 55% du SMIC.

Les **personnes couvertes** par les Caisses d'Allocations Familiales sont constituées de l'ensemble des personnes vivant au foyer de l'allocataire (conjoint, enfants à charge pris en compte dans le calcul des prestations).

Les minima sociaux

Revenu Minimum d'Insertion (RMI)

Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) vise à assurer un minimum de ressources aux personnes âgées de 25 ans ou plus, aux personnes qui, quel que soit leur âge, assument la charge d'au moins un enfant (né ou à naître). La décision d'attribution du RMI relève du Président du Conseil général. Il

est calculé trimestriellement et versé mensuellement. Le RMI est une allocation différentielle : son montant est égal à la différence entre le montant plafond du RMI et la moyenne mensuelle de ressources de l'allocataire et de son conjoint ou concubin. Le montant maximum varie en fonction de la taille du foyer de l'allocataire. A titre indicatif, au 1er janvier 2008, le montant mensuel plafond du RMI pour une personne seule s'élève à 447,91 €, pour un couple sans enfant à charge à 671,87 €.

Allocation de Parent Isolé (API)

L'Allocation de Parent Isolé (API) est servie sous conditions de ressources aux personnes assumant seules la charge d'un ou de plusieurs enfants ou aux femmes enceintes, soit pendant un an après un veuvage ou une séparation, soit jusqu'à ce que le plus jeune enfant ait atteint l'âge de trois ans. Son montant est calculé trimestriellement par différence entre la moyenne mensuelle des ressources du bénéficiaire (y compris les prestations familiales auxquelles il peut prétendre) et le montant maximum de l'API. Au 1er janvier 2008, le montant maximum mensuel de l'API pour un parent avec un enfant, s'élève à 755,72 €. Par enfant en plus est versé 188,93 €.

Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Cette prestation versée par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) s'adresse aux personnes de 20 à 60 ans handicapées sans ressources ou disposant de ressources modestes, dont le handicap, apprécié par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées entraîne l'impossibilité de travailler, ou qui ont un taux d'incapacité d'au moins 80 %. Un couple peut recevoir deux allocations.

Le Revenu par Unité de Consommation

Afin de pouvoir comparer les revenus des foyers allocataires, de taille et de composition démographique différentes, on considère leur "niveau de vie", c'est-à-dire le revenu par équivalent-adulte ou unité de consommation obtenu au moyen d'une échelle d'équivalence. La mesure du "niveau de vie" est calculée à partir du revenu total divisé par le nombre d'unités de consommation. Pour des raisons méthodologiques car leurs ressources sont mal connues, les allocataires étudiants sans enfant percevant seulement une aide au logement, les allocataires de 65 ans ou plus, ou ceux dont le conjoint est âgé de 65 ans ou plus sont exclus du champ des revenus.

Les unités de consommation du foyer allocataire sont obtenues en additionnant les membres du foyer pondérés par les coefficients suivants :

1 pour l'allocataire ; + 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus ; + 0,3 par enfant de moins de 14 ans ; + 0,2 pour les familles monoparentales.

Les ressources sont appréciées à partir des revenus annuels déclarés par l'allocataire et son conjoint ou concubin éventuel. Ces revenus sont ramenés par mois et augmentés du montant des prestations perçues pour le mois de décembre. En décembre 2008, ce sont les revenus de l'année 2007 qui sont prises en compte.

Le seuil de bas revenus

Un foyer est dit à « bas revenus » lorsque son Revenu par Unité de Consommation (RUC), est inférieur à 60% du revenu médian par unité de consommation de la population enquêtée par l'INSEE lors de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS) (hors personnes de 65 ans ou plus). En décembre 2008, ce seuil est fixé à 903 euros par unité de consommation.

A titre d'exemple, un couple ayant deux enfants de moins de 14 ans est à bas revenus, si ces ressources mensuelles sont inférieures à 1 896 €.

Si les deux enfants ont plus de 14 ans, les ressources mensuelles doivent être inférieures à 2 258 €

D- 3 Données complémentaires CAF (s) - CTRAD

DEPARTEMENTS DE L'IDF

	75	92	93	94	77	78	91	95	ENSEMBLE
Population RP 2006	2 181 371	1 536 100	1 492 000	1 298 300	1 273 500	1 395 800	1 198 300	1 157 000	11 532 371
Nombre d'allocataires	395 172	249 153	294 580	219 294	200 712	203 375	183 878	189 729	1 935 893
Personnes couvertes par la CAF									
Effectif	886 258	706 679	839 180	619 490	639 537	660 127	578 320	597 378	5 526 969
<i>En % de la population RP 2006</i>	40,6	46,0	56,2	47,7	50,2	47,3	48,3	51,6	47,9
Activité des allocataires et des conjoints									
Nombre d'allocataires et de conjoints	539 707	380 692	442 351	331 192	324 771	332 803	294 440	302 822	2 948 778
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	265 040	242 685	223 517	199 283	226 194	232 627	201 530	192 221	1 783 097
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	38 789	21 093	31 346	17 348	15 984	15 707	12 674	17 568	170 509
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	235 878	116 914	187 488	114 561	82 593	84 469	80 236	93 033	995 172
<i>dont étudiants</i>	71 634	18 380	8 354	12 726	4 277	6 169	7 214	5 351	134 105
<i>dont inactifs autres</i>	164 244	98 534	179 134	101 835	78 316	78 300	73 022	87 682	861 067
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)									
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	300 302	216 163	264 881	191 744	185 606	186 498	167 764	172 982	1 685 940
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	321 727	306 762	366 098	268 954	297 230	308 198	267 773	275 173	2 411 915
Nombre d'allocataires à bas revenus	123 241	63 827	122 551	66 988	47 766	42 167	45 232	54 846	566 618
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	48 245	19 960	47 846	24 791	12 192	11 263	12 701	16 075	193 073
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	3 662	2 613	6 485	2 925	2 864	1 822	2 477	2 825	25 673
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	10 072	5 888	8 059	5 107	4 359	4 369	4 336	4 290	46 480
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	80 867	56 154	141 327	67 616	57 338	44 282	53 403	69 454	570 441
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	7 972	5 184	13 442	6 423	4 787	3 876	4 514	6 315	52 513
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires									
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	52 042	45 780	59 776	43 163	47 725	50 350	42 737	46 356	387 929
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	15 327	10 553	25 396	12 503	11 218	8 477	9 653	13 577	106 704
<i>dont inactifs</i>	4 688	3 071	7 747	4 147	3 960	2 945	3 763	4 918	35 239
Dépendance aux prestations de la CAF									
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	300 302	216 163	264 881	191 744	185 606	186 498	167 764	172 982	1 685 940
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >=50% des revenus disponibles	87 515	41 330	82 534	44 588	29 128	25 781	28 577	33 891	373 344
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	70 879	32 236	66 119	35 556	21 862	19 530	21 872	25 605	293 659
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	16 636	9 094	16 415	9 032	7 266	6 251	6 705	8 286	79 685

Sources: Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France au 31/12/2008, INSEE RP 2006

ENSEMBLE DES ZUS DE L'IDF

	ZUS	HORS ZUS	ENSEMBLE
Population RP 2006	1 273 703	10 258 668	11 532 371
Nombre d'allocataires	291 861	1 638 471	1 930 332
Personnes couvertes par les CAF			
Effectif	830 187	4 681 193	5 511 380
<i>En % de la population RP 2006</i>	65,2	45,6	47,8
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	430 617	2 509 971	2 940 588
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	201 320	1 577 646	1 778 966
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	35 795	134 350	170 145
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	193 502	797 975	991 477
<i>dont étudiants</i>	8 387	125 398	133 785
<i>dont inactifs autres</i>	185 115	672 577	857 692
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	254 693	1 426 084	1 680 777
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	363 201	2 041 599	2 404 800
Nombre d'allocataires à bas revenus	125 157	438 936	564 093
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	41 231	151 142	192 373
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	6 566	18 872	25 438
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	8 884	37 139	46 023
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	160 722	407 054	567 776
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	16 033	36 353	52 386
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	63 825	323 238	387 063
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	31 153	75 181	106 334
<i>dont inactifs</i>	9 813	25 086	34 899
Dépendance aux prestations des CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	254 693	1 426 084	1 680 777
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	80 771	290 814	371 585
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	61 117	230 995	292 112
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	19 654	59 819	79 473

Sources: Caf d'Île-de-France au 31/12/2008, Insee RP2006

ENSEMBLE DES zFU DE L'IDF

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	485 180	767 862	1 253 042
Nombre d'allocataires	95 508	152 443	247 951
Personnes couvertes par les CAF			
Effectif	290 642	444 042	734 684
<i>En % de la population RP 2006</i>	59,9	57,8	58,6
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	144 278	232 856	377 134
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	63 324	128 732	192 056
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	12 608	15 490	28 098
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	68 346	88 634	156 980
<i>dont étudiants</i>	1 129	4 786	5 915
<i>dont inactifs autres</i>	67 217	83 848	151 065
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	84 825	137 623	222 448
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	131 786	197 033	328 819
Nombre d'allocataires à bas revenus	45 083	56 150	101 233
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	14 500	19 857	34 357
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	2 562	3 196	5 758
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	2 990	4 066	7 056
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	65 141	65 622	130 763
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	6 585	5 821	12 406
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	24 228	31 104	55 332
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	12 785	11 641	24 426
<i>dont inactifs</i>	4 029	3 880	7 909
Dépendance aux prestations des CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	84 825	137 623	222 448
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	28 831	37 231	66 062
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	21 375	29 554	50 929
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	7 456	7 677	15 133

Sources: Caf d'Île-de-France au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11010ZF "BEAUVAL, LA PIERRE COLLINET" MEAUX

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	13 259	19 375	32 634
Nombre d'allocataires	2 760	3 543	6 303
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	8 901	10 589	19 490
<i>En % de la population RP 2006</i>	67,1	54,7	59,7
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	4 257	5 573	9 830
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 816	3 021	4 837
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	469	518	987
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 972	2 034	4 006
<i>dont étudiants</i>	14	32	46
<i>dont inactifs autres</i>	1 958	2 002	3 960
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 393	3 177	5 570
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	3 904	4 593	8 497
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 235	1 187	2 422
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	350	325	675
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	75	67	142
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	88	80	168
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 868	1 370	3 238
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	190	131	321
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	839	821	1 660
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	372	276	648
<i>dont inactifs</i>	138	74	212
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 393	3 177	5 570
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	732	716	1 448
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	510	527	1 037
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	222	189	411

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11030ZF "ZUP DE SURVILLE" MONTEREAU-FAULT-YONNE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	20 981	20 949	41 930
Nombre d'allocataires	4 892	4 143	9 035
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	15 702	10 583	26 285
<i>En % de la population RP 2006</i>	74,8	50,5	62,7
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	7 769	6 080	13 849
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	2 708	3 262	5 970
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	923	576	1 499
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	4 138	2 242	6 380
<i>dont étudiants</i>	30	122	152
<i>dont inactifs autres</i>	4 108	2 120	6 228
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 192	3 700	7 892
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	6 632	4 236	10 868
Nombre d'allocataires à bas revenus	2 495	1 443	3 938
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	706	468	1 174
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	111	74	185
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	142	116	258
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	3 768	1 218	4 986
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	455	112	567
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 455	632	2 087
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	811	206	1 017
<i>dont inactifs</i>	247	61	308
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 192	3 700	7 892
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	1 464	936	2 400
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 033	742	1 775
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	431	194	625

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1124NZF "QUARTIER NORD" MELUN

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	16 876	34 724	51 600
Nombre d'allocataires	2 736	5 375	8 111
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	8 645	16 463	25 108
<i>En % de la population RP 2006</i>	51,2	47,4	48,7
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	4 269	8 652	12 921
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	2 235	6 070	8 305
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	364	487	851
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 670	2 095	3 765
<i>dont étudiants</i>	24	94	118
<i>dont inactifs autres</i>	1 646	2 001	3 647
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 495	4 953	7 448
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	4 052	7 360	11 412
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 050	1 289	2 339
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	304	367	671
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	51	54	105
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	58	129	187
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 580	1 217	2 797
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	122	98	220
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	626	1 198	1 824
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	265	237	502
<i>dont inactifs</i>	78	49	127
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 495	4 953	7 448
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	651	773	1 424
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	443	603	1 046
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	208	170	378

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11060ZF "CINQ QUARTIERS" LES MUREAUX

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	18 728	10 801	29 529
Nombre d'allocataires	4 025	2 255	6 280
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	12 603	6 549	19 152
<i>En % de la population RP 2006</i>	67,3	60,6	64,9
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	6 217	3 485	9 702
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	3 085	1 968	5 053
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	532	206	738
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	2 600	1 311	3 911
<i>dont étudiants</i>	29	59	88
<i>dont inactifs autres</i>	2 571	1 252	3 823
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 627	2 038	5 665
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	5 852	2 852	8 704
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 620	810	2 430
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	377	318	695
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	104	44	148
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	115	68	183
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	2 450	838	3 288
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	227	86	313
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	968	442	1 410
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	454	149	603
<i>dont inactifs</i>	150	74	224
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 627	2 038	5 665
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF ≥ 50% des revenus disponibles	957	568	1 525
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	656	474	1 130
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	301	94	395

Sources: Caf des Yvelines au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11090ZF "LE VAL-FOURRE" MANTES-LA-JOLIE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	14 219	43 014	57 233
Nombre d'allocataires	3 546	7 087	10 633
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	11 329	22 253	33 582
<i>En % de la population RP 2006</i>	79,7	51,7	58,7
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	5 353	11 232	16 585
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	2 557	6 767	9 324
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	343	625	968
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	2 453	3 840	6 293
<i>dont étudiants</i>	34	136	170
<i>dont inactifs autres</i>	2 419	3 704	6 123
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 202	6 646	9 848
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	5 500	10 384	15 884
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 607	2 574	4 181
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	445	633	1 078
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	127	190	317
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	105	165	270
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	2 692	3 776	6 468
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	206	233	439
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	961	1 424	2 385
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	460	512	972
<i>dont inactifs</i>	183	194	377
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 202	6 646	9 848
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF ≥ 50% des revenus disponibles	1 057	1 551	2 608
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	749	1 172	1 921
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	308	379	687

Sources: Caf de l'Essonne au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1131NZF" LE PLATEAU, LA CITE DES INDES" SARTROUVILLE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	21 525	72 055	93 580
Nombre d'allocataires	5 083	15 394	20 477
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	14 341	41 682	56 023
<i>En % de la population RP 2006</i>	66,6	57,8	59,9
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	7 410	22 375	29 785
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	3 255	12 274	15 529
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	610	1 502	2 112
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	3 545	8 599	12 144
<i>dont étudiants</i>	331	1 576	1 907
<i>dont inactifs autres</i>	3 214	7 023	10 237
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 303	13 213	17 516
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	6 307	18 138	24 445
Nombre d'allocataires à bas revenus	2 259	5 004	7 263
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	646	1 455	2 101
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	138	366	504
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	151	411	562
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	3 190	5 919	9 109
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	317	490	807
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 036	2 791	3 827
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	601	1 017	1 618
<i>dont inactifs</i>	206	378	584
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 303	13 213	17 516
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF>=50% des revenus disponibles	1 437	3 425	4 862
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 045	2 647	3 692
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	392	778	1 170

Sources: Caf de l'Essonne au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1137NZF "LES MERISIERS" TRAPPES

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	11 432	1 712	13 144
Nombre d'allocataires	1 704	607	2 311
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	5 459	1 883	7 342
<i>En % de la population RP 2006</i>	47,8	110,0	55,9
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	2 657	952	3 609
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 552	586	2 138
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	176	51	227
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	929	315	1 244
<i>dont étudiants</i>	15	5	20
<i>dont inactifs autres</i>	914	310	1 224
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 560	521	2 081
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	2 591	868	3 459
Nombre d'allocataires à bas revenus	585	172	757
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	130	50	180
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	39	11	50
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	54	16	70
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	848	231	1 079
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	90	23	113
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	440	139	579
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	175	36	211
<i>dont inactifs</i>	61	14	75
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 560	521	2 081
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF>=50% des revenus disponibles	346	110	456
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	245	75	320
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	101	35	136

Sources: Caf de l'Essonne au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11120ZF "LA GRANDE BORNE" GRIGNY / VIRY-CHÂTILLON

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	9 313	43 998	53 311
Nombre d'allocataires	2 719	7 937	10 656
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	7 546	23 213	30 759
<i>En % de la population RP 2006</i>	81,0	52,8	57,7
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	3 888	12 076	15 964
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 453	6 280	7 733
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	367	869	1 236
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	2 068	4 927	6 995
<i>dont étudiants</i>	8	123	131
<i>dont inactifs autres</i>	2 060	4 804	6 864
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 340	7 270	9 610
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	3 338	10 361	13 699
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 390	3 324	4 714
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	552	1 273	1 825
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	79	199	278
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	80	236	316
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 809	4 005	5 814
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	173	371	544
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	548	1 619	2 167
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	318	691	1 009
<i>dont inactifs</i>	79	209	288
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 340	7 270	9 610
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	944	2 236	3 180
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	763	1 795	2 558
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	181	441	622

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1112NZF "LES TARTERÊTS, LES PYRAMIDES" CORBEIL-ESSONNES / EVRY

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	30 532	25 001	55 533
Nombre d'allocataires	6 265	4 062	10 327
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	20 553	13 148	33 701
<i>En % de la population RP 2006</i>	67,3	52,6	60,7
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	9 955	6 528	16 483
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	3 767	3 790	7 557
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	791	291	1 082
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	5 397	2 447	7 844
<i>dont étudiants</i>	51	40	91
<i>dont inactifs autres</i>	5 346	2 407	7 753
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	5 743	3 861	9 604
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	9 511	6 189	15 700
Nombre d'allocataires à bas revenus	3 651	1 563	5 214
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	1 336	669	2 005
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	224	80	304
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	249	166	415
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	5 696	1 888	7 584
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	624	184	808
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 728	1 001	2 729
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	1 119	350	1 469
<i>dont inactifs</i>	314	137	451
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	5 743	3 861	9 604
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	2 479	1 116	3 595
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 878	940	2 818
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	601	176	777

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1113NZF "CINEASTES - PLAINE" EPINAY-SOUS-SENART

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	11 635	23 035	34 670
Nombre d'allocataires	2 601	5 275	7 876
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	7 617	15 229	22 846
<i>En % de la population RP 2006</i>	65,5	66,1	65,9
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	3 684	7 811	11 495
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 417	3 673	5 090
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	303	526	829
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 964	3 612	5 576
<i>dont étudiants</i>	24	152	176
<i>dont inactifs autres</i>	1 940	3 460	5 400
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 303	4 732	7 035
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	3 500	6 833	10 333
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 410	2 411	3 821
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	570	962	1 532
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	87	157	244
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	103	141	244
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	2 012	2 999	5 011
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	230	289	519
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	727	1 139	1 866
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	429	547	976
<i>dont inactifs</i>	129	144	273
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 303	4 732	7 035
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF ≥ 50% des revenus disponibles	1 030	1 684	2 714
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	814	1 372	2 186
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	216	312	528

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11270ZF "QUARTIER NORD" BONDY

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	22 719	58 881	81 600
Nombre d'allocataires	4 683	10 230	14 913
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	14 861	31 426	46 287
<i>En % de la population RP 2006</i>	65,4	53,4	56,7
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	7 170	16 024	23 194
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	2 841	8 884	11 725
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	564	942	1 506
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	3 765	6 198	9 963
<i>dont étudiants</i>	29	136	165
<i>dont inactifs autres</i>	3 736	6 062	9 798
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 137	9 484	13 621
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	6 777	14 419	21 196
Nombre d'allocataires à bas revenus	2 322	3 894	6 216
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	837	1 532	2 369
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	148	221	369
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	138	302	440
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	3 272	4 613	7 885
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	405	370	775
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 367	2 206	3 573
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	727	769	1 496
<i>dont inactifs</i>	226	227	453
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 137	9 484	13 621
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	1 533	2 589	4 122
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 163	2 132	3 295
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	370	457	827

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11280ZF "GRAND ENSEMBLE DU HAUT ET DU BAS" CLICHY-SOUS-BOIS / MONTFERMEIL

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	20 848	16 186	37 034
Nombre d'allocataires	4 426	4 143	8 569
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	12 916	11 110	24 026
<i>En % de la population RP 2006</i>	62,0	68,6	64,9
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	6 559	6 117	12 676
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	2 633	2 625	5 258
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	521	492	1 013
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	3 405	3 000	6 405
<i>dont étudiants</i>	50	148	198
<i>dont inactifs autres</i>	3 355	2 852	6 207
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 920	3 676	7 596
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	5 670	4 615	10 285
Nombre d'allocataires à bas revenus	2 383	2 087	4 470
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	981	900	1 881
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	127	91	218
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	154	105	259
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	3 151	2 305	5 456
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	374	235	609
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 178	708	1 886
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	692	389	1 081
<i>dont inactifs</i>	162	100	262
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 920	3 676	7 596
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	1 627	1 413	3 040
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 306	1 152	2 458
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	321	261	582

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1134NZF "CLOS SAINT-LAZARE, ALLENDE" STAINS

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	9 090	42 016	51 106
Nombre d'allocataires	1 855	7 385	9 240
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	5 530	23 612	29 142
<i>En % de la population RP 2006</i>	60,8	56,2	57,0
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	2 755	11 720	14 475
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 130	6 372	7 502
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	246	783	1 029
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 379	4 565	5 944
<i>dont étudiants</i>	14	73	87
<i>dont inactifs autres</i>	1 365	4 492	5 857
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 655	6 873	8 528
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	2 472	11 022	13 494
Nombre d'allocataires à bas revenus	925	2 869	3 794
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	328	975	1 303
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	54	154	208
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	64	196	260
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 285	3 896	5 181
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	134	383	517
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	465	1 863	2 328
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	238	769	1 007
<i>dont inactifs</i>	77	227	304
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 655	6 873	8 528
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF ≥ 50% des revenus disponibles	598	1 824	2 422
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	457	1 405	1 862
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	141	419	560

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1105NZF "LA ROSE DES VENTS, CITE EMMAÜS, LES MERISIERS, LES ETANGS" AULNAY-SOUS-BOIS

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	13 921	47 791	61 712
Nombre d'allocataires	2 662	8 865	11 527
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	8 332	26 809	35 141
<i>En % de la population RP 2006</i>	59,9	56,1	56,9
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	4 062	13 652	17 714
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 935	7 237	9 172
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	351	934	1 285
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 776	5 481	7 257
<i>dont étudiants</i>	19	88	107
<i>dont inactifs autres</i>	1 757	5 393	7 150
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 454	8 147	10 601
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	3 948	12 209	16 157
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 191	3 562	4 753
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	396	1 319	1 715
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	59	186	245
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	78	277	355
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 680	4 443	6 123
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	140	432	572
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	633	1 982	2 615
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	287	803	1 090
<i>dont inactifs</i>	90	248	338
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 454	8 147	10 601
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF ≥ 50% des revenus disponibles	726	2 294	3 020
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	560	1 850	2 410
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	166	444	610

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1119NZF "LES 4 000" LA COURNEUVE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	10 997	40 601	51 598
Nombre d'allocataires	2 483	7 873	10 356
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	7 016	23 999	31 015
<i>En % de la population RP 2006</i>	63,8	59,1	60,1
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	3 586	12 198	15 784
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 615	6 152	7 767
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	295	844	1 139
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 676	5 202	6 878
<i>dont étudiants</i>	58	247	305
<i>dont inactifs autres</i>	1 618	4 955	6 573
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 204	7 140	9 344
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	3 085	10 925	14 010
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 212	3 280	4 492
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	418	1 134	1 552
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	53	168	221
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	61	192	253
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 574	4 492	6 066
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	170	384	554
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	584	1 767	2 351
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	319	819	1 138
<i>dont inactifs</i>	80	198	278
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	2 204	7 140	9 344
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	769	2 059	2 828
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	582	1 603	2 185
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	187	456	643

Sources: Caf de Seine-Saint-Denis au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1132NZF "LES BEAUDOTTES" SEVRAN

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	18 988	73 526	92 514
Nombre d'allocataires	5 167	11 774	16 941
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	15 001	33 925	48 926
<i>En % de la population RP 2006</i>	79,0	46,1	52,9
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	7 501	18 027	25 528
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	3 579	11 338	14 917
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	502	926	1 428
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	3 420	5 763	9 183
<i>dont étudiants</i>	40	216	256
<i>dont inactifs autres</i>	3 380	5 547	8 927
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 639	10 729	15 368
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	6 765	14 964	21 729
Nombre d'allocataires à bas revenus	2 470	3 662	6 132
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	929	1 416	2 345
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	123	200	323
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	171	266	437
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	3 231	3 509	6 740
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	353	335	688
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 309	2 308	3 617
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	660	619	1 279
<i>dont inactifs</i>	206	228	434
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 639	10 729	15 368
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	1 609	2 456	4 065
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 254	1 993	3 247
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	355	463	818

Sources: Caf du Val-de-Marne au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1121NZF "QUARTIERS NORD" BLANC-MESNIL / DUGNY

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	24 414	58 488	82 902
Nombre d'allocataires	4 569	11 135	15 704
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	12 989	30 525	43 514
<i>En % de la population RP 2006</i>	53,2	52,2	52,5
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	6 692	16 565	23 257
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	3 109	8 949	12 058
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	478	962	1 440
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	3 105	6 654	9 759
<i>dont étudiants</i>	75	621	696
<i>dont inactifs autres</i>	3 030	6 033	9 063
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 987	9 770	13 757
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	5 692	12 942	18 634
Nombre d'allocataires à bas revenus	1 974	4 212	6 186
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	757	1 694	2 451
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	82	183	265
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	154	291	445
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	2 417	4 271	6 688
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	268	388	656
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 089	2 060	3 149
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	539	758	1 297
<i>dont inactifs</i>	150	279	429
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	3 987	9 770	13 757
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	1 276	2 864	4 140
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 005	2 343	3 348
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	271	521	792

Sources: Caf du Val-de-Marne au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1114NZF "ORGEMONT" EPINAY-SUR-SEINE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	65 877	32 449	98 326
Nombre d'allocataires	14 407	6 189	20 596
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	44 617	20 519	65 136
<i>En % de la population RP 2006</i>	67,7	63,2	66,2
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	22 103	9 962	32 065
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	9 674	5 304	14 978
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	2 086	719	2 805
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	10 343	3 939	14 282
<i>dont étudiants</i>	141	68	209
<i>dont inactifs autres</i>	10 202	3 871	14 073
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	12 823	5 648	18 471
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	20 313	9 708	30 021
Nombre d'allocataires à bas revenus	6 828	2 483	9 311
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	2 067	768	2 835
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	339	101	440
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	445	174	619
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	9 952	3 626	13 578
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 003	383	1 386
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	3 744	1 785	5 529
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	2 007	777	2 784
<i>dont inactifs</i>	642	284	926
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	12 823	5 648	18 471
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	4 172	1 498	5 670
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	3 043	1 123	4 166
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	1 129	375	1 504

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11430ZF "LE BOIS L'ABBE, LES MORDACS" CHAMPIGNY-SUR-MARNE / CHENNEVIERES

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	12 124	15 006	27 130
Nombre d'allocataires	2 055	3 748	5 803
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	6 769	11 490	18 259
<i>En % de la population RP 2006</i>	55,8	76,6	67,3
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	3 254	5 804	9 058
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 592	2 900	4 492
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	272	462	734
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 390	2 442	3 832
<i>dont étudiants</i>	9	37	46
<i>dont inactifs autres</i>	1 381	2 405	3 786
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 904	3 435	5 339
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	3 213	5 306	8 519
Nombre d'allocataires à bas revenus	960	1 575	2 535
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	259	522	781
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	52	85	137
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	50	105	155
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 551	2 160	3 711
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	139	182	321
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	560	909	1 469
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	267	438	705
<i>dont inactifs</i>	109	150	259
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 904	3 435	5 339
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	584	1 039	1 623
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	401	792	1 193
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	183	247	430

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1140NZF "GRAND ENSEMBLE OUEST-EST" VITRY-SUR-SEINE

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	27 099	75 584	102 683
Nombre d'allocataires	5 288	14 223	19 511
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	16 153	41 300	57 453
<i>En % de la population RP 2006</i>	59,6	54,6	56,0
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	8 080	22 052	30 132
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	3 834	12 215	16 049
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	775	1 740	2 515
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	3 471	8 097	11 568
<i>dont étudiants</i>	44	305	349
<i>dont inactifs autres</i>	3 427	7 792	11 219
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 734	12 831	17 565
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	7 400	17 962	25 362
Nombre d'allocataires à bas revenus	2 311	5 034	7 345
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	715	1 785	2 500
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	100	268	368
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	143	347	490
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	3 480	5 510	8 990
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	284	473	757
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 251	2 714	3 965
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	609	935	1 544
<i>dont inactifs</i>	215	369	584
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 734	12 831	17 565
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	1 461	3 395	4 856
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 080	2 678	3 758
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	381	717	1 098

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 11570ZF "DAME BLANCHE NORD ET OUEST, LA MUETTE, LOCHERES" GARGES-LES-GONESSE / SARCELLES

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	65 877	32 449	98 326
Nombre d'allocataires	14 407	6 189	20 596
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	44 617	20 519	65 136
<i>En % de la population RP 2006</i>	67,7	63,2	66,2
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	22 103	9 962	32 065
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	9 674	5 304	14 978
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	2 086	719	2 805
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	10 343	3 939	14 282
<i>dont étudiants</i>	141	68	209
<i>dont inactifs autres</i>	10 202	3 871	14 073
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	12 823	5 648	18 471
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	20 313	9 708	30 021
Nombre d'allocataires à bas revenus	6 828	2 483	9 311
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	2 067	768	2 835
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	339	101	440
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	445	174	619
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	9 952	3 626	13 578
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 003	383	1 386
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	3 744	1 785	5 529
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	2 007	777	2 784
<i>dont inactifs</i>	642	284	926
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	12 823	5 648	18 471
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	4 172	1 498	5 670
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	3 043	1 123	4 166
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	1 129	375	1 504

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1139NZF "LES PUIITS, LA MARLIERE, DERRIERE-LES-MURS-DE-MONSEIGNEUR" VILLIERS-LE-BEL

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	12 124	15 006	27 130
Nombre d'allocataires	2 055	3 748	5 803
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	6 769	11 490	18 259
<i>En % de la population RP 2006</i>	55,8	76,6	67,3
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	3 254	5 804	9 058
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	1 592	2 900	4 492
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	272	462	734
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	1 390	2 442	3 832
<i>dont étudiants</i>	9	37	46
<i>dont inactifs autres</i>	1 381	2 405	3 786
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 904	3 435	5 339
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	3 213	5 306	8 519
Nombre d'allocataires à bas revenus	960	1 575	2 535
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	259	522	781
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	52	85	137
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	50	105	155
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	1 551	2 160	3 711
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	139	182	321
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	560	909	1 469
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	267	438	705
<i>dont inactifs</i>	109	150	259
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	1 904	3 435	5 339
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	584	1 039	1 623
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	401	792	1 193
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	183	247	430

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2008, Insee RP2006

ZFU 1104NZF "VAL D'ARGENT" ARGENTEUIL

	ZFU	HORS ZFU	ENSEMBLE
Population RP 2006	27 099	75 584	102 683
Nombre d'allocataires	5 288	14 223	19 511
Personnes couvertes par la CAF			
Effectif	16 153	41 300	57 453
<i>En % de la population RP 2006</i>	59,6	54,6	56,0
Activité des allocataires et des conjoints			
Nombre d'allocataires et de conjoints	8 080	22 052	30 132
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs avec emploi	3 834	12 215	16 049
Nombre d'allocataires ou de conjoints actifs chômeurs	775	1 740	2 515
Nombre d'allocataires ou de conjoints inactifs	3 471	8 097	11 568
<i>dont étudiants</i>	44	305	349
<i>dont inactifs autres</i>	3 427	7 792	11 219
Allocataires à bas revenus (moins de 903 euros/mois par uc)			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 734	12 831	17 565
Enfants de <19 ans des allocataires dans le champ des revenus	7 400	17 962	25 362
Nombre d'allocataires à bas revenus	2 311	5 034	7 345
<i>dont bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)</i>	715	1 785	2 500
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API)</i>	100	268	368
<i>dont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)</i>	143	347	490
Enfants de <19 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	3 480	5 510	8 990
Enfants de 19 à 24 ans vivant dans un foyer allocataire à bas revenus	284	473	757
Enfants de 16 à 19 ans des allocataires			
Nombre d'enfants de 16 à 19 ans	1 251	2 714	3 965
<i>dont vivant dans un foyer allocataire à bas revenus</i>	609	935	1 544
<i>dont inactifs</i>	215	369	584
Dépendance aux prestations de la CAF			
Nombre d'allocataires dans le champ des revenus (hors étudiants et + de 65 ans)	4 734	12 831	17 565
Nombre d'allocataires dont les prestations CAF >= 50% des revenus disponibles	1 461	3 395	4 856
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 75 à 100% des revenus disponibles</i>	1 080	2 678	3 758
<i>dont nombre d'allocataires dont prestations représentent 50 à 74% des revenus disponibles</i>	381	717	1 098

Sources: Caf du Val-d'Oise au 31/12/2008, Insee RP2006

D- 4 Analyse des prestations sociales 2007 dans les CAF d'Île-de-France par le CTRAD



Allocataires en Zones Franches Urbaines d'Île-de-France

Données sociales 2007



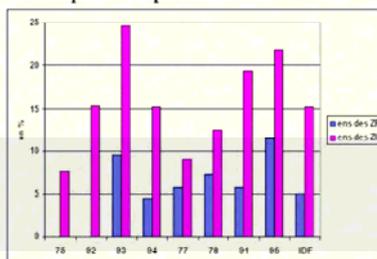
Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision (CTRAD)
Service Commun d'Action Sociale des Caisses d'Allocations Familiales d'Île-de-France

1

La région Île-de-France compte plus de 1 800 000 foyers allocataires dont :

- 94 160 en Zones Franches Urbaines (5%)
- 287 120 en Zones Urbaines Sensibles (15%)

Des disparités départementales



Source: CAF d'Île-de-France au 31/12/2007

2

I. Activité des allocataires et des conjoints

60% des adultes allocataires sont en emploi, 6% sont au chômage et 34% sont inactifs.

En ZFU, la situation est plus difficile :

- 10% sont au chômage
- 47% sont inactifs

En ZUS, une situation proche des ZFU :

- 9% sont au chômage
- 45% sont inactifs

Ces inégalités sont plus accentuées dans certains départements:

51% des adultes allocataires sont inactifs toutes ZFU confondues en Seine-Saint-Denis

Adultes allocataires = allocataires + conjoints

3

II. Précarité des foyers allocataires

>> La dépendance aux prestations de la CAF

24% des foyers allocataires franciliens sont dépendants des prestations de la CAF.

- 36% des foyers allocataires en ZFU
- 34% en ZUS

La Seine-Saint-Denis a la plus forte proportion de foyers allocataires dépendants toutes ZFU confondues (41%).

Est considéré comme dépendant des prestations de la CAF, tout foyer allocataire dont le montant des prestations équivaut à au moins 50% des revenus disponibles

4

II. Précarité des foyers allocataires (suite)

>> Foyers allocataires à bas revenus

Le seuil de bas revenus : définition

- Est calculé par l'INSEE qui l'établit à 60% du revenu disponible médian avant impôt à partir de l'enquête revenus fiscaux (ERF)
- Ce seuil est fixé à 871 euros par mois en 2007 (revenus de 2006 et prestations de décembre 2007)

Le revenu par unité de consommation est obtenu au moyen d'une échelle d'équivalence:

- 1 pour allocataire ou 1,2 si monoparent
- 0,5 pour conjoint et enfant à charge de 14 ans ou plus
- 0,3 pour enfant de moins de 14 ans

5

II. Précarité des foyers allocataires (suite)

36% des foyers allocataires franciliens sont à bas revenus.

- 55% des foyers allocataires en ZFU
- 52% en ZUS

Seine-Saint-Denis, des conditions de vie plus difficiles pour les foyers allocataires vivant en ZFU : 61% de ces allocataires sont à bas revenus.

6

III. Les jeunes de 16-19 ans

> Inactivité

9% des 388 300 jeunes franciliens âgés de 16 à 19 ans vivant dans un foyer allocataire sont inactifs (hors d'un système de formation...)

• toutes ZFU confondues, 15% de ces jeunes sont inactifs

• C'est le cas de 14% en ZUS

Le Val-d'Oise, l'Essonne et la Seine-et-Marne comptent la plus forte proportion toutes ZFU confondues de jeunes inactifs dans les familles allocataires (17%).

7

III. Les jeunes de 16-19 ans (suite)

> Précarité

28% des jeunes franciliens vivant dans un foyer allocataire sont dans un foyer à bas revenus.

• C'est le cas de 53% des jeunes en ZFU

• 49% en ZUS

La précarité des jeunes est plus importante dans l'ensemble des ZFU de Seine-Saint-Denis (58%).

8

IV. ZOOMS sur trois ZFU

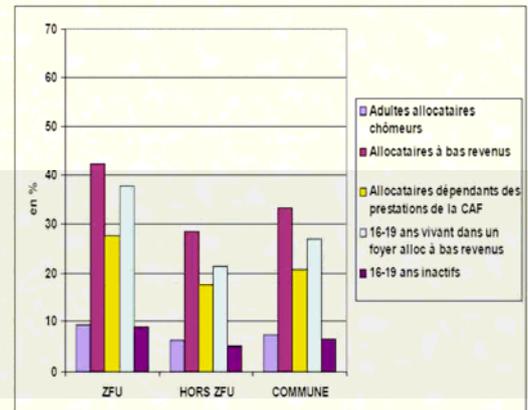
> « Le Plateau, Cité des Indes » à Sartrouville : 2 700 foyers allocataires

> « Les 4 000 » à La Courneuve : 4 300 foyers allocataires

> « Grands ensembles du haut et du bas » à Clichy-sous-Bois/Montfermeil : 6 200 foyers allocataires

9

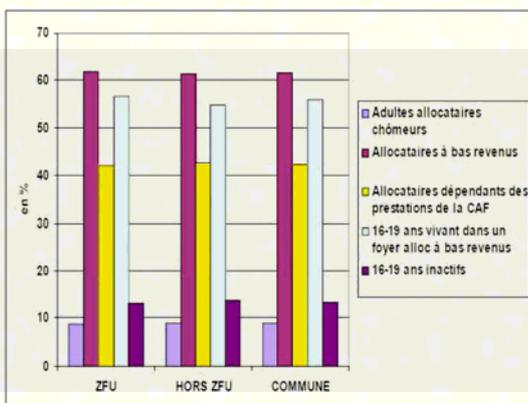
Données sociales comparatives : ZFU de Sartrouville



Source: CAF des Yvelines au 31/12/2007

10

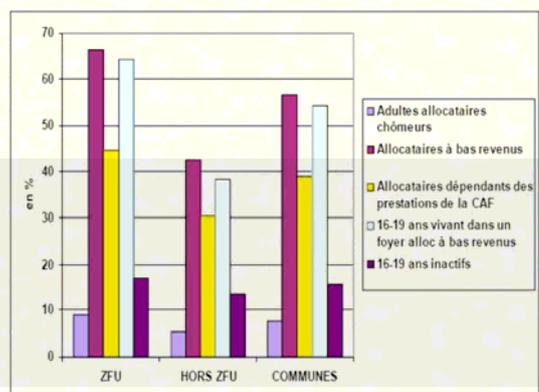
Données sociales comparatives : ZFU de La Courneuve



Source: CAF de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007

11

Données sociales comparatives : ZFU de Clichy-Montfermeil



Source: CAF de Seine-Saint-Denis au 31/12/2007

12

D- 5 La zFU de Clichy-Montfermeil et la CA

COMMISSION D'ORGANISATION DU CADRE DE LA ZFU

PRESENTATION COMITE DE PILOTAGE DE LA CHARTE D'INSERTION DU 28 AVRIL 2009



P.R.U
Clichy-sous-Bois
/ Montfermeil

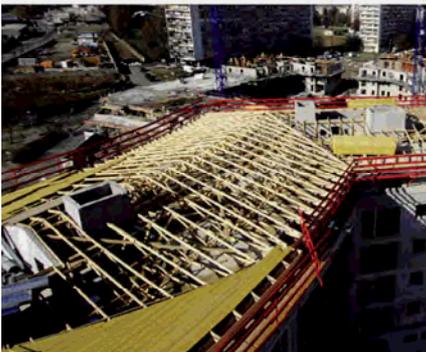
PRESENTATION du 28 avril 2009

ACCUEIL

- 14h30 : Comité de pilotage co-présidé par MM. Les Maires et Monsieur le Sous-Préfet
 - Préambule par MM. Les Maires
 - Intervention de M. le Sous-Préfet
- Bilan 2008-fin mars 2009 : Charte locale insertion
 - Interventions des techniciens PRU et de DEFI
 - Présentation du Programme de Rénovation Urbaine (3D)
 - Rappel des principes de la Charte locale insertion et des modalités d'application
 - Bilan quantitatif et qualitatif
 - Programmation prévisionnel 2009
 - Axes de développement et d'amélioration
- Conclusion de MM. Les Maires et M. le Sous-Préfet

COMMISSION D'ORGANISATION DU CADRE DE LA ZFU

PRESENTATION COMITE DE PILOTAGE DE LA CHARTE D'INSERTION DU 28 AVRIL 2009



Un projet intercommunal, une convention ANRU

PRESENTATION du 28 avril 2009

OBJECTIFS/CONTRAINTES COMMUNES

UN PROJET URBAIN AMBITIEUX

- Contrainte : absence de composition d'ensemble
- Réponse opérationnelle: la reconstitution urbaine par l'espace public

UN PROGRAMME DE DEMOLITION MASSIVE

- Contrainte : 60% copropriétés dégradées
- Réponse opérationnelle: DUP - relogement

UN DESENCLAVEMENT NECESSAIRE

- Contrainte : quartier à l'écart des réseaux franciliens
- Solution choisie : l'infrastructure Tram-train

PRESENTATION du 28 avril 2009

SIGNATAIRES DE LA CONVENTION

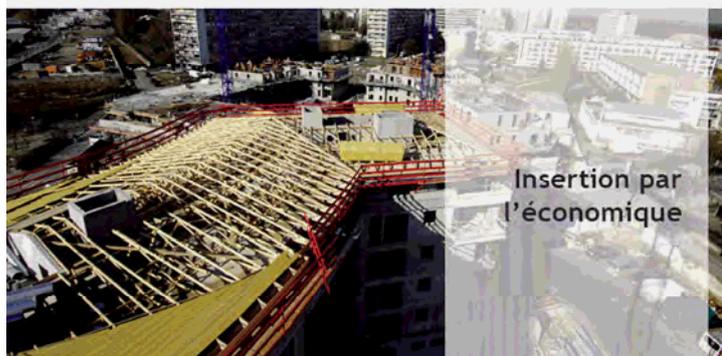
- L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine
- L'état représenté par le Préfet de Seine Saint Denis
- Les communes de Montfermeil et Clichy-sous-bois et la communauté d'Agglomération
- Les maîtres d'ouvrages (Orly Parc-Opievoy, Immobilière 3F, OPH 93, AFTRP), en projet sur 2009 : Toit et Joie, SOVAL
- La caisse des dépôts et consignation
- L'Agence Foncière Logement

PRESENTATION du 28 avril 2009

LES DATES CLES

- 17 décembre 2004: Signature de l'ANRU
- Eté 2007: 1^{ère} livraison
- 21 décembre 2007: Signature de la Charte Insertion économique
- 8 janvier 2009: Signature de la Charte GUP
- Septembre 2009: 2^{ème} phase de livraisons

PRESENTATION COMITE DE PILOTAGE DE LA CHARTE D'INSERTION DU 28 AVRIL 2009



PRESENTATION du 28 avril 2009

INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

21 Décembre 2007: signature de la charte d'insertion économique

- Objectif : accès à des emplois pérennes
- Publics visés : « les habitants du périmètre de la ZUS et des CUCS en recherche d'emploi »
- Un volume horaire cible : 226 000 heures à consacrer à l'insertion au travers des chantiers
- Une attention spécifique à l'information et la sensibilisation des publics

PRESENTATION du 28 avril 2009

MODALITÉS D'INSERTION PROPOSÉES AUX ENTREPRISES

Dans le cadre de l'article 14, trois modalités d'insertion sont proposées aux entreprises :

- 1^{ère} option : le recours à la sous-traitance d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), sur notre territoire la Régie de quartier
- 2^{ème} option : la mutualisation des heures via la mise à disposition de salariés :
 - Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), Emploi 93 et Self Interim
 - Groupement d'employeur pour l'insertion et la qualification (GEICQ), sur notre territoire : GEICQ de Bondy → CBC et projet Grosse
- 3^{ème} option : l'embauche directe de salariés

Les entreprises ont la possibilité de combiner ces trois options

PRESENTATION du 28 avril 2009

MODALITÉS D'INSERTION PROPOSÉES AUX ENTREPRISES

- Objectif d'insertion : entre 5% et 15%
- 5% est un objectif minimum décliné en heures de travail
- Déclinaison des offres sur des métiers plus variés qu'au lancement du PRU, alliant les métiers de la construction et le second-œuvre. Depuis 6 mois, DEFI a pu pourvoir à des offres de Plaquiste, adjoint de conducteur de travaux, maçons en alternance, manœuvres, aide-coffreur, agent d'entretien, poseur de clôture, agents de sécurité, grutier, carreleurs, aide plombier.....
- le nombre d'heures est dépassé sur certains îlots. Brezillon a choisi de fonctionner avec DEFI sur un mode de « recrutement Clauses d'insertion » sur certains chantiers hors périmètre ANRU.

PRESENTATION du 28 avril 2009

LES OBJECTIFS DE L'INSERTION (TRAVAUX D'INVESTISSEMENT)

- Les signataires s'engagent à atteindre un objectif global d'insertion minimum de 5% du nombre d'heures travaillées dans le cadre des travaux d'investissement du projet financés par l'Agence, réservées prioritairement aux habitants des Zones Urbaines Sensibles de Clichy sous bois et Montfermeil avec une extension possible aux demandeurs d'emploi sur Zone CUCS (recrutement en commun avec le PRU d'Aulnay et projets avec Bondy en 2009)

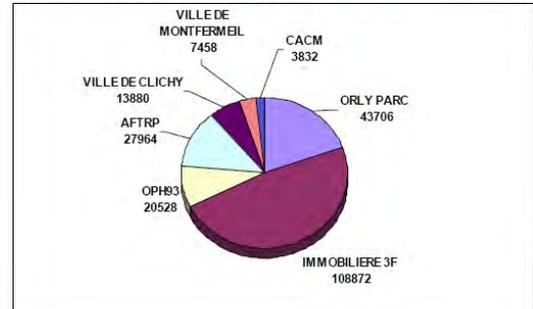
PRESENTATION du 28 avril 2009

LES OBJECTIFS DE L'INSERTION (FONCTIONNEMENT) GUP

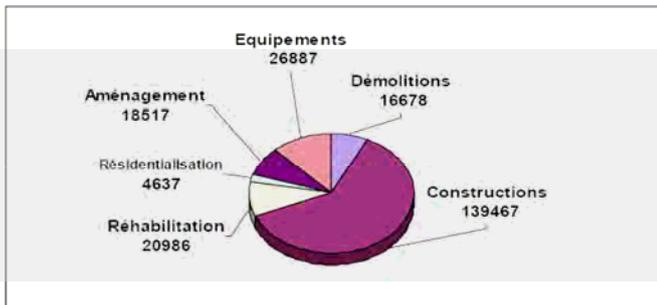
- Les signataires s'engagent à respecter un objectif spécifique d'insertion au minimum égal à 10% des nouveaux embauchés directs ou indirectes (dans le cadre des structure d'insertion) de la Gestion Urbaine de Proximité : GUP faisant l'objet d'aides de l'ANRU, réservés aux habitants des ZUS
- Pérenniser les investissements générés par le PRU et permettre d'accompagner les habitants sur les questions de propreté, de circulation, d'éclairage et de sécurité.

Au 31 mars 2009 :

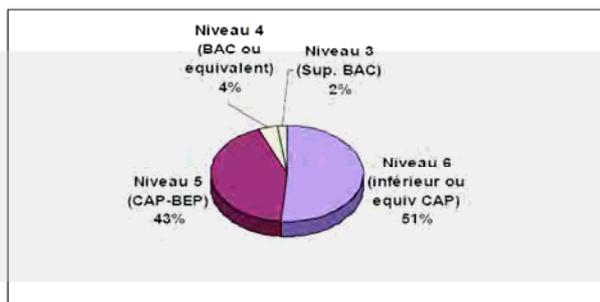
- 27 marchés au total ont intégré une clause insertion
 - 24 marchés dans le cadre des PRU
 - 3 marchés - hors ANRU - à venir sur Clichy-sous-bois
- Un objectif global de 226 240 heures dont 31450 en 2008 et une montée en puissance au 1^{er} trimestre 2009 (12000 heures déjà réalisées)
- 2 entreprises générales différentes ont appliqué une obligation d'insertion
- 115 salariés relevant de l'insertion ont travaillé dans le cadre des marchés du PRU Clichy/Montfermeil.

Objectif du volume horaire global consacré à l'insertion [2007 - 2015]
Total des heures par maîtres d'ouvrage

Nombres d'heures prévues par nature de marché



Typologie des salariés	Nombre de salariés (115)	%
de 26 ans	22	19.13%
Demandeurs d'emploi	71	61.74%
Salariés en SIAE, RQ	12	10.43%
Bénéficiaires d'un minima social	8	6.93%
TH/COTOREP	2	1.74%

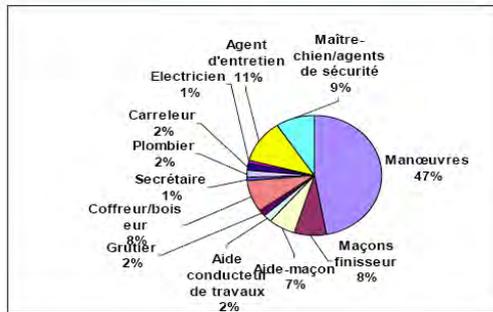


115 personnes ont été salariées sur les chantiers PRU

- 93% sont des hommes
- 72 résident sur Clichy
- 24 résident sur Montfermeil
- 3 sur autres localités CUCS du 93
- 20% des salariés ont - de 26 ans
- 27% ont plus de 50 ans
- 51% des salariés ont un niveau de formation inférieur ou équivalent CAP
- 43% ont un niveau CAP-BEP
- 6% ont un niveau Bac ou supérieur

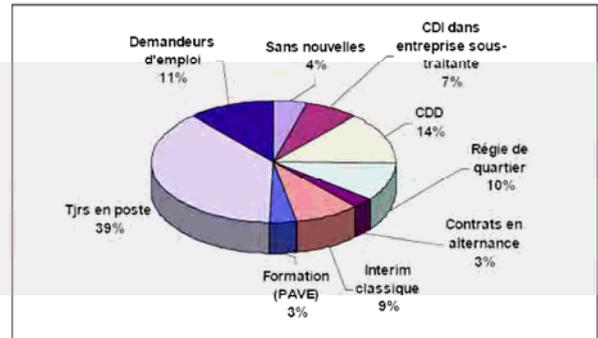
PRESENTATION du 28 avril 2009

Postes occupés par les salariés



PRESENTATION du 28 avril 2009

Situation des salariés à fin mars 2009



PRESENTATION du 28 avril 2009

SENSIBILISATION DES PUBLICS

- Affichage dans les équipements publics
- Articles dans les revues municipales



PRESENTATION COMITE DE PILOTAGE DE LA CHARTE D'INSERTION DU 28 AVRIL 2009



PROSPECTIVE
Axes de développement et d'Amélioration

PRESENTATION du 28 avril 2009

BILAN ET PERSPECTIVES

- La création et l'arrivée en avril 2009 à DEFI d'une chargée des clauses d'insertion
- Les précisions de l'ANRU au regard des modalités et du volet emploi-insertion
- Une montée en charge du dispositif qui devrait s'amplifier jusqu'en 2010
- Une organisation en réseau des chargés de mission clause insertion et plus particulièrement des PRU « voisins »

PRESENTATION du 28 avril 2009

PISTES D'AMELIORATION POUR 2009

- La charte d'insertion, selon la restitution intermédiaire du 8 juillet 2008 de la COPAS, a permis sur notre territoire « de rassembler les partenaires autour d'une dynamique commune. Les premiers résultats quantitatifs répondent aux objectifs. »
- En revanche ce qui a été pointé par ce rapport : « le dispositif a orienté les publics les plus employables et peu de jeunes, peu de passerelles entre l'insertion et les entreprises classiques, peu de possibilité d'articuler des parcours notamment avec la formation et l'anticipation des besoins dans les offres d'emploi à venir ».



Suivi et évaluation

Pour 2009 et au delà :

- Assurer une présence bimensuelle et régulière lors du comité de pilotage technique de l'ensemble des Maîtres d'ouvrage afin de « suivre » et d'anticiper les besoins sur les nouveaux chantiers
- Améliorer la remontée mensuelle des heures par les entreprises générales (Retard de certaines entreprises sur l'objectif des 5%)
- Evaluer les accompagnements réalisés par les ETTI: suivi social de l'intérimaire, évaluation du parcours d'insertion et de formation (CIF, DIF, Formation adaptation au poste de travail, contrats en alternance...)



Amélioration des parcours

- Renforcer la construction de parcours professionnels : pré-qualification, formation au poste de travail, EMT suivie de contrats en CDD, augmentation du nombre de signature de contrats en alternance.
- Assurer un suivi régulier sur les chantiers avec un référent ETTI et les chefs de chantier
- Augmenter le nombre d'actions locales de formation financées par la région (Exemple du Pave second œuvre et plaquiste en mars 2009, des contrats en alternance avec le GEICQ, des entrées sorties permanentes sur la pré-qualification avec la région et le Greta BIP93)
- Poursuivre la diversification des métiers pour l'application de la clause
- **Formation/PACTE (MaG)**



Communication et sensibilisation du public

- Améliorer la visibilité des chantiers et la communication auprès des usagers (panneaux lumineux, articles dans les magazines municipaux...)
- Travailler sur l'image des métiers du bâtiment (exemple du POP avec Bouygues et GTM - Bâtiment de la Mission locale de la Dhuy et des visites de chantiers avec les jeunes en décembre 2008), mieux communiquer auprès des lycées et des collèges du territoire
- **Travailler en amont et en aval avec la Régie de quartier (un suivi régulier a été mené avec le référent TRE pour mener à bien de nouveaux recrutements)**
- Travailler avec les entreprises générales et sous-traitantes sur l'acceptation et l'intégration d'un salarié en clause d'insertion (poste, type de contrat, formations internes, productivité, retour régulier avec DEFI et l'ETI...)



Communication et sensibilisation du public

- Améliorer la visibilité des chantiers et la communication auprès des usagers (panneaux lumineux, articles dans les magazines municipaux...)
- Travailler sur l'image des métiers du bâtiment (exemple du POP avec Bouygues et GTM - Bâtiment de la Mission locale de la Dhuy et des visites de chantiers avec les jeunes en décembre 2008), mieux communiquer auprès des lycées et des collèges du territoire
- **Travailler en amont et en aval avec la Régie de quartier (un suivi régulier a été mené avec le référent TRE pour mener à bien de nouveaux recrutements)**
- Travailler avec les entreprises générales et sous-traitantes sur l'acceptation et l'intégration d'un salarié en clause d'insertion (poste, type de contrat, formations internes, productivité, retour régulier avec DEFI et l'ETI...)



Impliquer le tissu économique local

- Former les entreprises PME et TPE locales à répondre aux appels d'offres en intégrant la clause d'insertion et ses conséquences en matière de main d'œuvre
- Rechercher des modalités permettant de réserver des lots sur tous les marchés publics en intégrant systématiquement les clauses insertion (PRU et hors PRU). Exemples: la Maison de la Petite Enfance, le commissariat, les travaux publics communaux

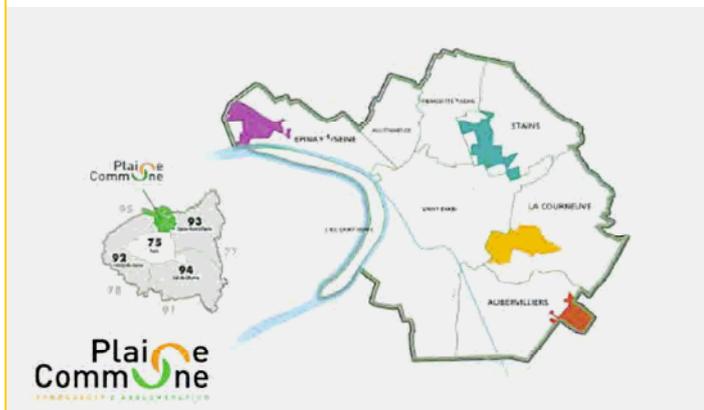


Les pistes proposées ont été déjà exploitées fin 2008 et 2009

- 2 personnes pour gérer les clauses (insertion et GUP) selon l'étude du COPAS
- Rechercher des modalités diversifiées permettant de réserver des lots
- Poursuivre l'étude de diversification des métiers pour l'application des clauses
- Construire des parcours de formation
- Travailler sur l'image des métiers du bâtiment auprès des jeunes avec les établissements scolaires et la MLE
- Faciliter l'orientation des demandeurs d'emploi sur les filières concernées par le PRU et les chantiers de la Régie de quartier
- Monter en puissance l'expérimentation de l'offre de formation du Conseil général et régional (projet d'actions d'initiative territoriale, PAVE...)
- Accélérer les embauches liées à la mise en œuvre de la GUP (recrutement de gardiens d'immeubles, sécurité, entretien des espaces verts)

D- 6 La ZFU La Courneuve – Plaine Commune

4 ZFU à Plaine Commune



ZFU La Courneuve: 21 000 habitants, 450 entreprises, 2600 emplois





Pépinière de la Courneuve:

- 2500 m²
- 23 entreprises
- 110 emplois

D- 7 La zFU Blanc-mesnil/Dugny

Zone Franche Urbaine Blanc-Mesnil / Dugny

Comité technique - Bilan 2009
le mardi 8 décembre 2009

CONSIDERER LE TERRITOIRE Le centre commercial des tilleuls



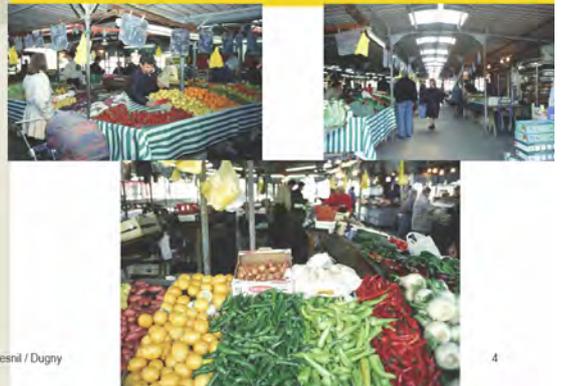
CONSIDERER LE TERRITOIRE Le centre commercial des tilleuls



Comité technique - Bilan 2009

3

CONSIDERER LE TERRITOIRE Le marché



ZFU Blanc-Mesnil / Dugny

4

CONSIDERER LE TERRITOIRE La signalétique



ZFU Blanc-Mesnil / Dugny

CONSIDERER LE TERRITOIRE De la convention à la situation territoriale

- ✦ ZFU 01.01.09 1^{ère} année de sortie dégressive du dispositif 31.12.2011 Fin du dispositif
- ✦ Morphologie
 - Primaire des grands ensembles
 - Césure urbaine
- ✦ Situation
 - 2 parcs d'activités
 - L'Aéroport du Bourget
- ✦ Dessertes
 - A1 et 2 nationales
 - Bus : 7 lignes

Inscrire la Zone Franche Urbaine dans une logique de projet

- ✦ Considérer le territoire
- ✦ Dynamiser l'économie
 - Attirer et créer de l'économique dans les quartiers
 - Intensifier les Programmes de Rénovation Urbaine en cours dans ces quartiers
- ✦ Renforcer la communication
- ✦ Agir sur l'emploi
 - Favoriser la création d'emploi sur le périmètre, permettre l'accès ou le retour à l'emploi des personnes qui y résident et favoriser la mise en œuvre de la clause d'insertion



ZFU Blanc-Mesnil / Dugny

Comité Technique - Bilan 2009

6

CONSIDERER LE TERRITOIRE

Les projets territoriaux environnants

La dynamique économique : filière de l'aérien et environnementale

Projets économiques

1. Requalification économique ZA de la Cudray
2. Copie de la Motte
3. Requalification économique ZA de la Motte
4. Za Estifé : pôle de commercial Leclerc, services et activités
5. Le Bourget, un nouveau pôle d'excellence économique dédié à l'aviation et au tourisme d'affaires
6. Un équipement scientifique et culturel au Bourget

Projets d'aménagement

7. Résidence de tourisme d'affaires Appart'City Cap Affaires
8. Requalification de la RN 17
9. Prolongement ligne 7 du métro
10. Métro automatique Grand Paris

Projets économiques prévus

Projets d'aménagement

ZFU Blanc-Mesnil / Dugny
Comité Technique - Bilan 2009

DYNAMISER L'ECONOMIE

Disponibilités Foncière et Immobilière

- ✦ **Nombre d'entreprises**
Environ 280
2004-2007 : Augmentation d'environ 20%
- ✦ **Faibles Disponibilités immobilières et foncières**
1- 2- 3 - Disponibilités immobilières
4 - Disponibilité foncières
- ✦ **Haussé des disponibilités immobilières**
Faible attractivité

Axe ex RN 2-17

Pour toute la ZFU : bourse de locaux et de foncières vacants et bourse de demande de locaux

Connaître l'offre et la demande et les intentions des propriétaires

Proposer aux propriétaires de créer un dispositif particulier de gestion avec des partenaires spécifiques

✦ **Cœur de la Zone Franche Urbaine**

Possibilité d'offre de locaux collectif ou partagés par des petites entreprises ?

ZFU Blanc-Mesnil / Dugny
Comité Technique - Bilan 2009

DYNAMISER L'ECONOMIE

Projets, convention,...

Superficie totale
902 367 m²

Les projets :

1. Résidence de tourisme d'affaires Notre Dame - Descartes
2. Une pépinière ?
3. Résidence de Tourisme d'affaires Colas

Revitalisation du Cœur de la ZFU

- Convention de partenariat 2009-2011 « Pôles de commerces et de Services Tillouls - Descartes »
- Collège de Services Publics

Faire converger les différents dispositifs au service d'un projet global

- ✦ **Des projets économiques d'initiative privée le long de l'ex-RN 17 et l'ex RN 2**
- ✦ **Moratoire et fond d'indemnisation en cours sur l'ex RN17**
- ✦ **Des conventions et collectifs multipartenariales aux différents objectifs au cœur de la ZFU**

ZFU Blanc-Mesnil / Dugny
Comité Technique - Bilan 2009

DYNAMISER L'ECONOMIE

... Opération du PRU – Secteur Nord

Modalité d'intensification : réflexion en cours sur le projet urbain

État des lieux : Amélioration de l'habitat, des rues et des espaces publics, les équipements et la vie quotidienne

1. Réhabilitation de l'axe Maréchal
2. Réalisation d'un parking partagé Résidence Germania Ince
3. Terrain réservé à la création d'un logement
4. Retraitement de l'entrée de l'axe Rue Blanc
5. Requalification et prolongement de la rue Chamois-Notre-Dame
6. Création d'une place piétonne (et espace vert piéton)
7. Création d'une aire de jeux
8. Réalisation d'un parking partagé Cité Floral
9. Requalification du site public et aménagement de la rue Jean Héris
10. Aménagement de l'intersection Palatine/avenue Descartes
11. Reconstructions du gymnase Marc Lemaître
12. Nouvelle carte pour l'axe Marc-Aurèle
13. Requalification du Centre commercial des Tillouls
14. Création de stationnement collectif
15. Réhabilitation et réaménagement de la cité Vanier
16. Aménagement d'une place verte Jules-Guesde
17. Forêt de la rue publique

ZFU Blanc-Mesnil / Dugny
Comité Technique - Bilan 2009

RENFORCER LA COMMUNICATION

Demande d'information

Public le plus concerné :

- Demande de petits locaux
- Demande de renseignements généraux
- Demande de situation en ZFU ou en ZUS
- Délivrance d'un certificat administratif

OBJECTIFS ET PROPOSITIONS

- ✦ **Poursuivre voire développer l'information**
Thématique : la sortie dégressive
- ✦ **Faciliter le suivi des entreprises**
Réalisation d'une « fiche entreprise » pour un meilleur accompagnement
- ✦ **Suivre de façon personnalisée**

ZFU Blanc-Mesnil / Dugny
Comité Technique - Bilan 2009

RENFORCER LA COMMUNICATION

Offre d'information

Supports d'informations à réactualiser

OBJECTIFS ET PROPOSITIONS

- ✦ **Réalisation d'une News Letter sur Le Blanc-Mesnil**
- ✦ **Réactualisation du site Internet et de la plaquette ZFU Le Blanc Mesnil - Dugny**
- ✦ **5 Thématiques proposées :** Dynamique territoriale – disponibilités foncière et immobilière – le dispositif d'exonération – points d'actualités (projets en cours, nouvelles implantations, dernières information sur les exonérations, nouvelles conventions, les rencontres...), emploi et formation
- ✦ **Cœur de ZFU**
Rencontres mensuelles et comités avec les élus

ZFU Blanc-Mesnil / Dugny
Comité Technique - Bilan 2009

✚ De l'idée au projet de création d'entreprises
Envie de créer

✚ Emploi et création d'entreprise
La repasserie Les Halles d'Auchan

✚ Clause d'insertion
Création d'un poste

AGIR SUR L'EMPLOI

Actions réalisées

OBJECTIFS : Propositions et mise en réseau

- ✚ Politique qui favorise l'embauche locale dès l'implantation d'une activité
- ✚ **Renforcer le réseau de la ZFU**
Le réseau interprofessionnel interne
S'affilier avec d'autres réseaux du département et de la région

✚ Objectif de la convention
400 emplois à créer

✚ 154 Emplois créés depuis 2004

✚ Diminution des demandeurs d'emploi

AGIR SUR L'EMPLOI

Marché de l'emploi

ETAT DES LIEUX

- ✚ En 2008 :38,5% de l'objectif à atteindre
- ✚ Diminution des demandeurs d'emploi SAUF pour les jeunes

D- 8 La ZFU de Neuilly-sur-Marne


Ville de Neuilly-sur-Marne

Zone Franche Urbaine 2009




Présentation


Présentation

1- Impact du dispositif ZFU sur le territoire nocéen :

- Les ventes et les locations de locaux en 2009
- Les entreprises implantées en 2009
- L'évolution des entreprises inscrites au Répertoire des Métiers
- Les exonérations dans la Z.F.U de Neuilly-sur-Marne

2 - L'emploi en ZFU :

3 - Les réalisations sur le territoire de la zone franche :

- La cité artisanale
- Le périmètre de sauvegarde du commerce

Repères

- ✓ Nombre d'habitants de la commune : **33.592**
- ✓ Nombre d'habitants de la Z.F.U en 2006 : **11.059 soit 1/3 de la population communale**
- ✓ Nombre d'établissements dans la commune en 2009 : **1.387**
- ✓ Nombre d'établissements en Z.F.U au 1^{er} janvier 2008 : **441 soit presque 1/3 des entreprises sur le territoire communal**
- ✓ Superficie de la commune : **6,15 km²**
- ✓ Superficie de la Z.F.U : **1,15 km² soit 17% de la surface communale**

La Z.F.U, créée en 2006, concerne deux quartiers :

- ✓ La Z.I des Chanoux
- ✓ Le quartier des Fauvettes, classé Z.U.S, est impacté par les travaux du P.R.U


La Zone Franche Urbaine

La loi pour l'égalité des chances du 31 mars 2006 a prévu la création de 15 nouvelles Zones Franches Urbaines (ZFU). La liste des communes a été communiquée lors du Comité Interministériel des Villes du 9 mars 2006, Neuilly-sur-Marne y figure.

La ville a présenté un dossier pour l'établissement du périmètre de la ZFU différent de celui de la ZUS-ZRU fixé par les deux décrets du 26 décembre 1996.

Deux décrets ont été publiés en application de l'article 26 de la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances :

- Décret 2006-030 du 28 juillet 2006 portant création de zones franches urbaines ;
- Décret 2006-1623 19 décembre 2006 portant délimitation des zones franches urbaines.

Cette démarche vise à :

- enclencher une dynamique économique,
- augmenter le nombre d'entreprises en ZFU (en facilitant leur implantation),
- augmenter le nombre d'emplois en ZFU (et notamment pour les habitants du quartier).

Le dispositif ZFU permet aux entreprises s'installant dans ces zones de bénéficier d'une exonération de charges fiscales et sociales à taux plein pour une période de 5 ans maximum puis à taux dégressif pendant 3 à 9 ans, selon la taille de l'entreprise.

La Zone Industrielle des Chanoux

Inclure la ZAE des Chanoux dans le périmètre de la Zone Franche Urbaine était une décision pertinente pour :

- retrouver la logique de la division habitations / activités réalisée entre Fauvettes et Chanoux par l'aménagement des années 70.
- Disposer immédiatement de l'offre foncière en locaux variés (9 840 m² au 01/11/08) pour :
 - accueillir des nouvelles entreprises afin de régénérer et dynamiser le tissu économique existant,
 - créer les centaines d'emplois qui seuls attesteront du succès de la ZFU de Neuilly sur Marne,
 - et redonner ainsi espoir aux habitants de notre cité.



LE QUARTIER DES FAUVETTES

Le quartier des Fauvettes se trouve au cœur géographique de la ville. D'une superficie d'environ 66 hectares (périmètre ZUS - ZRU), il compte 11 742 habitants.

Il s'étend au nord de la RN 34 et à l'Est de la RN 370, routes au croisement desquelles se situe le centre ancien et administratif de la commune.

Le quartier est délimité à l'Est par le parc du Crossant Vert au-delà duquel s'étendent les structures psychiatriques de Mason Blanche et Ville Evrard.

Le quartier des Fauvettes comprend deux parties, l'une au nord et l'autre au sud.

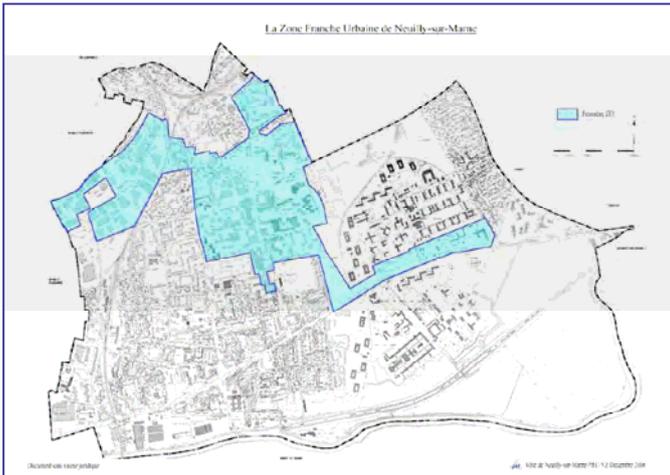
50% des logements sociaux de la commune se situent dans ce secteur.

Le secteur nord est principalement constitué de logements sociaux et d'une petite zone industrielle.

Le secteur sud, plus important, possède des caractéristiques différentes. Il se développe autour de l'avenue du 8 mai 1945. C'est un quartier d'habitat collectif formé principalement de tours et de barres.

Ce secteur est bien pourvu en équipements publics : écoles, bibliothèque, équipements sportifs, services sociaux et en commerces avec notamment la présence du centre commercial de la Patinoire.





L' IMPACT DU DISPOSITIF

ZONE FRANCHE URBAINE

SUR LE TERRITOIRE NOCÉEN

Les locaux loués et vendus en 2009

1) Locaux loués :

- Environ 4.000 m² soit au minimum 11 locaux d'activité ou bureaux ont été loués dans la ZI des Chanoux
- Un local commercial a été transformé en 2008 en centre d'affaires ; depuis janvier 2009, 7 entreprises, principalement dans le second œuvre et les services aux entreprises, s'y sont implantées.

2) Locaux vendus :

- 6 ventes ont eu lieu sur le territoire de la ZFU en 2009 :
- 3 ventes de locaux d'activité ont eu lieu dans la ZI des Chanoux, totalisant 1.100 m² (13.675 m² en 2008) ;
- 3 ventes ont eu lieu dans le quartier des Fauvettes, dont deux locaux commerciaux dans le centre commercial de la Patinoire.

Les locaux vacants : Bourse des locaux de la ZFU

LA ZI DES CHANOUX

Les chiffres :

En mai 2006, la disponibilité dans la ZI des Chanoux était de 13.380 m².
 En décembre 2008, celle-ci était de 9.840 m² et aujourd'hui : 7.250 m²
 → soit : une diminution de presque 50 %
 Le remplissage de la ZI des Chanoux est estimé à environ 65 %

Les disponibilités :

Sont actuellement disponibles 18 locaux décrits comme suit :

- ✓ 10 bureaux à louer, soit environ 890 m²
- ✓ 6 locaux d'activités à louer, soit 3.360 m²
- ✓ 2 bâtiments à louer ou à vendre, soit 2.985 m²

LE QUARTIER DES FAUVETTES

Il n'existe plus de locaux commerciaux vacants dans le quartier des Fauvettes mais 2 commerces ont fermé dans le centre commercial des Chardonnerets, en limite Nord-Est de la commune, dans le quartier des Fauvettes Nord.

Les entreprises implantées en 2009 sur le territoire de la Z.F.U

- 69 entreprises au moins se sont implantées entre janvier et novembre 2009 en Z.F.U, dont 49 créations et 20 déménagements vers Neuilly-sur-Marne* ;
- 12 entreprises ont fermé entre janvier et novembre 2009, dont 6 dans le domaine de la construction. 7 de ces entreprises se trouvaient dans la ZI des Chanoux ;
- Sur un total de 69, les entreprises les plus nombreuses appartiennent :
 - à la construction spécialisée (8)
 - au commerce de gros (7)
 - au commerce de détail (7)
 - aux transports (6)
 - aux activités informatiques (5)
 - aux enquêtes et sécurité (4)
 - à la construction de bâtiments (3)

* Source : CMA, CCIP93

Typologie des activités des entreprises implantées en 2009

Nombre d'entreprises

Activité	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Travaux de construction spécialisés	8	11,5 %
Commerce de détail	7	10,1 %
Commerce de gros	7	8,7 %
Transports	6	7,25 %
Programmation et conseils informatiques	5	7 %
Enquêtes et sécurité	4	3 %
Construction de bâtiments	3	2 %

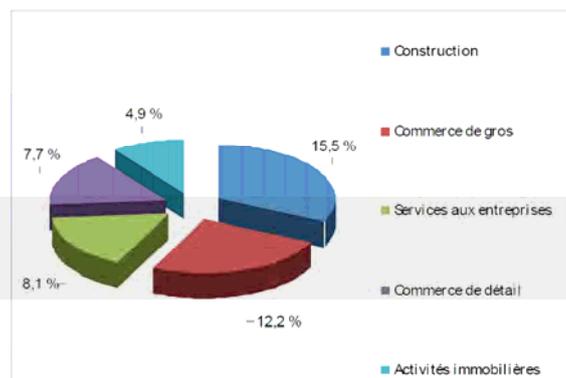
Les entreprises implantées entre 2006 et 2009

- 79 entreprises au moins s'étaient implantées en Z.F.U en 2006-2007 et 96 en 2008 (donnée INSEE)
- Depuis la création de la Z.F.U, environ 245 entreprises supplémentaires se sont implantées, soit actuellement une augmentation de 17,6 % des entreprises de la commune (1.387 en 2009)
- Depuis 2006, sur un total d'environ 245 entreprises, 38 appartiennent au domaine de la construction, 30 au commerce de gros, 20 aux activités de services aux entreprises, 19 au commerce de détail et 12 aux activités immobilières.

Certains secteurs sont peu représentés, comme les activités culturelles (aucune en 2009) et d'autres sont surreprésentés : construction, commerce. Le commerce (49) est dominant par rapport aux services aux entreprises (20).

Ainsi, la situation de la Z.F.U de Neuilly-sur-Marne est représentative des créations focalisées sur certains métiers, situation constatée dans le rapport de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS 2008).

Typologie des activités des entreprises implantées entre 2006 à 2009

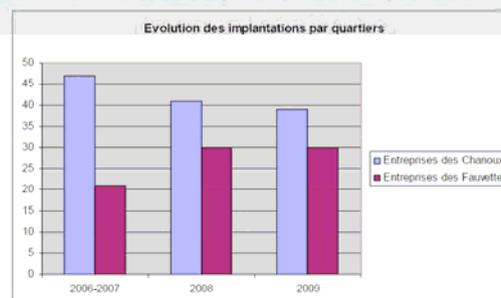


La répartition des entreprises par quartier

En 2009, 39 entreprises se sont installées dans la ZI des Chanoux et 30 dans le quartier des Fauvettes. Parmi les principales :

Activité	ZI Chanoux	Fauvettes	TOTAL
Commerce	9	5	14
Construction	6	5	11
Transports	2	4	6
Conseils Informatiques	2	3	5
Enquêtes	3	1	4
TOTAL	22	18	40

Evolution des implantations par quartiers



NB : Les entreprises privilégient l'implantation dans la ZI des Chanoux ; cet écart a tendance à se résorber actuellement.

LES ENTREPRISES INSCRITES AU REPERTOIRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

- En 2007 : 48 entreprises inscrites à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont été créées, dont 16 en Z.F.U*
- En 2008 : plus de 51 entreprises dont 18 en Z.F.U ont été créées
- En 2009 : 44 créations, dont 18 situées en Z.F.U et 23 radiations dont 8 en Z.F.U

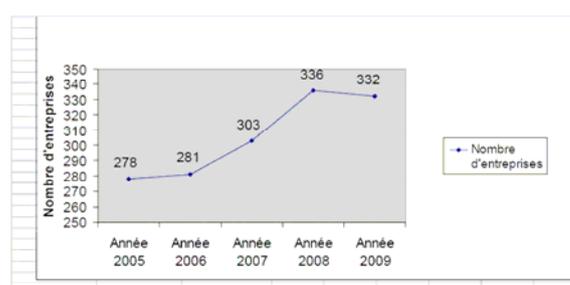
Si les créations d'entreprises ont été ralenties cette année, les implantations en Z.F.U demeurent stables.

En octobre 2008, la commune possédait 336 entreprises inscrites à la Chambre des Métiers et l'Artisanat, dont 116 en Z.F.U soit 35 %

En octobre 2009, le territoire compte 332 entreprises artisanales, dont 126 en Z.F.U soit 38 %

* Source : CMA

Evolution des entreprises artisanales depuis 2005



Les exonérations dans la Z.F.U de Neuilly-sur-Marne*

Entre 2006 et 2009 : 231 attestations d'implantation en Z.F.U ont été délivrées aux entreprises de la Zone France Urbaine.

Les exonérations sont appliquées pour cinq ans à taux plein, puis pour une période dégressive de trois ou neuf ans, selon le nombre de salariés de l'entreprise.

Exonérations sociales :

- En 2006 : 21 entreprises ont bénéficié d'exonérations de cotisations sociales patronales, soit 109 effectifs salariés
- En 2007 : 97 entreprises ont été exonérées pour 517 effectifs salariés
- En 2008 : 113 entreprises ont été concernées, soit 594 effectifs salariés

Les établissements les plus représentés étaient : les commerces (34), la construction (12), l'industrie des biens intermédiaires (8), les activités immobilières (5) et les services aux entreprises (5).

Les entreprises de la commune représentaient 10,3 % des établissements exonérés du département et 9,2 % des salariés.

Au 30 septembre 2009, 114 établissements ont bénéficié d'exonérations.

Il semble que les entrepreneurs aient privilégié la réduction dite Fillon sur les bas salaires ; par ailleurs, beaucoup d'établissements n'ont pas de salarié.

Exonérations fiscales :

- En 2007 : 105 entreprises ont bénéficié d'exonérations fiscales
- En 2008 : 152 entreprises ont bénéficié d'exonérations fiscales, soit 30,4 % des entreprises de la Z.F.U (500 entreprises)
- En 2009 : 199 entreprises ont été exonérées de taxe professionnelle soit environ 38 % des entreprises de la Z.F.U.

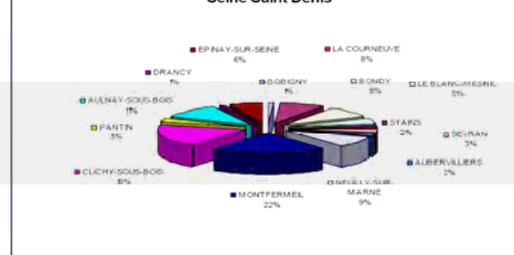
* Sources : DGFP, URSSAF

Le Régime Social des Indépendants – R.S.I

En 2009, la Z.F.U de Neuilly-sur-Marne compte 23 assurés bénéficiaires des exonérations de santé, soit 9,1 % des 251 assurés des Z.F.U en Seine-Saint-Denis.

* Source : RSI

Répartition des assurés du RSI Ile-de-France Centre en Seine Saint Denis



L'Emploi

Dans la Zone Franche Urbaine De Neuilly-sur-Marne

Données sociales de l'INSEE relatives au quartier des Fauvettes

Population en 1999	Population en 2006	Nombre de résidences principales	Part de HLM 2006	Part des ménages de 6 personnes et + 2006	Taux d'activité des 25-65 ans 2006	Indicateur de chômage 2006	Part des employés et ouvriers dans les salaires 2006	Part des bénéficiaires de la CMUC	Part des moins de 18 ans
11.084	11.059	4.054	58,2 %	7,3 %	81,5 %	12 %	74,7 %	10,8 %	20,3 %

1) DEFM de Neuilly-sur-Marne résidents en Z.U.S, par âge :

Année	Tous âges	- 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et +
Nov. 2007	811	140	554	117
Nov. 2008	732	122	515	95
Nov. 2009	920	181	615	124

Augmentation de la demande d'emploi en Z.U.S en 2009 par rapport aux deux autres années

*Sources : INSEE 2006, Pôle Emploi 2009

2) DEFM de Neuilly-sur-Marne résidents en Z.U.S, par sexe :

Année	Total	Homme	Femme
Nov. 2007	811	424	387
Nov. 2008	732	391	341
Nov. 2009	920	480	440

L'écart entre les demandeurs masculins et féminins reste proportionnellement stable.

3) DEFM de Neuilly-sur-Marne résidents en Z.U.S, par qualification :

Année	Toutes qualifications	Manœuvre	Ouvrier spécialisé	Employé non qualifié	Ouvrier qualifié OPT à GP4	Employé qualifié	Techniciens	Agent de maîtrise	Cadre	Non déterminé
Nov. 2007	811	14	25	194	07	420	15	12	27	9
Nov. 2008	732	7	23	143	70	419	14	20	28	8
Nov. 2009	920	13	23	220	83	483	17	13	40	28

Les employés qualifiés et non qualifiés ainsi que les cadres subissent une augmentation en 2009

Création d'emploi dans la Z.F.U de Neuilly-sur-Marne

❖ Entre 2006 et 2008, environ 300 emplois ont été créés.

❖ En 2009, sur plus de 500 courriers adressés aux entreprises, seules 58 réponses ont été retournées.

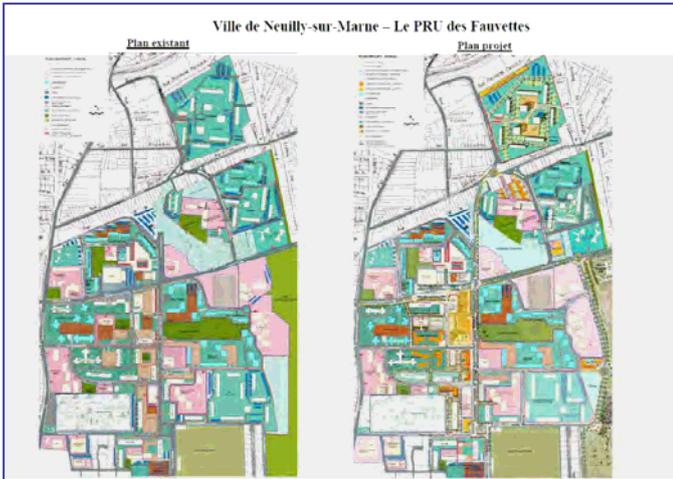
Pour les entreprises existantes avant 2009, environ 50 réponses, 35 postes ont été créés.

Très peu d'informations sur les entreprises implantées en 2009 ont été fournies ; toutefois, sur une dizaine d'établissements, 43 emplois ont été créés. Deux entreprises qui ont déménagé ont apporté chacune une quinzaine de salariés.

A ce chiffre, s'ajoute au moins 60 entrepreneurs qui ont créé leur propre emploi.

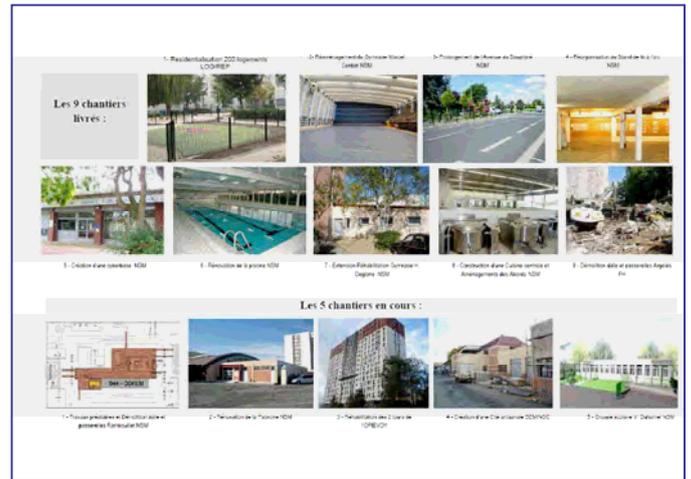
La création d'emploi pour l'année 2009 est au moins de 140 postes ;

Soit depuis la création de la Z.F.U : au moins 440 emplois pour 245 entreprises, en majorité des TPE.



Objectifs du PRU des Fauvettes	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le cadre de vie des habitants. Densifier le quartier. Favoriser la mixité sociale. Changer l'image du quartier.
Points clés du projet	<p>Interventions fortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> sur l'habitat : <ul style="list-style-type: none"> création de 2 tours – 349 logements, (suite en suite pour la réalisation d'un sur supplémentaire de 157 logements), constructions de 500 logements, (suite en suite pour la construction de 220 logements supplémentaires en sus), réhabilitation de 1000 logements, (suite en suite pour la réhabilitation de 520 logements supplémentaires), création de 584 logements. les équipements publics et commerciaux : <ul style="list-style-type: none"> 20 opérations : volet culturel, éducatif, sportif et commercial (Construction d'une médiathèque, Création d'une cyberbase, Construction d'une maison de la petite enfance, Création d'une cité arborée avec Raymond Poincaré, Construction de commerces, ...) et les circulations : <ul style="list-style-type: none"> création de 4 voies, modification de la trame viarie, (création de voies, réaffectation de voies existantes, aménagement de places cyclistes).
Etat du projet	<ul style="list-style-type: none"> Convention ANRU signée le 9 juillet 2007. Compiement interventions ANRU au titre du plan de relance en avril 2009 (1 533 162 €).
Motifs d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> 7 Bailleurs sociaux (LOGIREP, ADOMA, FRANCE HABITATION, OPHIS, SOVAL, OPEVOY, SABLIERE) Les collectivités locales (Ville et Conseil Général). Les acteurs économiques. L'Association Foncière Logement. Autres promoteurs, ...

Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), Conseil Régional, Conseil Général, Centre des départements de l'immigration.
Nombre d'opérations	<p>78 opérations au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> Eligibles par l'ANRU : 65 opérations (55 travaux - 10 ingénieries), Non éligibles par l'ANRU : 13 opérations (permissions de construire, travaux de rénovation immobilière commerciale, ...)
Montant global prévisionnel du projet	<p>267,85 € TTC Millions € TTC dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Eligibles par l'ANRU : 116, 08 Millions € TTC, Non éligibles par l'ANRU : 151, 77 Millions € TTC.



PLAN LOCAL D'APPLICATION DE LA CHARTE NATIONALE D'INSERTION

Le Plan local a été signé le 24 octobre 2008 par l'ANRU, la commune, les bailleurs, le Conseil Général et le Groupe Solidarité Emploi.

Le GSE, piloté par le service Economique et Foncier, est la structure opérationnelle de la mise en œuvre des clauses d'insertion.

Il regroupe : le Pôle Emploi, la Mission Locale, le club de prévention, le Point Info, le PVRSA, l'APES (qui intervient pour France Habitation dans les champs du développement social et urbain), les services municipaux : PRU, MOUS, Economique et Foncier.

A ce jour, trois chantiers ont été réalisés dans le cadre du PRU, pour un total de 1214 heures d'insertion : 6 postes ont été pourvus.

Le GSE est également la structure ressources pour les emplois en ZUS des entreprises de la ZFU. 2 postes ont été pourvus en 2008 sur 10 offres et 2 postes ont été pourvus en 2009 sur 6 offres. Au total, 110 mises en relation ont été effectuées en 2008 et 32 en 2009.

Bilan des actions d'insertion dans le cadre du PRU

Maitre d'ouvrage	Date de l'offre	Poste	Type d'embauche	Nombre d'heures provisionnelles	Heures effectuées	Résultat
LOGIREP	Février 2008	Maintenance/maintenance	Embauche directe	214 heures	CDD 7 mois 459 heures	Pourvu par le Groupe Solidarité Emploi (GSE)
VILLE	Mars 2009	Bouvier	Embauche directe	300 heures	CDD 367 heures	Pourvu par le GSE : 2 candidats
VILLE	Juillet 2009	Peintre, maçonnerie	Embauche directe	150 heures	CDD 1 mois 151 heures	Pourvu par le GSE : 1 candidat
FRANCE HABITATION	Août 2009	Ouvrier du Bâtiment	ETTI	232 heures	2 CDD 237 heures	Pourvu par le GSE : 2 candidats.

Semestre	Opération	Type d'opération	Date prévisionnelle début des contrats d'insertion	Date prévisionnelle fin des contrats d'insertion	Nb d'heures d'insertion à pourvoir	Nombre de personnes estimées	Nature des postes estimés (à confirmer)
2ème semestre 2009	Faisance - NSM	Equipement	avr-09	nov-09	155	1 Personne	Peindre
	Dalle Argiles - FH	Démolition	juil-09	oct-09	232	1 Personne	manœuvre BTP
	TOTI LBS - FH	Réhabilitation	jan-09	mar-11	2675	6 Personnes	maçon espace vert, serrurerie
1er semestre 2010	Duhamel - NSM	Equipement	fév-10	nov-10	1092	3 Personnes	maçon, plombier, peintre
	Dalle Rambouillet - NSM	Démolition	fév-10	juin-10	1009	2 Personnes	manœuvres BTP
	Ecole des oiseaux - NSM	Equipement	juin-10	août-10	700	2 Personnes	manœuvre BTP
3ème semestre 2010	106 PLUS CD - FH	Construction neuve	août-10	avril-12	5717	8 Personnes	Coffreur, conducteur d'opération
	Contournement EST - NSM	Aménagement voie	sept-10	juil-11	4200	4 Personnes	Espaces verts, assainissement
	Rue Leconteville VR1 - NSM	Aménagement voie	sept-10	oct-10	500	1 Personne	manœuvre BTP
	14 PLUS CD Dabemet D44 - OPH 93	Construction neuve	nov-10	mars-12	850	2 Personnes	Coffreur, conducteur d'opération
	Ecole Charrier - NSM	Equipement	nov-10	juil-11	500	2 Personnes	manœuvre, conducteur d'équipement
	43 PLUS CD Sufflen - OPH 93	Construction neuve	nov-10	février-12	4164	7 Personnes	serrurier, coffreur, conducteur d'opération
	59 PLUS CD Churchill - OPH 93	Construction neuve	nov-10	mar-12	6951	9 Personnes	serrurier, coffreur, conducteur d'opération
				28 580	48 Personnes		



Les réalisations sur le territoire

De la Zone Franche Urbaine

De Neuilly-sur-Marne

La cité artisanale : rue Raymond Poincaré

La commune favorise la création et le développement d'activités génératrices d'emplois dans le quartier des Fauvettes par la création d'une cité artisanale rue Raymond Poincaré, destinée à de petites entreprises.

Le bâtiment comporte 12 lots ainsi que 35 places de stationnement. Les ateliers ont une surface qui varie de 126 à 388 m². Six modules s'étendent uniquement sur une surface à rez-de-chaussée, six autres comprennent en plus une surface en étage.

Chaque atelier comporte au minimum deux places de stationnement, un bureau et une douche.

Ces lots, destinés en priorité à des artisans, peuvent être loués ou vendus ; leur livraison est prévue à la fin du mois de décembre.






CITE ARTISANALE
Avenue Poincaré - 93330 NEUILLY SUR MARNE

LOT E

PLAN NIVEAU 0-02



CITE ARTISANALE
Avenue Poincaré - 93330 NEUILLY SUR MARNE

LOT L

PLAN NIVEAU 0-01
PLAN NIVEAU 0+1

Le périmètre de sauvegarde du commerce

✓ Par délibération du conseil municipal du 17 septembre 2009, la commune a délimité un périmètre en application des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

✓ Deux quartiers sont concernés, le Centre Ville et le quartier des Fauvettes : si l'offre commerciale de ce quartier est bien pourvue, 44 commerces et services, le risque est la propension à la concentration de magasins pratiquant une même activité ; actuellement : 5 salons de coiffure, 4 banques et 3 boutiques de restauration rapide forment plus d'1/4 des établissements, au détriment du commerce de détail.

A cet égard, les activités de service et les agences, qui se développent, représentent 10 établissements, soit 36 % des magasins du quartier.

✓ Le périmètre doit ainsi servir à limiter la prolifération des activités de service et à éviter, à moyen terme, la disparition du commerce alimentaire de détail qui ne concerne que 10 magasins.

